This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

GIFT OF
HORACE W. CARPENTIER

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII

EX LIBRIS

UNIV. OF CALIFORNIA

L'ANCIENNE ÉGYPTE

D'APRÈS LES PAPYRUS ET LES MONUMENTS

PAR

EUG. REVILLOUT
CONSERVATEUR AU MUSÉE ÉGYPTIEN DU LOUVRE,
PROFESSEUR A L'ÉCOLE DU LOUVRE

TOME PREMIER

Le Roman de Chevalerie et les Chansons de geste dans l'Ancienne Égypte. Le Roman Historique. — L'Apologue. — Le Moyen Age de l'Égypte Pharaonique dans l'art et dans les mœurs. — Le Mouvement Sapiential chez les Égyptiens et chez les Hébreux. La Religion et le Patriotisme. — La Polychromie dans l'art égyptien.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, VIe

1907

L'ANCIENNE ÉGYPTE

D'APRÈS

LES PAPYRUS ET LES MONUMENTS

I

Or, qu'est ce que l'esprit chevaleresque du moyen âge si ce n'est l'individualisme devenu aussi héroïque et la mise en lice de ces divers individualismes guerriers?

Ce n'est point, à proprement parler, un récit de guerre ou de campagne que notre admirable chanson de Roland. Ce n'est point, non plus, une page de l'histoire des rois dont on parle. Non! Marsile et même Charlemagne n'y jouent qu'un rôle effacé. Ce qui préoccupe le poète ce sont : les personnalités de Blancardin, le chevalier Sarrazin, de Gannelon, le chevalier félon, et surtout de Roland, le chevalier sans peur et sans reproche ayant les plus merveilleuses aventures et une fin qui dépasse tout ce qu'ont rêvé les Grecs pour leurs demi-dieux.

En mêlant à ces prouesses de la bravoure celles de l'amour, la chanson de geste deviendra plus tard le roman de chevalerie, comme Roland de Roncevaux, Roland furieux.

On aura, de plus, les champs clos où se rencontreront, sous les yeux de la beauté, et en présence des autorités de l'époque et des juges du camp, des chevaliers, qui ne combattront plus seulement pour leur patrie ou pour leur foi, mais par dilettantisme ou pour la gloire.

Les fils des vieux Gaulois, devenus les Francs ou français, se sont particulièrement distingués pendant cet état spécial de la civilisation du moyen âge. L'esprit aventureux de ceux dont, au dire des Grecs, les ancêtres avaient prétendu qu'ils ne craignaient rien sinon de voir le ciel leur tomber sur la tête, ou qui avaient jetté leur épée pour peser l'or du rachat payé

par les Romains réfugiés au Capitole, cet esprit, dis-je, convenait à merveille aux nouvelles tendances. Mais, encore une fois, elles étaient nouvelles. Vercingétorix lui-même avait été avant tout un général — sauf peut-être le jour où il vint caracoler devant César avant de lui remettre son épée et de sauver ainsi ses compagnons d'armes. Il était loisible à l'individu de se sacrifier pour tous, mais c'était pour tous qu'il agissait toujours, comme ces anciens Grecs qui s'absorbaient pour ainsi dire dans leur cité dont ils étaient inséparables, y comptant comme simples unités.

Où donc chercher les hommes qui sont venus tranformer, au seuil de notre moyen âge, cet état social antique qu'on peut considérer comme universel ?

Seraient-ce les Germains, qui s'emparèrent de la Gaule après les Romains ? Cela serait, en vérité, bien étrange, puisque Tacite et les monuments légaux des diverses périodes, dont s'est inspirée la moderne école juridique allemande, ainsi que le code civil qui en est sorti depuis peu, nous font voir qu'en Allemagne, comme dans la patrie des Pharaons et dans les anciennes républiques grecques, c'est une sorte de communisme social ou familial, et non son contraire l'individualisme qui dominait.

Je sais bien que la conquête de la Gaule faite par le roi franc et ses leudes, entre lesquels il partagea des domaines, avait tout naturellement entraîné une féodalité, comme autrefois déjà en Egypte la conquête faite sur les Hyksos par les rois de la XVIIe dynastie et leurs *sar* ou leudes. Mais, dans l'un et l'autre pays, cette féodalité n'avait pas changé le point de vue des âmes, dont

le champ d'action a pu être plus étroit — sauf les liens de suzeraineté — sans devenir toutefois entièrement personnel, — au moins dans ses manifestations extérieures.

Nous nous voyons donc acculés à une solution négative et réduits à nous répéter avec angoisse notre question de tout à l'heure, d'autant plus que, de son côté, le christianisme ne conduit pas à l'*égotisme*, pas plus qu'il ne conduit à l'égoïsme.

Devons-nous donc désespérer de comprendre?

Non, Mesdames et Messieurs, *habemus confitentem reum*, nous connaissons le coupable et ce coupable est précisément celui que nous signale la chanson de Roland.

C'est le chevalier sarrasin qui a donné naissance au chevalier chrétien compris sur un semblable modèle.

Mais encore ici je sens que je vais profondément étonner, peut-être même scandaliser.

Est-ce que je ne porte pas la main sur l'arche sainte? Que dirait donc feu mon ami Gauthier, de l'Institut, qui a si poétiquement chanté la vieille chevalerie de notre France?

A Dieu ne plaise que je veuille diminuer en rien l'admiration qu'on a pour elle! Mais ce n'est pas cesser de l'admirer que chercher l'origine soit d'une institution, soit d'un mouvement d'esprits.

J'ai beaucoup étudié l'histoire et le droit de l'antiquité et j'en suis arrivé à la conviction que ceux-là se trompent qui veulent trop retrécir leur horizon.

Pour le droit, j'appartiens à l'école historique du *jus gentium*, comme Ortolan, Labbé, et actuellement en

Allemagne le savant professeur de droit romain à l'université de Breslau, Leonhard, dont l'entrevue avec moi, lors des fêtes du centenaire du code civil, m'a profondément touché.

Pour l'histoire, j'appartiens pareillement — comme beaucoup de savants français illustres — à l'école juridique et économique, c'est-à-dire à celle qui voit dans l'histoire autre chose qu'un récit de combats, mais la peinture du développement de la vie sociale.

Or il n'y a pas de doute pour moi que ces rapports intimes des peuples entre eux ne datent pas seulement de l'invention des chemins de fer et des télégraphes, mais qu'au contraire, jusque dans une antiquité reculée, il n'est pas un mouvement juridique ou social, pas même une institution qui n'ait, peu à peu — en un siècle ou deux — fait le tour de toutes les nations civilisées, absolument comme cela se passe encore de nos jours.

Mesdames, vous vous vantez sans doute de suivre toujours la mode. Eh bien, ce que les dames font, les hommes le font aussi ; seulement il est rare qu'ils s'en vantent.

S'il est un fait historique qui ait profondément frappé et entraîné de terribles conséquences et de grands changements dans le monde, c'est celui dont mon ami Huart recherchait récemment avec tant de sagacité les origines, à savoir la mission que s'attribua Mahomet.

Les vieux documents anteislamiques que notre collègue a récemment retrouvés et commentés semblent prouver que le prophète arabe n'a été qu'un plagiaire

d'autres prophètes ses compatriotes qui avaient voulu être avant lui les apôtres plus ou moins orthodoxes de leur race et qui étaient chrétiens. Les *sourates* de l'ancien chamelier sont, elles aussi, d'admirables poésies — en prose — et c'est pourquoi il en faisait ses signes, ses miracles. Mais, par les traditions qu'elles nous répètent, elles se réfèrent à des apocryphes chrétiens dont beaucoup se retrouvent en copte. Huart et moi nous étudions parallèlement dans ce sens et déjà l'on peut dire ce qu'il m'écrivait récemment dans une de ses lettres : « L'islamisme n'est qu'une hérésie chrétienne », idée parallèle à celle que j'avais déjà exprimée à l'Institut en 1870 dans mon *Prophète jacobite*.

Il n'en est pas moins vrai que cette hérésie a fini par différer singulièrement du prototype et que la lutte du christianisme vrai et de son batard adultérin devait remplir bien des siècles.

L'influence exercée par les Arabes fut considérable sur notre moyen âge. Bien des études de détail ont été faites dans ce sens. Mais je ne crois pas qu'on leur ait encore attribué formellement l'origine de l'esprit chevaleresque des Francs, si bien préparé par les qualités de race, et l'origine des jeux héroïques qui en furent la conséquence.

Et cependant la chose ressortait avec évidence de l'étude des documents relatifs aux anciens arabes. Ceux qui voudront s'en rendre compte n'auront qu'à ouvrir les premiers chapitres de l'histoire des arabes d'Espagne par Dozy, de l'histoire de la littérature arabe par Huart, les travaux de mon regretté maître Caussin de Perceval, etc. Le héros bédouin, tout en

étant dévoué à sa tribu quand il s'agissait de la venger, a toujours été individualiste. Aussi est-ce l'individu isolé, faisant d'invraisemblables prouesses, que célèbrent les poèmes et les romans arabes, tels que celui d'Antar, aussi bien que les Moallacat et les divers chants anteislamiques. L'amour et la lutte privée les remplissaient d'ailleurs, comme ils remplissent les romans de chevalerie. Les chevauchées, les fantasia, de véritables tournois, se voient à chaque instant : et cela avant et depuis les luttes des pairs de Charlemagne en Espagne ou de Richard Cœur de Lion et de Saladin en Palestine.

Je suis triste de ne pouvoir vous donner au moins quelques extraits de Dozy, cet admirable savant Hollandais qui a écrit à Leide les pages françaises les plus charmantes, mettant admirablement en vedette l'esprit chevaleresque et individualiste des Arabes. Mais il faut nécessairement en venir au sujet immédiat d'une conférence pour laquelle une heure seulement m'est accordée. Faites moi donc le crédit d'un peu de confiance, d'un peu de foi en des affirmations que je suis tout prêt, s'il le faut, à établir un jour avec un luxe de preuves considérable.

Si les chansons de geste et les romans de chevalerie sont nés du contact des Français et des Arabes, il ne faut pas vous étonner de voir un semblable contact entre les mêmes tribus sémitiques et les Égyptiens, dont les auteurs de l'histoire augustale comparaient le caractère à celui des Gaulois, produire des résultats analogues.

Or précisément c'est ce qui eut lieu historiquement dans la vallée du Nil au VIIe et au VIe siècles avant notre ère.

Encore ici nous nous trouvons en face, comme après le départ des Hyksos, d'une période de féodalité. Mais la féodalité a pris un autre caractère. Au lieu de se fondre peu à peu dans une monarchie puissante, dont les *sar*, les anciens leudes, ne seront plus que les grands seigneurs, ayant droit, sous Thoutmès III par exemple, aux hautes positions administratives ou militaires, — comme la noblesse de Louis XIV, — elle tend à dissocier les rouages de l'administration traditionnelle et de la royauté pour y substituer le désordre, le chaos.

En effet, nous constatons dans la stèle de Piankhi, que cette féodalité était issue d'une conquête étrangère, et non pas d'une insurrection nationale, et elle comprenait surtout des étrangers, que l'on nomme « les chefs des Ma ». Ces *ma* c'étaient déjà les fondateurs de dynasties précédentes, les 22e et 23e, dont les princes portent des noms sémitiques ou chaldéens tels que : Nemrod, Sargon, Tiglath, etc. Je crois l'avoir démontré ailleurs, ces rois n'étaient pas autre chose que d'anciens satrapes assyriens ayant eu leur siège primitif en Lybie, qui, s'étant rendu maîtres de l'Egypte dans des circonstances précédemment décrites par moi, durent, après une heure de gloire, bientôt y céder le premier rôle à leurs anciens patrons, les rois de Ninive. Leurs fils n'en étaient pas moins restés de grands seigneurs occupant la plupart des villes : — et cela tant à l'époque où le roi éthiopien Piankhi leur faisait reconnaître, comme plus tard Shabaku et Tahraku, son hégémonie, qu'à celle où les ennemis héréditaires de ceux-ci, les rois assyriens dont le dernier fut Assurbanipal, les remplaçaient momentanément.

Quand les Ethiopiens, depuis longtemps civilisés par les Pharaons, qui avaient été leurs maîtres, dominaient — sous Piankhi ou sous Tahraku par exemple — c'étaient les antiques mœurs égyptiennes qui reparaissaient et l'individualisme sémitique devait, au moins en apparence, courber la tête.

Il en était tout différemment quand ils étaient remontés dans le Haut Nil et quand les *erpa* ou *ha*, princes héréditaires ou gouverneurs, étaient devenus des *sar* ou rois (en égyptien *suten*) jusque dans l'inscription d'Assurbanipal, faisant, à ce point de vue, parallèle par contraste avec les inscriptions contemporaines d'origine éthiopienne. Il est vrai que le terrible conquérant ninivite savait bien faire obéir ou disparaître dans un massacre ces prétendus rois.

Mais, lorsqu'appelé dans sa capitale, par des affaires pressantes qui menaçaient sa couronne, Assurbanipal s'en alla, l'oligarchie et l'individualisme prirent absolument le dessus.

Et cependant il fallait un souverain au moins nominal. Provisoirement, on reconnut donc en qualité de Pharaon, Petibast, qu'Assurbanipal avait admis comme *sar* de Tanis et qui appartenait à la 23e dynastie Tanite, se rattachant aux Sheshonkides et qui, sous Petibast 1er, avait imposé son hégémonie jusqu'à Thèbes.

Mais maintenant quelle différence de situation ! Petibast n'est plus que le *primus inter pares* au milieu des autres *sar*, qu'Assurbanipal avait déjà validés pour tels et que nomme également le papyrus demotique dont nous allons avoir à nous occuper dans cette leçon.

C'est une singulière œuvre que ce roman ou, si l'on

préfère, cette page d'histoire romantique. Rien d'ailleurs ne fait mieux pénétrer dans l'esprit de la période si troublée à laquelle nous sommes parvenus.

On croirait vraiment lire une de nos chansons de geste, quelque chose comme la chanson de Roland.

Dans celle qui est écrite en démotique, comme dans l'autre, ce n'est pas le souverain qui y tient la place principale. Nous n'avons pas affaire avec un roi-chevalier tel que Saint-Louis, si brave sur le pont de Bovines ou se faisant si admirer en Égypte des Sarrasins, ses ennemis, qu'après qu'il eut été leur prisonnier ils voulurent le proclamer leur chef. Non ! Petibast est moins brillant que cela. Il n'augmentera certes pas son prestige par son courage, comme l'a fait, par exemple, Sesostris ou Ramses II, qui, d'après le poème de Pentaour, lutta seul contre toute une armée de Hétéens, alors que ses capitaines et ses troupes l'avaient lâchement abandonné. Ces héros royaux d'un moyen âge — j'ai déjà fait remarquer, dans une de mes leçons d'ouverture, qu'on peut donner ce nom à la période qu'inaugure Ramses II — ces héros royaux d'un moyen âge, dis-je, n'eurent pas dans le roitelet de Tanis un émule.

Bien au contraire, il cède à toutes les sollicitations. Il se laisse aller à toutes les opinions les plus contraires à la sienne. Il se résigne à n'être jamais obéi et va toujours en suppliant trouver les princes ses vassaux.

En revanche ceux-ci nous font assister aux luttes et aux joutes les plus intéressantes.

Partout on les trouve accompagnés de leurs frères d'armes, de leurs intimes et de leurs chevaliers. Je

traduis ainsi le mot *remu Kenken* qui, dans le décret trilingue de Rosette est rendu par μαχιμοὶ et sert à désigner les chefs militaires auxquels le roi laisse leurs fiefs, s'ils abandonnent le parti de l'insurrection.

Dans notre roman, ces μαχιμοι ou chevaliers sont distincts des fantassins et des cavaliers, bref des soldats de tout ordre qui accompagnent le nomarque ou prince du district. Ils sont toujours en très petit nombre par rapport à la foule de ses troupes : et les compagnons collègues ou frères d'armes sont en moindre nombre encore. Minauoi, prince d'Élephantine, qui emmène avec lui 9,000 guerriers (X 13) a 34 chevaliers (X 2) et 6 compagnons collègues, qu'un autre passage (X 13) leur réunit dans un total commun de 40. Pimaï, prince d'Héliopolis, a sept compagnons collègues (K 5) en dehors d'un certain nombre de chevaliers dont le chiffre a disparu et d'une armée assez considérable. Le prince Montubaal, dont le domaine est en Syrie, a 56 chevaliers et 9,000 soldats (S 14) dont il se fait suivre (L 3). Ailleurs (N 16), ces chevaliers, dont le chiffre a disparu dans une lacune, sont encore rapprochés des frères et compagnons. Djého, fils de Ankhhor, le général de Mendès, a 57 chevaliers (X 28) dont il perd 54 dans la bataille (y 12). Un passage curieux (S 14) nous apprend que les chevaliers étaient, comme leurs princes, montés chacun sur un char de guerre garni de soldats, tels en un mot que les bas-reliefs nous représentent Ramses II dans ses campagnes.

Les soldats, qui en sont rapprochés sans cesse, sont, au contraire, expressément indiqués comme fantassins ou cavaliers. Ils comprenaient, dans des corps à

part, des Égyptiens de race et des *mati* ou orientaux qu'on assimila plus tard aux Mèdes, d'abord vassaux des Chaldéens, et qui alors constituaient des espèces de *catéques*, dont les ancêtres étaient venus avec les Sheshonkides.

Certains districts-frontières levaient aussi des corps de Syriens ou d'Ethiopiens (ceux-ci distingués soigneusement des gens de Thèbes).

A la tête de ses troupes égyptiennes ou éthiopiennes et sur le même pied que ses chevaliers, le prince d'Eléphantine Minauoi plaçait ses gens de science ou ingénieurs, parce qu'ils étaient aussi utiles à son armée.

Mais c'est surtout le *rem kenken* ou chevalier qui est partout exalté. L'honneur de ce chevalier doit être intact : et ne saurait être compté comme chevalier celui qui aurait reculé, même seul devant une multitude. Aussi est-ce aux chevaliers et aux chevaliers seuls que le roi s'adresse pour les faire juges de sa requête et les prier d'interrompre le combat.

Nous avons alors affaire pourtant à une joute régulière reconnue officiellement, à un véritable tournoi, convoqué, par ordre royal, dans une lice déterminée, avec des juges choisis d'avance.

Autour du lieu du tournoi on a soigneusement disposé des tribunes élevées dont le roi occupe la première. Viennent ensuite celles d'un certain nombre des principaux personnages des deux partis, personnages dont chacun fait face à un adversaire d'idées et de tendance. Deux maréchaux de la lice la parcourent dans tous les sens, avec le droit de faire cesser la lutte si elle leur

paraît irrégulière. C'est l'un d'eux qui accompagnera le roi pour intimer l'ordre de la trêve.

Mais il faut noter que tout n'est pas interrompu par cet ordre et que le combat, commencé sur terre, s'est alors poursuivi sur le fleuve. L'âpreté s'en comprend d'autant mieux que, dans ces luttes chevaleresques, il faut tenir compte d'un élément qu'a ignoré notre moyen âge occidental, mais qu'ont bien connu les Arabes, je veux parler de la tribu.

Dans l'ancienne Egypte, la tribu (*mahau*) n'intervient pas pour les égyptiens de race. Elle est sans cesse indiquée, au contraire, quand il s'agit des *shasu*, c'est-à-dire des sémites, dont les chefs avaient pris le titre de *hiq shasu* ou *hiqsos* lors d'une antique conquête et qui accueillirent si bien leurs frères de race, les premiers hébreux. C'est ainsi que, dans le papyrus Anastasy n° VI rédigé, sous Menephta, les tribus (*mahau*) des *shasu* de race Edomite habitant les environs du Sinaï reçoivent la permission de venir s'approvisionner en Egypte, pendant une famine, au moment ou les Israélites, conduits par Moïse, quittaient la vallée du Nil.

Dans ce même document, nous voyons un chef de tribu sémitique, habitant cette région, qui est en discussion pour les limites et les impôts à payer au Pharaon avec le préfet voisin.

Du temps de notre texte démotique, ce sont les représentants de ces *Mahau* ou tribus qui sont devenus, à leur tour, les maîtres; et ils ont façonné l'Egypte à leur image. Deux tribus se disputent alors l'hégémonie : la tribu d'Ammerys et la tribu d'Hornekht, personnages tous les deux morts d'ailleurs.

Nous ne savons qui était Hornekht.

Il n'en est pas de même d'Ammerys, roi dont nous a également parlé Manéthon et qui avait régné à Saïs peu de temps auparavant.

On ne saurait donc songer à y voir le père légendaire d'une race, un patriarche analogue à Abraham ou Israël.

Les fils d'Ammerys, possédant un grand nombre de nomes ou districts, n'en sont pas moins les chefs de cette tribu (*mahau*) opposée à celle d'Hornekht : et on donne également à ces deux tribus le nom de deux races ou de deux partis.

La dernière appellation seule paraît bien exacte. Mais les mœurs publiques exigent alors des contribules, le même esprit de solidarité que des contribules d'une tribu arabe.

A ce point de vue, je me permettrai de renvoyer encore à l'histoire des arabes d'Espagne de Dozy.

Avant d'aborder le détail de notre récit, et pour en bien comprendre l'ensemble, il nous faut dire quelques mots d'une question de costume.

Tout le monde connaît le costume très simple des Egyptiens; car il est, à Paris, peu de personnes qui n'aient au moins une fois parcouru nos galeries.

Pour les hommes — même pour les rois — il consistait le plus souvent en une *shenti*, sorte de jupon court enveloppant les reins. Le reste du corps était nu : et cette nudité avait semblé aux Grecs un progrès. Thucidyde, en effet, nous raconte que les anciens Grecs portaient de longues robes, (ce que nous pouvons constater dans les statues archaïques, robes

analogues à celles des orientaux dont l'hégémonie s'était faite d'abord sentir en Grèce) et qu'à une époque historique peu reculée — peut-être quand ils songèrent à leur alliance intime avec les Egyptiens contre les Perses, ils se dévêtirent. Ils allèrent même parfois plus loin dans ce sens que les Egyptiens; car c'est complètement nus qu'ils combattirent dans l'arène.

Pour la lutte, au contraire, nous voyons les chevaliers de notre texte prendre un attirail guerrier assez compliqué. Quand je me sers du terme attirail guerrier je cherche à me calquer sur l'Egyptien qui rattache à la même racine cet attirail et le mot qui désigne la cuirasse ou l'armure.

Ce n'étaient pas d'ailleurs seulement les armes défensives dont on nous fait l'énumération pour les chevaliers, mais les armes offensives, telles que lance, épée orientale ou sabre analogue à celui des arabes et enfin petit poignard destiné à achever les blessés et comparable à celui qu'au moyen âge on appelait poignard de merci en le réservant au même but. Quant aux vêtements proprements dits, ils étaient nombreux et fort luxueux, nous aurons l'occasion de le dire.

Notre roman démotique est certainement traduit d'un original hiératique à peu près contemporain des événements qu'il raconte; car on y trouve une foule de traits et de personnages bien connus de nous, grâce aux archives officielles du temps sur pierre et sur papyrus. Malheureusement le commencement nous manque et nous n'essaierons pas de combler cette lacune.

Le récit débute actuellement par une discussion assez vive entre plusieurs interlocuteurs :

1° le roi Petibast, dont la résidence est à Tanis, mais qui semble être venu dans la partie orientale de l'Égypte pour en apaiser les chefs ;

2° Kaamenapi, résidant d'ordinaire à Mendès, auprès du gouverneur de cette ville, mais qui occupait la fonction de général des quatre nomes de Tanis, Mendès, That, Néterhib ou Sébennyte, formant le parti d'Hornekht ou le parti royal ;

3° Pimai, prince d'Héliopolis, le plaignant en cette circonstance, qui appartient au parti contraire, celui d'Ammerys, dont il est fils.

Kaamenapi est en train de raconter le récit que lui a fait son écuyer ou *setemash* au sujet de l'armure d'Ammerys qu'on reprochait à Kaamenapi d'avoir ravi à Héliopolis. A cette armure le clan attribuait une grande valeur, surtout religieuse. C'était une précieuse relique et un phylactère, symbole de sa puissance.

Kaamenapi avait, à son tour, accusé son écuyer qui lui répondit :

« Ce n'est pas moi qui l'ai prise le premier hors de là. C'est lui (un personnage nommé précédemment) qui l'a emportée à la forteresse de Djura, après avoir ravi cette armure à leurs mains. Il l'enleva, sans scrupule, et la plaça dans son bourg. Quant à moi, j'étais à Taaminplokh (du nome Mendésien) chez le chef des braves de Ma Sekhemit, (Ankhhor, fils de Hirbesa).

Toutes les paroles que lui avait dites son écuyer, Kaamenapi en fit aussi récit devant le roi, sans en rien omettre.

Mais Pimai refusa d'admettre ce témoignage innocentant Kaamenapi et ne chargeant que le gouverneur

de la forteresse de Djura. Il accuse formellement son adversaire d'avoir tout ordonné lui-même, puisque Djura fait partie de ses domaines, et d'avoir agi ainsi par son amour de la puissance et par son désir de faire un *nouvel apprentissage de prise de possession.*

Il semble par là le traiter en parvenu qui peu à peu a supplanté dans leur autorité les gouverneurs des quatre nomes, y compris le roi lui-même, dont il est devenu le ministre tout puissant, comme le général Tafnekht a fait autrefois pour Sheskonk IV à Memphis, dont il avait peu à peu usurpé la couronne. Ce reproche, qui ne manquait pas de vraisemblance, blesse profondément Kaamenapi.

« Ma famille est sans apprentissage de prise de possession » s'écrie-t-il, c'est-à-dire qu'elle est d'une noblesse ancienne. Il sort aussitôt pour convoquer à la lutte ses partisans.

On vint en prévenir les princes du parti contraire. Ceux-ci dressèrent des embûches pour s'emparer de leur ennemi, en profitant pour cela d'une fête d'Isis, afin d'entraver ainsi la guerre. Ils mirent à prix la tête de Kaamenapi, mais celui-ci s'embarqua à Djalo et traversa le fleuve pour aller près des siens.

Il porta plainte, bien entendu, auprès du roi, qui, de retour à Tanis, sa capitale, y convoqua les fils d'Ammerys pour y entendre leurs explications. Ordre fut même donné d'arrêter Pimai.

Mais, au moment même ou ceci se passait, eut lieu l'arrivée à la cour du chef de l'orient Pakrour, prince de Psapt, dont il est sans cesse question dans les documents contemporains, tels que les inscriptions d'Assur-

banipal et la stèle du songe. Pakrour jouait le rôle de chef de la tribu d'Ammerys.

Il prend l'offensive et dit :

« Est-ce que ce sont de belles choses que commet Kaamenapi en prononçant des blasphèmes pour piller ensuite les biens d'Ammerys? Il a dit de rassembler ses serviteurs et il a fait entendre cela au roi ».

Le roi répondit : « ne faites pas acte de jalousie en votre cœur » ; et il prononça ce serment : « Adjuré soit Amonra Sonter, le dieu grand de Tanis : je ferai renouveler pour Ammerys des funérailles splendides et excellentes. »

Pimai, qui accompagnait Pakrour, dit alors :

« Que mon grand seigneur écoute mes paroles. Si je volais les biens des gens de Mendès, sans que ceux-ci m'eussent fait tort, certes celui-ci (Kaamenapi) en tirerait vengeance. Adjuré soit Atum, seigneur d'Héliopolis. Le peuple de la région sans idole (du pays d'Héliopolis qui adorait le soleil au lieu d'idoles) est en train de se réunir pour lui faire payer le mauvais coup qu'il a commis. »

Le roi dit : « Mon fils Pimai, n'établis pas la guerre en Egypte, en sorte que de pareilles disputes aient lieu entre nous de mon temps. »

Pimai inclina la tête jusque sur le sol; mais son cœur était triste.

Le roi dit à son porteur de messages : « Qu'on envoie ces dépêches jusqu'en dehors des nomes d'Égypte, depuis Éléphantine jusqu'à Syène, auprès du gouverneur d'Éthiopie, en lui disant : Expédiez vos parachistes et vos taricheutes, ainsi que les onguents et les étoffes

d'ensevelissement nécessaires; transportez-les à Busiris neb tatu, et qu'on accomplisse les rites prescrits pour Apis, Mnèvis et le roi, ces trois dieux, et cela au bénéfice, du prince Ammerys. »

Ainsi se termina — par une sorte de compromis ordonné par le roi — cette nouvelle conférence. On avait violé la sépulture d'Ammerys, en enlevant son armure. Des services expiatoires et un nouvel ensevelissement pompeux allaient avoir lieu.

Les instructions du roi furent exécutées : et les deux tribus, cette fois réunies, assistèrent dévotement aux funérailles. Mais tout ne devait pas se terminer là. Le récit continue ainsi :

« Quand on eut introduit Ammerys dans son lieu de repos et sur son lit funèbre à Paosor neb tatu (la nouvelle place choisie pour son sommeil) le roi renvoya le peuple d'Égypte dans ses villes et ses nomes.

Pimai dit alors au chef de l'orient Pakrur : « Est-ce que je puis aller à Heliopolis, mon pays, en laissant dehors l'armure de mon père Ammerys, qui est à l'intérieur de l'île de Mendès à Djura? »

Pakrour s'écria : « Grande est la parole de Sopt, le grand dieu de l'Orient, parole ainsi conçue : Ecartez quiconque s'oppose à mon prophète Ammerys. Non, tu n'iras pas à Héliopolis, sans que nous emportions l'armure avec nous. »

Ils montèrent sur leur flotte et se rendirent à Tanis. Ils arrivèrent à la cour auprès du roi.

Quand le roi vit Pakrour et Pimai et leur peuple son cœur fut brisé. Il dit: « Que font ces grands hommes?

Est-ce que je ne vous ai pas renvoyés à vos nomes et à vos villes, après le bon ensevelissement de mon prophète le prince Ammerys? Quelle est la chose honteuse que vous avez faite encore? »

« — Est-ce que nous pouvons aller à Héliopolis, repartit Pakrour, sans emporter l'armure du prince Ammerys dans nos pays et nos villes? »

Le roi expédia alors à Djura un ordre portant : « Ma parole est à Kaamenapi à savoir: ne tarde pas de venir à Tanis, à cause d'affaires pour lesquelles je te désire. »

L'ordre passa successivement par la main du héraut, d'une servante et d'un esclave noir qui le remit à Kaamenapi. Celui-ci se rendit au plus tôt à Tanis.

Le roi lui dit: « L'armure de l'osiris roi Ammerys, qu'elle retourne à son lieu ; qu'on l'apporte à Héliopolis, dans la demeure de Pimai, d'où tu l'as emportée. »

Au moment ou il entendit ces paroles, Kaamenapi inclina sa tête à terre; mais son visage restait fermé.

Le roi répéta son ordre jusqu'à trois fois sans obtenir d'autre réponse.

Pimai s'avança alors au milieu de la salle en disant : « O toi qui me fais attendre, ne me fais pas manger mes biens en frais inutiles! Est-ce que tu ne fais pas ces choses par ton amour de la puissance? Eh bien, lutte avec moi devant le roi. »

A cet instant, le peuple d'Égypte s'écria : « C'est Kaamenapi qui veut la guerre. »

Pimai dit: « Adjuré soit Atum, seigneur d'Heliopolis. mon Dieu. Si ce n'était le respect qui convient à ce lieu et la crainte du roi qui est devant toi, je te ferais pren-

dre cela à toi (ici le geste d'un soufflet); car tout ceci n'est qu'un nouveau prétexte à mon égard. »

Kaamenapi dit alors : « Adjuré soit l'esprit de Tat (Mendès) le dieu grand. La douleur sera dans le pays, la guerre dans la ville. Elle viendra entre tribu et sa compagne, entre chacun et son voisin, avant qu'on ne fasse sortir l'armure de la forteresse de Djura. »

Le chef de l'Orient reprit : « Elle est bien belle la manière d'agir de Kaamenapi et bien belles aussi sont les paroles qu'il a prononcées devant le roi ! Voyez maintenant à nous repousser. Je ferai éprouver (trouver), à Kaamenapi et au pays de Mendès la honte des paroles qu'ils ont dites. Je le rassasierai de guerre. On avait retenu ma main, pour empêcher la guerre d'exister en Egypte. Mais puisque le roi me repousse, je ferai voir au roi la guerre entre les deux corps d'armée. Tu prendras pour témoins ceux qui seront. Tu leur feras contempler ce spectacle sur la montagne. Quand elle passera, tu verras le ciel se fendre sur la terre; tu entendras le frémissement de celle-ci; tu verras les crocodiles de Pasapt, les lions de Metélès et leur manière de combattre. Le fer parcourra la vallée, que nous rendrons brûlante. »

Ce fut en vain que le roi intervint encore en essayant, tantôt d'adoucir Pakrour et Pimai, tantôt d'obtenir de Kaamenapi le renvoi de l'armure à Heliopolis. On fut finalement obligé d'en venir à un tournoi, à un véritable jugement de Dieu, pour lequel les deux tribus furent convoquées.

Celui qui prit l'initiative de cette lutte suprême, non encore réglementée, fut Kaamenapi, qui demanda

au roi de faire convoquer ses partisans, puis qui, après un refus du souverain, alla trouver dans sa maison le héraut royal en lui ordonnant de faire prévenir les princes ses amis en ces termes : « Faites vos préparatifs ainsi que votre peuple. Qu'on leur donne une solde en vêtements et en argent tirée du trésor royal ! Qu'ils reçoivent leur convocation. Qu'ils partent ! Qu'on donne à celui qui est sans armes son fourniment de guerre et que ces vaillants se dirigent au bassin de la Gazelle sur la plaine de Buto, déesse de la localité Ami près du portique d'Hathor dame de Mafek. »

Ses adversaires prévenus par hasard en firent autant mais sur le tard. Pimai craignait fort une surprise, Pakrour vit que sa face était troublée et qu'il était affligé en son cœur. Il lui dit : « Mon fils Pimai n'afflige pas ton cœur au sujet des paroles des messagers que tu as entendues. Tes compagnons aussi te rejoindront. »

Il s'adressa ensuite au roi : « Tu connais cet habile homme. Envoie donc le porteur des messages. Qu'il écrive un ordre pour nos pays et nos villes, nos frères et nos gens. »

Le roi dit : « fais les prévenir en mon nom. »

Pakrour alla trouver le héraut pour qu'il donnât semblable rendez-vous à ses partisans.

Après ces choses, Pakrour dit : « mon fils Pimai, tu as entendu les paroles que je leur ai fait dire et les ordres que j'ai envoyés à tes pays et tes villes. Va au rendez-vous. Sois le premier à te présenter devant ces hommes de guerre. Sois en avant de tes frères venant de ta tribu. Ils te trouveront là. S'ils ne te trouvaient pas, ils s'en retourneraient chez eux. Moi j'irai à Pasapt, je ren-

drai solide le peuple, pour qu'il ne recule pas, et je ferai aller ma tribu au lieu où tu seras. »

Pimai suivit ce conseil. Alors Kaamenapi le voyant isolé et n'ayant avec lui que Djijoi, son écuyer, trouva l'occasion bonne pour s'en débarasser.

« Il va amener, dit-il, la mort et la désolation des nomes. Eh bien! la mort qu'on la reporte sur lui en ce moment, en l'entourant au sud, au nord, à l'occident et à l'orient. Qu'on ne s'écarte pas de sa poursuite jusqu'à ce que, par ruse, on ait terminé sa vie. Quand ses frères viendront et qu'ils le trouveront mort, leur cœur sera brisé en eux, leur force cessera dans leurs bras et ils s'en retourneront à leurs bourgs et à leurs pays, sans qu'on puisse désormais les réunir pour nous obliger à rendre l'armure d'Ammerys ».

Ce plan diabolique fut exécuté. Pimai se trouvait, comme Roland à Roncevaux, seul contre une armée; et cependant il résolut de ne pas refuser le combat. Cette scène est touchante.

Kaamenapi commence par dire à son adversaire : « O toi qui est privé de poing! permets que nous fassions un moment de combat — un jeu en 52 (1) — avant que les autres nous rejoignent. »

Pimai répond : « Ceux-là ne combattront pas jusqu'à ce que nous l'ayons fait. Suis-je venu pour causer le deuil et frapper le cœur du pays d'Egypte? Venez ici, vous autres; voici la réponse que fait Pimai : Je suis debout pour combattre. »

(1) C'est le nom d'une partie d'échecs dans le roman de Setna. Ce jeu comptait 52 figures, comme notre jeu de cartes le plus habituel a 52 cartes.

Son jeune écuyer Djidjoi pleura et dit : « O mon Dieu, garde pour toi ton serviteur ! Qu'il soit sauvé ! Il est grand de cœur ! O Dieu, est-ce que tu peux faire ces choses : un seul souffrir parmi le peuple d'un pays, en sorte qu'on le détruise ? Ne dirai-je pas au peuple qui combat avec Kamenapi et qui vient des quatre nomes : Iras-tu au lieu où l'on t'ordonne, avec lui, et cela sans honte ? Nous n'avons personne pour nous appuyer. Il est venu vers vous. Que notre combat soit à armes égales. Et à Karmenapi ne dirai-je pas... »

Mais Pimai s'écrie : « mon frère Dijdjoi, il ne faut pas que tu dises ces choses ! Mon cœur est ferme. Il ne m'appartient pas de déclarer que je ne veux pas combattre. La honte m'atteindrait. Je serais déshonoré à Mendès, dans les quatre nomes, sans qu'il m'appartint désormais d'être compté comme chevalier. C'est pourquoi affermis ton cœur, mon frère Djidjoi. Que tous ces hommes armés se présentent devant nous ! »

Pimai s'arma donc comme une victime pour le sacrifice. Outre ses armes offensives et défensives, il se revêtit d'abord d'un vêtement collant, d'une sorte de gaine de cuir propre à recevoir l'armure, puis d'une étoffe de byssus partant du nombril et enserrant les jambes. Cette étoffe était toute travaillée en argent et aspergée, pour ainsi dire, de pierres précieuses. Le tissu en était fait de fils entrelaçant leurs brins, en leur milieu, et 12 rameaux de palmiers en or et en argent en partaient sur les reins pour aboutir sur le dos. Le dos lui-même fut recouvert d'une tunique de byssus venant de Panemh et dans lequel de l'or était enchassé. Le tout était recouvert d'un manteau lié par

une ceinture de byssus. Enfin, sur la poitrine on apercevait un pectoral formant garniture de fête et comprenant des oiseaux et même des chameaux d'airain fondus à la façon des statuettes divines. Il ne faut pas oublier, en effet, que le chameau — si cher aux Bédouins et aux Arabes et qu'on ne voit nulle part représenté dans les monuments égyptiens, était très aimé de ces tribus sémitiques — comme « la chamelle de Dieu » de Mahomet et qu'il figurait alors, à côté des chars et des autres quadrupèdes ou des machines de guerre, dans la description des armées en marche.

Je ne continuerai pas l'énumération détaillée des pièces du costume d'apparat de Pimai, description dans laquelle se complait notre auteur et je me bornerai à y opposer l'attirail beaucoup plus simple de son ami Pakrour, revêtu simplement d'une cotte de mailles de fer, coiffé d'un casque d'airain fondu, ceint d'une épée de combat en fer forgé et d'un poignard d'acier de fabrication occidentale. D'une main, il tenait une lance en bois d'Arabie avec garniture de fer et, d'une autre main, un bouclier d'or.

Un de leurs amis, qui, non attendu, vint tout à coup pour combattre avec eux depuis le fond de la Syrie et qui s'appelait Montubaal, c'est-à-dire réunissait en sa personne le dieu de la guerre des Egyptiens Montu et le grand dieu Baal ou Bel des Sémites assyriens ou syriens, est plus simplement encore comparé à une colonne de fer, absolument à la façon des chevaliers du moyen âge.

C'étaient bien en effet de véritables chevaliers que ces hommes, ainsi que leurs amis et leurs adversaires. Je

ne puis ici décrire tous leurs défis et toutes leurs luttes remplissant un vrai volume. Ce volume je le donne en ce moment en entier, je l'ai dit, dans ma Revue égyptologique, avec les détails philologiques, historiques et bibliographiques nécessaires (1). Qu'il me suffise de dire que la conspiration ourdie par le chevalier félon Kaamenapi ne réussit pas et que lui-même, renversé par Pimai et courbé sous son bouclier, allait périr quand le roi et le maréchal de la lice du parti opposé donnèrent l'ordre de cesser le combat.

A ce moment, le prince Petichons tenait, de même, à sa merci, le fils du roi Petibast, le prince royal Ankhhor, qui avait pris part au tournoi dans les rangs des adversaires de Pakrour et de Pimai, les chefs de la tribu d'Ammerys, c'est-à-dire dans la tribu d'Hornekht à laquelle il appartenait et que présidait dans la lice Kaamenapi.

Notons-le d'ailleurs, de même que chez nous les chevaliers allaient chacun dans les tournois frapper de leurs lances l'écu des adversaires choisis par eux, de même alors, en Egypte, dans l'enceinte réservée et entourée de gradins que nous avons précédemment décrite, on voyait souvent un des juges, désignés pour présider, quitter les tribunes, descendre dans l'arène et défier soit un des autres juges, soit un guerrier quelconque du parti opposé. Comme cela se produisait souvent au moyen âge, la mêlée en champ clos devenait facilement une bataille rangée où figuraient des armées;

(1) De ce roman, dont le texte a été publié par mon ancien élève Krall, M. Maspero a dit, de son côté, quelques mots dans le *Journal des Savants*.

et dans ces armées, il y eut un horrible massacre. En dehors de Pimai et de Petichons, les héros du jour étaient aussi de la tribu d'Ammerys. Ce furent, d'une part, le syrien Montubaal et, d'une autre part, l'éthiopien Minauoi, le prince d'Éléphantine. Au premier il appartint de faire dans la lutte une telle tuerie que le roi, qui devait plus tard encore intervenir pour sauver son fils, quitta dès lors sa tribune et monta sur un char, avec Pakrour pour supplier les combattants de faire trêve.

Quant au second, son rôle destructeur commença alors que la bataille sur terre était terminée et que l'ardeur guerrière s'était propagée dans les deux flottes garnissant le fleuve.

Il se précipita à l'abordage de la galère de Djého, fils d'Ankhhorsièsé, dans laquelle on avait embarqué l'armure d'Ammerys, après l'avoir enlevée à la forteresse de Djura. Dans la cabine, 57 chevaliers veillaient sur elle. Minauoi en tua de sa main 54. Il enleva l'armure. Escorté de ses 40 chevaliers et de son armée de 9,000 hommes, il s'empara également de la flotte ennemie et de son équipage.

La guerre se trouva dès lors terminée; car c'était l'armure d'Ammerys que la tribu d'Hornekht ne voulait pas rendre.

Le roi Petibast avoua même, à deux reprises, la défaite de sa tribu : la première fois lors de la trêve proclamée dans la lice, alors qu'il avait dit : « Adjuré soit Amonra Sonter ! La race d'Hornekht est abattue : le parti de Mendès et de Kaamenapi est défait par Petichons (l'adversaire heureux du prince royal); sa main

est sur le pays. Je n'ai point à reconnaître d'autre dieu, ainsi qu'Ankhhor, mon fils, qu'il a vaincu. Le gouvernement du peuple des quatre nomes était lourd pour l'Egypte. Vous avez triomphé. Vous avez fait carnage et destruction parmi eux. Ils se sont enfuis vers ceux qui se sont réfugiés sur la flotte. Toutes les choses qui ont eu lieu en Egypte seront désormais célèbres » ; la seconde fois après la défaite de la flotte, alors que Pakrour lui dit : « saisis toi de ta puissance pour faire être la paix en Egypte, faire cesser l'esclavage et les combats qu'à causés Kaamenapi » et qu'il ordonna de graver une stèle, dans tous les temples d'Egypte, afin de constater la défaite de son parti.

Là s'arrête notre roman, ou plutôt notre composition littéraire. Mais l'histoire va plus loin et la stèle du songe complète heureusement ce récit.

Dans cette stèle, le dernier mot appartient encore aux Ethiopiens. Mais ce n'est pas le prince d'Elephantide allié de l'Ethiopien Minauoi, l'un des fils de cet Ammerys appelé par Manéthon Αμμερυς Αιθιοψ « Ammerys l'Ethiopien » qui y joue le principal rôle. C'est un parent et successeur de Rutamen ou Urdamani (1), roi d'Ethiopie, dernier adversaire d'Assurbanipal, secrètement appelé par Pakrour, prince de Pasapt et par tout le parti d'Ammerys, qui intervient alors. Ce prince, Rabaku Tonuatamen, averti de sa haute

(1) J'ai eu récemment entre les mains un *ushebti* c'est-à-dire une petite statuette funèbre en terre émaillée qu'on venait de recevoir de la partie de la Chaldée explorée autrefois par M. de Sarzec et qui l'est maintenant par d'autres, statuette d'art vraiment éthiopien et portant le nom du roi Rutamen ou Urdamani. Ce roi éthiopien aurait été emmené captif par Assurbanipal et serait-il mort en Chaldée ?

mission par un songe, envahit de nouveau l'Egypte, comme Piankhi, Shabaku et Tahraku. Aidé de ses nouveaux alliés, il fait disparaître les principaux représentants des dynasties précédentes, entre autres, d'une part, son parent Niku ou Nechao Ier, prince de Memphis, l'allié d'Assurbanipal, et d'une autre part, le sémite d'origine Petibast, de Tanis, qui avait été également un fidèle vassal du même conquérant assyrien.

On ne parle plus dès lors de la dynastie tanite, dont le monarque s'était humilié en vain devant la tribu adverse, et quant à celle de Memphis dont l'héritier Psammetiku s'était réfugié en Syrie après le meurtre de son père par Rabaku (qu'Hérodote confond avec Shabaku) il ne revint d'exil qu'un peu plus tard, pour devenir, cette fois, le fondateur d'une dynastie, appartenant d'ailleurs à la branche cadette des rois d'Ethiopie et qui ne fut plus supplantée que par Amasis à la veille de l'invasion de Cambyse.

La dodecarchie, déjà ébranlée par les Ethiopiens, cessa définitivement alors, emportant avec elle l'esprit chevaleresque importé de Syrie par les Bubastites et dont les tournois si brillants avaient beaucoup affaibli la nation. Tout cela dut céder la place aux anciennes traditions égyptiennes, un instant interrompues par ce moyen âge d'origine étrangère, traditions que les Ethiopiens avaient soigneusement conservées.

C'était en effet le parti nationaliste qui l'emportait, bien que revenant du haut Nil.

Déjà vainqueur des étrangers jusque dans leurs jeux guerriers, il devait l'être bien plus par la vie intense, les saines vertus et un idéalisme plus

élevé et plus vigoureux, qui, au lieu de s'attacher à l'individu, savait considérer les ensembles. C'est par là que l'Égypte devrait être l'éternel modèle des nations civilisées les plus modernes. Si la bravoure est une belle chose, la charité est plus belle encore, et si l'on peut à juste titre se passionner pour la brillante et valeureuse épopée que fut le moyen âge, on doit le faire encore plus pour le moment où l'homme, s'effaçant avec sa gloire personnelle devant un motif d'ordre plus idéal, plus large et plus humain, chercha à amener l'ère de la paix, de l'union, de l'élévation morale. Or, sur le terrain de la morale, comme sur celui des plus larges conceptions sociales, l'antique terre des Pharaons, je l'ai démontré déjà, n'a été dépassée par aucun pays du monde.

II

L'ÉGYPTE ANCIENNE

ET LE ROMAN HISTORIQUE [1]

Le roman est l'histoire des mœurs et les mœurs sont l'écho des croyances. Rien n'est plus poignant à ce point de vue que le choc des doctrines et les transformations de la vie humaine qu'il produit. Les passions seules sont éternelles et parfois on se demande si la conscience est morte, si l'âme est morte et s'il ne reste plus ici-bas que la chair.

Une des questions que se posent le plus souvent les penseurs, c'est : Où allons-nous? Quel est l'avenir de l'humanité?

A certains moments, pour le philosophe, l'horizon paraît bien sombre et l'inquiétude se transforme en angoisse. C'est surtout quand l'âpre désir de jouir est devenu général pour les masses, quand on ne voit plus

(1) Leçon d'ouverture générale du 8 décembre 1902.

clair dans l'esprit et dans le cœur, quand l'abyme de l'âme appelle un autre abyme qui n'étant plus Dieu ne peut être que le néant, « abyssus abyssum invocat ». On se demande alors si ce n'est pas la fin.

Eh bien, non! ce que nous croyons une nouveauté n'est qu'un recommencement. Les plus anciennes civilisations ont connu de ces crises et, par un moyen ou par un autre, la Providence les a fait cesser. Il est donc très instructif — non seulement pour les moralistes, mais pour l'école littéraire actuelle qui fait du roman, comme de l'art lui-même, une science psychique — de prendre des leçons de l'histoire et surtout de l'histoire des peuples qui ont longtemps vécu.

Déjà le plus vieux livre du monde, le Papyrus Prisse nous fait assister à la lutte entre les deux courants qui se disputent l'homme : pauvre épave qu'ils font tournoyer.

D'un côté est la parole « de ceux qui ont entendu les conseils du passé, leur audition des dieux ». De l'autre, est la parole de ceux qui n'écoutent pas et qui nient tout.

L'enseignement des pères, cet enseignement traditionnel qui vient de Dieu, le premier père, et a son refuge assuré dans la conscience de l'homme, voilà la loi qu'on doit suivre. Ptahhotep s'écrie :

« Etre l'ami de Dieu, c'est obéir; ne pas obéir, c'est être l'ennemi de Dieu.

« Le cœur devient son maître dans l'action d'obéir ou de ne pas obéir. La vie et le salut d'une personne, c'est son cœur qui en décide. L'obéissant écoute la parole. Aimer à écouter (ou obéir), c'est faire le bon précepte.

« Si un fils écoute son père, c'est une double joie. Celui dont on dit cela est un fils qui plaît à son Maître (à Dieu).

« L'homme docile qui écoute celui qui dit ces choses est parfait en son cœur. Il est dévoué à son père et sa mémoire sera dans la bouche des vivants, de tous ceux qui entrent sur la terre, pendant toute leur existence.

« Oui! si le fils d'une personne reçoit le dire de son père, il n'y aura rien de vil dans toute sa conduite.

« Si tu enseignes à ton fils à être docile, ses qualités seront dans le cœur des *sars*. Il règlera sa bouche pour parler. Il voit dans l'obéissance d'un fils sa perfection.

« Ses compagnons de marche où sont-ils?

« L'homme vil passe; celui qui n'obéit pas sait au lendemain ce qu'il a établi pour lui; celui qui scrute ou discute ce qu'on lui a dit est pressuré.

« Oui! celui qui scrute ou discute est celui qui n'obéit pas. Il ne fait pas les choses quelconques qui sont à faire. Il voit la science dans l'ignorance, le bien dans le mal. Sa bouche dit toutes les faussetés pour s'élever chaque jour. Il vit dans la mort. C'est là qu'est son aliment. C'est la fraude en son dire. Il s'en fait gloire. Ce que les *sars* savent être la mort, c'est sa vie de chaque jour. Il y a repoussement de sa face, à cause de la multitude de ses actions d'aller dans la voie du mal continuellement ».

Ne croirait-on pas que ceci a été écrit hier pour dépeindre éloquemment notre décomposition morale et sociale?

C'est hier en effet que je prenais connaissance d'un programme des féministes à l'étude duquel ces dames

convient toutes les femmes de France et qui a pour base la négation même, non seulement de la morale, mais de la plus vulgaire pudeur. A Dieu ne plaise que j'en donne ici des extraits, moi qui ai été cependant président de la grande société anglaise que ces féministes ont pris pour type et qui avait pour but d'obtenir des législateurs certaines réformes très justes relatives aux droits civils et naturels du sexe faible, bien souvent tyrannisé par l'autre.

Si nous nous tournons du côté de l'homme actuel, c'est encore bien autre chose. Du haut d'une tribune qu'ont illustrée les plus grands orateurs on va jusqu'à traiter Dieu de vieille chanson destinée à bercer les malheureux.

Mais, encore une fois, qu'on ne croie pas cela nouveau. Qu'on n'y voie pas un état d'âme propre à notre siècle. Le sophiste qui a déguisé sa doctrine sous forme des « entretiens d'un petit chacal Koufi et d'une chatte éthiopienne », dernièrement expliqués par moi et auxquels je compte consacrer une étude détaillée, niait aussi effrontément, au premier siècle de notre ère, les fondements de la morale, poussait aussi à la satisfaction des passions les plus ignobles et les plus honteuses, enfin supprimait également toute croyance en une divinité, tout espoir en un *au delà* et en une rétribution finale.

Comme le dit Ptahhotep, l'homme de cette sorte « vit dans la mort, c'est là qu'est son aliment » triste aliment pour l'âme en vérité!

Mais il ne faut pas oublier qu'à côté de l'incrédule qui se cache derrière le Koufi, il y avait à la même

époque des croyants, qui, comme Phibfhor, dont nous avons également retrouvé l'œuvre, s'attachaient aux vieilles traditions de Ptahhotep, revivifiées encore par l'influence de l'Évangile.

Ceux là reconnaissaient, avec le Koufi, l'abaissement profond de leur patrie. Ils s'inclinaient devant les tristes nécessités du temps. Mais ils espéraient en Dieu, prêts à lui sacrifier leur bonheur et leur vie.

Si j'étais plus jeune, si j'avais encore la fraîcheur d'une imagination vierge et non point fatiguée par les dégoûts contemporains et par la lourdeur résultant d'une existence consacrée aux travaux les plus ardus, les plus absorbants, je voudrais prendre la plume du romancier et peindre, d'une façon entièrement vécue, à l'aide des documents originaux et sans aucune autre fiction que celle de l'intrigue toujours nécessaire et du choc actuel des convictions, cette société si curieuse de l'Égypte aux deux premiers siècles de notre ère. Ce ne serait pas un plagiat du *Quo vadis*, je prie mes lecteurs de le croire, et je ne ferais dire aux personnages typiques, représentant les courants d'opinion, que ce qu'ils ont réellement dit alors, d'après les papyrus et les inscriptions.

Il y aurait, d'un côté, ces prêtres, ces prophètes de l'antique religion, ayant un idéal très relevé et un monothéisme réel, sous le masque de symboles divers et d'une mythologie compliquée.

D'un autre côté, ces autres prêtres prenant au pied de la lettre cette symbolique et y puisant une ardeur fanatique contre tous ceux qui cherchaient Dieu derrière les dieux.

D'un autre côté, ceux de leurs collègues qui se contentaient de jouir de la vie et de ses plaisirs, en jettant, derrière leurs sacrifices et leurs libations, une sorte de défi aux dieux qu'ils servaient.

Il y aurait aussi les apôtres et leurs disciples immédiats qui, comme Phibfhor, obéissant à la discipline du secret, abritaient tout le christianisme derrière le vieil enseignement des sages de l'Égypte.

Il y aurait enfin ces philosophes niant tout ouvertement et prêchant, comme Darwin, le *struggle for life,* avec le nihilisme le plus abject.

Il faudrait mettre en présence et en contact, avec les différents héros de ce drame, ces nihilistes s'écriant, dans leur ironie impie :

« Il n'y a point de parole dans le monde, si ce n'est celle que fait le Dieu, qu'il prononce dans la nuit.

« Celui qui fait le bien le voit se retourner pour lui en mal.

« Ceci après cela.

« Qu'en adviendra-t-il pour le meurtre?

« Le bon : le serref lui fait violence : on le laisse prier les dieux.

« C'est la vérité !

« Est-ce que tu ne sais pas que le serref est le plus fort animal de toute la terre? C'est le roi terrible de quiconque est sur le monde, celui-là !

« La rétribution! Il n'y a pas de rétributeur pour la lui rétribuer! Son nez est celui du faucon, son œil celui de l'homme, ses flancs ceux du lion, ses oreilles celles du... ses écailles celles de la tortue de mer, sa queue celle du serpent.

« Quel souffle (quel être animé) existant sur le monde pourra être de sa sorte quand il frappe! Qui donc au monde est en similitude?

« La mort est la rétribution! C'est la reine terrible de quiconque est sur le monde encore, celle-là!

« Tu sais cela. (L'écriture dit :) celui qui tue, on le tuera, celui qui ordonne de tuer, on le tuera aussi.

« Il vaut mieux que je dise les paroles sus-indiquées devant toi, pour faire parvenir ceci en ton cœur, qu'il n'y a aucune chose qui pourra écarter le dieu, le soleil, le disque sublime, la rétribution venant de Dieu!

« Ah vraiment les dieux prennent soin de qui donc sur le monde, depuis l'insecte *sir,* qui n'a point d'être plus petit que lui et qui puisse parvenir à son ignominie, jusqu'au *serref* qui n'a point d'être plus grand que lui?

« Le bien, le mal que l'on fera sur la terre, c'est Dieu qui le fait recevoir et qui dit : « Que cela arrive ! »

« On dit :

« Je suis petit de taille devant le soleil et il me voit. Comme est sa vue sur moi, de même son flair, son audition. Qui donc au monde lui échappe encore? Il voit ce qui est dans l'œuf. »

« — Il en est ainsi et celui qui mange un œuf est comme celui qui tue. Non! leur prière ne restera pas après eux encore, même si je me transporte dans la bonne demeure (le tombeau) pour les y voir! Leur prière pour leur protection — au sujet du sang des victimes qu'on a tuées — on ne le fera pas parvenir devant Ra!

« — On dit :

« Ils meurent. On recherchera leurs os pour leur donner le repos. Ils ressusciteront après la mort qui leur a été infligée. Ils demandent la protection des dieux et des hommes pour leur sang ! »

« — C'est pour calmer leur cœur, car si je parle de la rétribution de la vengeance — de cette rétribution qui accomplit leur supplication pour qu'on leur fasse protection ou qu'on fasse disparaître les coupables, je ne dis pas la vérité; car la prière ne tue pas le coupable jamais. Il est après cela arrivant. — Il vivra. — Il mourra. — Il n'écartera pas cela non plus ! »

Il faudrait faire intervenir aussi, à côté du philosophe nihiliste blasphémant contre la misère et les violences auxquelles il est soumis depuis son enfance, cette pieuse égyptienne, nourrie dans le pur enseignement de l'ancienne religion, qui l'a habituée à la résignation et à l'espérance.

« Elle dit :

« Non, quand le faible est violenté, la rétribution approche. Le méchant et le meurtrier n'arrivent pas au but; car l'homme grand et puissant ne chassera pas le grand seigneur hors de ses demeures.

« Elle dit encore :

« Dieu ne donne pas la chair en nourriture à la bête féroce; car ce n'est pas lui qui fait faire violence.

« Le fort qui inflige de la peine — est plus fort que lui, celui qui la supporte.

« Le ciel porte un orage. Il amène la tempête du pays du cèdre. L'affluence des grandes eaux se met devant les apparitions du soleil. Au matin, il fera resplendir

la lumière en sa place avec la joie, ses rayons avec la vie ! »

Cette pieuse égyptienne n'était-elle pas, quant à l'âme, la sœur de cette autre grande dame qui s'écriait jusque sur son tombeau :

« O prêtres ! scribes ! vous tous qui êtes instruits dans les choses des maisons de science, vous tous qui êtes habiles dans la parole de Dieu, habitants des sanctuaires, qui que vous soyez, vous qui venez à la montagne funèbre et qui montez sur cet escalier — venez pour me faire comparaître et m'interroger sur la voie de vie, sur la voie bonne que suit le bienheureux (*hesi*), dont le cœur est dirigé vers elle.

« Je vous le dis : pendant que j'étais, j'ai fait pour vous ce qui convenait pour donner suite aux plans d'adoration divine : et mon nom resta caché jusqu'à la demeure du dieu grand, seigneur de l'Amenti (de l'enfer égyptien); car l'âme d'une personne vit par l'action de cacher son nom.

« Je me suis affermie, moi, par la véracité de cœur.

« Je n'ai pas prêté à intérêts, moi ; mais j'ai donné du pain à l'affamé, de l'eau à l'assoiffé, des vêtements au nu, des largesses dans la main de chacun.

« J'ai été une dévote à son père, bénie de sa mère, dans le cœur de ses frères, unie de cœur avec tous les hommes de son pays. J'ai fait vivre les pauvres avec mes biens en tout temps de disette, quand le Nil était petit.

« J'ai donné la subsistance à toute âme vivante et les ai même fournies d'huile, de vêtements, alors que

leurs revenus s'en étaient retournés au ciel (s'étaient dissipés en l'air). J'ai fixé un jour à chaque dieu, pour qu'il y fasse l'alimentation des hommes avec mes biens.

« Elle dit encore :

« J'ai marché dans les voies divines, depuis mon enfance jusqu'à ma mort, chaque jour. Dévote, j'ai marché dans les voies des dévots. Tous les biens sont venus par moi; car j'ai apporté le bien à tous les hommes. J'ai eu le cœur plein de sollicitude pour les prophètes. Je n'ai pas aimé à acquérir richesse, alors que je prodiguais, par amour, les approvisionnements et toute chose aux habitants des sanctuaires. Je suis une personne bonne en sa piété, dévote en son adoration envers Dieu, depuis sa jeunesse, et dont le cœur entra toujours dans le chemin de Dieu. »

Mais quel scandale quand une telle dévote, dont le cœur était plein de sollicitude pour les prophètes, rencontrait des prophètes et même des grands prêtres tels que ceux dont la famille fut à la tête du souverain sacerdoce de Memphis sous les derniers Lagides, pour y joindre bientôt, après la conquête, la dignité de prophètes d'Auguste, osant pousser l'impiété jusqu'à se vanter d'avoir eu un sérail de jolies femmes, contrairement à la loi prescrivant au prêtre la monogamie et gravant sur la tombe d'une de leurs favorites, une inscription telle que celle-ci :

« O frère, mari, ami, ne t'arrête point de boire, de manger, de t'enivrer, de pratiquer l'amour, de faire un heureux jour, de suivre ton cœur jour et nuit; ne mets pas le chagrin en ton cœur. Qu'est-ce que les années, si nombreuses fussent elles, qu'on passe sur la

terre? L'occident (l'*ament,* l'*Adès* égyptien) est une terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place ou restent ceux qui y sont. Dormant en leur forme de momies, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères; ils n'aperçoivent plus leur père, leur mère; leur cœur oublie leurs femmes et leurs enfants..... Celui dont le nom est « La mort complète vient », quand il a mandé tout le monde auprès de lui, ils viennent à lui, effarant leurs cœurs de sa crainte. »

Les gens de cette sorte sont ceux qui, déjà du temps d'Hérodote, faisaient mettre un cercueil dans la salle de festin pour s'exciter au plaisir et à la débauche. Ce sont ceux sur lesquels s'appesantit le philosophe nihiliste dont nous parlions tout à l'heure, voulant y voir la totalité des habitants actuels de l'Égypte et de l'Éthiopie, convertis à la négation suprême.

« Ni par force ni par douceur, les grands n'ont pu empêcher la négation de faire ravage; sa puissance sur le monde est immense. On n'a pu l'éloigner pour la chasser d'Égypte.

« Elle va son train, la joie — ainsi que la gloutonnerie et l'ivrognerie. Ils n'ont pu (les grands) faire se cacher la luxure. Tu sais cela. Fait réjouissance devant toi, fait jour bon (ou heureux), tant par violence que par mauvaise lutte — l'Égypte entière — y compris les grands et les petits. La fête va vers la perdition, vers la maison d'ivresse du Dieu Tum, le dévoreur (symbolisant la mort). Il s'en vont, avec toi, tous s'unir joyeusement en Égypte. Ils s'adonnent au plaisir dans le pays des marais de Bast (dans cette Bubastis dont Hérodote nous décrivait déjà les fêtes licencieuses). Ils sont en

allégresse dans les terres cultivées. Ils font parole joyeuse parmi les Éthiopiens. Madame, l'Éthiopie lutte à tes pieds. Tes pays font jour heureux avec leurs corps par impudicité. Leurs hommes, chez eux, accostent les belles femmes dans la rue sans rire. Tu tourneras, o femme, ta face vers eux. Tu fais comme l'inondation qui afflue dans les terres sèches en répandant les eaux sur elle. Ouvre toujours! Plus douce est la poussière de tes pieds que la poussière des portes des trompeurs de votre peuple d'Égypte (c'est-à-dire des temples d'Égypte). O toi en qui est la force! Douce est l'odeur de ta demeure, dans laquelle l'haleine de ta bouche répand, dans le pays des fleurs, la douce émanation du parfum *ash!* Ta salive est un miel. Les eaux de ta bouche ont la suavité du fruit de la vigne. Elle est plus douce, ta bouche si bonne, qu'un jardin planté et verdoyant, produisant tous les bons arbres. Les ouvertures de tes yeux sont un ciel resplendissant, sans aucun mauvais nuage. Meilleur est le séjour devant toi que le rassasiement après la faim, la force après l'oppression, un enfant après les douleurs de l'enfantement. Douce est ta parole ! »

Ce sont là ces Égyptiennes dont, au dire des anciens, la beauté et la grâce étaient si séduisantes; mais ce sont aussi celles dont Phibfor, le docteur chrétien, disait :

« Quand une femme te plaît, c'est ton maître qui s'est révélé en elle.

« Une femme belle, qui n'aime pas un autre dans une cousinerie de femme, est une personne sage.

« Elles ne sont pas nombreuses, les femmes dont l'âme est molle et indifférente dans ce chemin de l'amour coupable.

« Que pour elles soit un bon commandement venant de Dieu !

« Il y a telle femme qui remplit sa maison d'approvisionnements.

« Il y a telle autre qui rend Dieu maître de son intérieur.

« Il y a telles autres que je ferai connaître pour le déshonneur, en qualité de femmes molles et sensuelles;

« Je les crains, celles là, à cause de la crainte que j'ai de la ruine.

. . . . . .

« Ce n'est certes pas une bonne femme qui enchante le cœur d'autrui ;

« Ce n'est pas, non plus, l'effrontée de la rue, celle qui sait l'anihiler;

« Il n'appartient pas à un homme sage de se rencontrer avec de telles femmes;

« En effet, la meilleure manière d'opérer la ruine est celle qui se trouve parmi les femmes. »

Mieux que tout autre, d'ailleurs, le cœur aimant de la femme était apte à comprendre le bon commandement venant de Dieu et à rendre Dieu maître de son intérieur. Convertie, la femme était donc la plus fervente des disciples de la nouvelle doctrine évangélique ; prêchant Dieu que toute la création démontre. On la voyait écouter avec respect cet humble précepteur sortant de l'ancien palais royal, devenu la demeure de l'Augustal, pour crier devant les incrédules et les libertins de tout ordre :

« Que soient les choses de Dieu une plaisanterie pour le cœur de l'homme sage !

« Que soit la vie de l'homme sans vergogne un fardeau pour le cœur de Dieu lui-même !

« Qu'on lui donne la durée de vie pour le réserver pour la punition ;

« Qu'on donne les biens à l'homme sensuel parce qu'il a reçu son souffle pour cela.

« On ne connaît pas le cœur de Dieu jusqu'à ce qu'il fasse venir la résurrection.

« Est-ce que la créature lèvera la main ? — Dieu la connaît.

« Il connaît l'impie qui se glorifie de ses délicatesses et de ses sensualités ;

« Il connaît l'homme de Dieu et le grandissement de Dieu en son cœur ;

« La langue dont on n'a pas donné la réponse, ses paroles, Dieu les connaît ;

« Le coup de révolution qui vient, alors qu'il est loin, son repaire (son lieu de préparation) est révélé pour lui ;

« En sorte que l'impie fait de sa main un piège être pour quelqu'un ;

« Et que Dieu le fait échapper (son adversaire au) désastre auquel il était en quelque sorte attaché.

« Qu'on proclame les prodiges de Dieu dans les infortunes imméritées ;

« Il veille la nuit à cela, afin de donner des approvisionnements aux Égyptiens ;

« Il fait se manifester, pour l'homme, un cœur et une langue, par son action providentielle ;

« En sorte qu'il lui fait faire une bonne venue dans la science qu'il ne connaissait pas ;

« Et qu'il fait être, au contraire, des coups nombreux sans cause apparente.

« C'est lui qui protège le chemin sans gardien;

« C'est lui qui fait être le jugement sans juge.

« En sorte qu'il a établi le grand dans sa grandeur de vie pour la miséricorde;

« Et qu'il fait le pauvre qui prie le *hir* (le grand, le seigneur) pour connaître son cœur.

« L'impie ne dit pas : « Dieu est dans la destinée qui se lève ».

« Quant à ce qu'il dit : « Cela n'est pas », — qu'il regarde les choses cachées (les mystères).

« Le soleil et la lune viendront dans le ciel. — Pourquoi?

« L'eau et le feu et le vent (l'air) viendront. — D'où?

« Une protection et une domination sont sur les êtres; — De qui?

« La nature de Dieu qui est cachée, il la fait connaître par le monde;

« Il a fait la lumière et les ténèbres, toute la création en lui;

« Il a fait être le sol produisant la végétation — puis inondée — puis enfantant encore.

« Il a fait être les jours, les mois, les années, par les ordres du maître de l'ordre;

« Il a fait être l'été et l'hiver par les levers et les couchers de Sothis;

« Il a fait être la nourriture pour ceux qui vivent et les transformations des végétaux;

« Il a fait être la destinée des êtres qui sont dans le ciel, que ceux qui sont sur la terre connaissent;

« Il a fait être l'eau douce dans le monde, ce qui est le désir de toutes les terres;

« Il a fait être le souffle (l'esprit, l'âme, la vie) dans les œufs, sans chemin pour cela;

« Il a fait être des enfantements dans tous les flancs, par les corps qu'il leur donne...

« Il a fait être la venue du monde entier, par les êtres animés du sol;

« Il a fait être les allées et les venues, les veilles, les soucis pour la nourriture...

« Il a fait être des pains à quelques-uns des hommes, dans chaque génération, pour les nourrir;

« Il a établi son commandement dans le monde, caché pour eux, afin qu'ils ne le connaissent pas.....

« Il a établi le brigand étranger qui vient du dehors, vivant comme l'homme du pays.

« Il n'y a pas de frère, qui, par son acte (ou en vertu de son acte) connaisse la destinée qui l'attend;

« Il y a tel qui en fait connaissance pour le tuer;

« Il y a aussi l'acte que fait le méchant pour lui faire du bien;

« Ce n'est pas celui qui est brisé qui en a été l'origine par son acte;

« Ce n'est pas, non plus, celui qui tue qui tombe dans le chemin;

« La destinée et la rétribution tardent, pour faire être une apparition providentielle;

« La destinée n'est pas vue d'avance; la rétribution ne viendra pas violemment;

« Grand est le conseil de Dieu établissant une chose après l'autre;

« La destinée et la fortune qui viennent, c'est Dieu qui les fait venir. »

Évidemment notre orateur avait un grand fond de tristesse. Le « grand brigand étranger qui vient du dehors », c'est-à-dire le Romain, avait ruiné l'Égypte. Les villes les plus considérables sous le dernier Ptolémée, quand Diodore les parcourut, n'étaient plus habitées qu'en villages, quelques années après la conquête d'Auguste, c'est-à-dire du temps de Strabon. La population avait baissé dans une proportion énorme. Le misérable égyptien, attaché à la glèbe, était obligé à des charges si lourdes que souvent il tentait de s'enfuir ; mais alors les papyrus nous apprennent qu'on le saisissait, qu'on le ramenait à son champ et qu'on triplait ses liturgies. C'était l'Égypte qui devait nourrir Rome et l'Italie — fonction capitale — que d'après les ordres d'Auguste, nous dit Suétone, devait surveiller avec soin Tibère, l'héritier présomptif de la couronne. Jamais esclaves ne furent donc traités comme les Égyptiens : et une lettre de Trajan à Pline nous apprend qu'à la différence de tous les autres provinciaux, — et cela, en vertu d'un règlement d'Auguste lui-même, — il était interdit à l'empereur de donner la cité romaine à un habitant de la vallée du Nil.

Voilà comment procédait « le grand brigand étranger » que Phibfhor ne cesse de maudire, tout autant que son adversaire, le Koufi. Celui-ci va jusqu'à traiter de bauge, de fumier, cette patrie, cette splendide Égypte dont il a exalté les charmes passés du temps de son indépendance ; et il dit à ses compatriotes :

« Tu apparaîtras dans la bauge que l'on a dit à toi,

ô fils du fumier! Le Destin a dit ceci à l'homme, à savoir : « tu feras tes *Kheperu* (tes changements d'état, tes transformations) dans ton bourg » ; et on a dit à toi, ô fils du fumier : « en lui (en ce fumier) tu resteras tranquille, pendant toute vie que tu pourras faire en lui. »

« Est-ce qu'il y a puissance pour le scarabée de ne pas se tenir modestement tranquille là dedans, parce que là dedans on lui a dit d'être? Et il n'est point à mépriser celui qui dépense toutes ses forces à son pays! »

Le néophyte chrétien avait à enseigner la patience et le détachement à des gens de cette sorte, à des gens qu'aigrissait encore l'opposition violente existant entre le luxe de temples magnifiques, dont nous pouvons admirer la splendeur, et la misère profonde de l'ensemble du peuple égyptien, de ceux dont il décrit ainsi la vie :

« Celui qui est misérable, alors qu'existent les biens du Dieu grand, demande par prière une part de ces biens ;

« C'est lui qui passe 40 ans de vie, alors que passent toute chose devant lui (à son nez à sa barbe).

« Est-ce que son cœur n'aime pas le vin, sans qu'il puisse en boire à satiété (mot à mot : jusqu'à ivresse)?

« Est-ce qu'il ne désire pas des aliments, sans pouvoir en faire sa nourriture?

« Est-ce que son cœur ne désire pas femme, sans que son temps (le temps de cette femme) arrive?

« Vin, femme et nourriture sont les choses qui prennent en gage le cœur;

« Celui qui les obtient sans prière, on ne l'insulte pas dans la rue;

« Celui qu'on a privé d'une de ces choses devient un impie en son intérieur.

« L'homme sage qui connaît l'abondance (ou la supériorité, la richesse), sa vie n'a pas de trébuchement (ou de faute);

« Meilleur est le temps court de celui qui est grand par naissance que la vie longue de celui qui mendie :

« La vie de celui qui est enseveli, de celui qui a passé sans qu'on le connaisse;

« La vie qui s'en va, alors que les deux tiers en sont perdus;

« En sorte qu'il passe 10 ans étant petit, sans qu'on lui fasse connaître la mort et la vie;

« Et qu'il passe 10 autres années à prendre le métier, c'est-à-dire le seul enseignement par lequel ce sage doit suivre;

« Et qu'il passe 10 autres années abandonné de tous et faisant être (gagnant ou produisant) les choses dont il vit;

« Puis 10 ans encore pour arriver au terme, sans que son cœur ait connaissance de rien;

« Total 40 ans dans sa vie entière qu'a écrite Thot pour l'homme de Dieu;

« C'est son tour dans la barque; et Dieu bénit celui qui passe ces années avec destinée juste. »

Pour cela, pour qu'il les passe avec destinée juste, il fallait enseigner à ce misérable la résignation, le détachement, mieux que cela : le désir même du mar-

tyre pour le salut de son âme, de ce martyre qui attendait alors les chrétiens, confesseurs de leur foi.

Il fallait leur dire :

« Est-ce que le cœur ne donne pas des soucis à son maître lorsqu'il se forge des blasphèmes?

« Est-ce que, quand un souci existe, le cœur ne désire pas la mort de son âme?

« Dieu donne la grandeur de cœur à l'homme sage dans la demeure d'épreuves;

« L'impie qui oublie Dieu meurt dans le désespoir;

« Que fasse jour petit dans la demeure d'épreuves la barque du cœur du petit de cœur (du simple de cœur);

« Le support de l'homme de Dieu, dans la demeure d'épreuves, c'est Dieu! C'est Dieu!

« L'homme sans vergogne ne le prie pas, dans ses souffrances, à cause de son impiété;

« Celui qui est patient avec courage, sa destinée viendra conformément à ce courage;

« Que la destinée et Dieu amènent le bien (ou le bonheur) après le soir (de la vie).

« Il n'y a point à avoir de trouble, dans ton bourg, après un état misérable, qui est tien;

« Celui qui est misérable dans son bourg, sera plus fort que lui encore.....

« Pour celui qui est bon, en fait d'hommes, il n'y a pas de tourment si la vie est dure;

« Il n'y a point à avoir de trouble de cœur à cause des revenus;

« Est-ce que je ne te les donnerai pas, dit le Seigneur?

« Que la destinée vienne au juste au temps de destruction, à cause du salut de son âme...

« Ne trouble pas ton cœur en prison. — Grande est la manière de faire de Dieu!

« Que soit l'homme de Dieu en prison pour l'action de faire le salut de son âme!

« Que la mort dure soit pour lui un préjudice obtenu par prière. »

Et avec cela, il fallait leur apprendre la douceur, la charité. Il fallait leur dire de tendre l'autre joue, de penser toujours aux autres...

Et dans cet ordre d'idées, Phibfhor a des pages admirables.

Mais faut-il s'étonner si parfois une parole amère s'échappe de ses lèvres contre ces prêtres orgueilleux des vieux temples, qui semblaient se jouer de l'infortune publique, tout autant que contre ces « brigands étrangers » qui en profitaient.

Jamais il ne parle des temples et des prêtres sans une note acerbe.

Ainsi, il nous dit à propos de l'artisan d'iniquité qui a fait péjorer toute chose :

« Il était parvenu aux temples, en y établissant les gens sans vergogne en puissance. »

Ailleurs, en parlant encore du méchant, auquel il souhaite le retournement de sa chance :

« Celui qui grandit sa langue (qui pérore) dans le temple à cause de son orgueil, on le laissera alors à cause de sa misère ».

En ce qui concerne le temple lui-même, il en souhaite la destruction, parce que ses prêtres ne s'entendent plus dans leur enseignement et que ses représentants sont corrompus.

« Que soit détruit le grand temple à cause de ses grands qui ne sont pas d'accord.

« Ne point laisser passer la fange (l'abomination) de celui qui vient comme son délégué. »

Il nous dit sans embages que ses dieux l'ont déserté :

« Le temple sans paix, ses dieux l'ont déserté. »

Puis il ajoute dans le verset suivant :

« Pour faire une chapelle à Dieu à cause de l'esprit de paix. »

Ce n'est pas tout. Il accuse ces dieux qui ont déserté leur temple d'avoir fait l'impie.

« L'impie qui a établi la route à son bourg (c'est-à-dire qui lui a donné le mauvais exemple), ce sont ses dieux qui l'ont enfanté. »

Il a donc pour les temples une haine ardente; mais une haine de principe, qui n'empêche pas la charité pour les personnes et la patience à toute épreuve.

Il les hait de la même haine qu'il a pour les grands brigands étrangers, tout en pratiquant l'axiome de l'Évangile : « Rendez à César ce qui appartient à César ».

Nous l'avons déjà vu en parler en passant. Écoutons ce qu'il en dit ailleurs :

« Celui qui épargne ses biens pour chose de sensualité, celui-là voit le grand brigand étranger venir s'emparer de cela (de ce qu'il a épargné);

« Ce brigand étranger est celui que sert l'homme d'Égypte en tout lieu ;

« En sorte qu'il fera le mal par son acte, sans déshonneur pour sa main;

« En sorte qu'il fera qu'un autre subisse la honte devant lui, sans qu'il ait honte lui-même ;

« En sorte qu'il entendra la malédiction causée par la peine qu'il inflige et qu'il se moquera de cela par de joyeux discours ;

« En sorte qu'il oubliera la honte qui est la rétribution due pour ses grands brigandages.

« L'homme grand qui a de la fortune, ils s'en empareront avec rapidité ;

« L'homme sage en éloigne son cœur, pour servir son pays. »

A côté des patients, comme Phibfhor, il y avait cependant aussi les impatients, qu'il vise également et qui, pour servir leur pays, songeaient à une révolution.

Ces révolutions ou plutôt ces émeutes, car elles n'ont pas abouti au succès définitif, j'ai eu l'occasion d'en signaler un bon nombre à partir du temps d'Auguste — et cela, tant dans mon commentaire du poème satyrique contre le poète et héraut d'insurrection Horudja, que dans mes travaux sur les Blemmyes et l'histoire de la Nubie. Ce sont ces révoltes que vise notre orateur chrétien dans un passage déjà reproduit par nous et qui est ainsi conçu :

« La langue dont on n'a pas donné de réponse, ses paroles Dieu les connaît ;

« Le coup de révolution qui vient, alors qu'il est loin, son repaire, (son lieu de préparation) est révélé pour lui ;

« En sorte que l'impie fait de sa main un piège être pour quelqu'un ;

« Et que Dieu le fait échapper (son adversaire) au désastre, auquel il était en quelque sorte attaché ».

Il faudrait être Augustin Thierry, l'immortel auteur de la conquête de l'Angleterre par les Normands et des récits Mérovingiens, pour bien rendre compte — et cela d'une façon à la fois historique et romantique — des conflits et des luttes de ces diverses races qui se disputaient l'hégémonie de l'Égypte, jusque sous la domination des Maîtres du monde :

D'une part, ces Égyptiens, que soulevaient et menaient au combat des menestrels errants, quelque peu ivrognes.

D'une autre part, ces Grecs, désolés de voir la puissance leur échapper et que seuls Auguste avait un peu ménagés s'ils avaient le droit de cité d'Alexandrie.

D'une autre part enfin, ces sauvages Blemmyes, dont j'ai pu admirer encore les descendants en Nubie et qui passent leur temps à se larder l'un l'autre avec de grands couteaux, quand ils ne peuvent frapper l'ennemi : ces hommes blancs, ou plutôt gris, dont les femmes ont une beauté étrange et dont les yeux étincèlent d'une si furieuse manière.

Ces Blemmyes là ont lutté souvent victorieusement contre l'empire romain dans toute sa puissance. C'est en vain que l'empereur Probus en triompha. Ils surent encore imposer à Dioclétien une paix de cent ans très onéreuse.

Et bien avant cela, leurs rois vinrent à plusieurs reprises faire irruption dans cette Thébaïde, qu'avaient déjà possédée leurs prédécesseurs éthiopiens, et du temps des Assyriens, et du temps des Perses, et du

temps des Grecs eux-mêmes. Souvent ils s'étaient alors alliés avec des seigneurs égyptiens, devenus aussitôt dynastes, comme cet Amenher ou Amyrtée dont le règne, sous Artaxercès, était associé avec celui de l'Éthiopien Mautrut, ou comme Pausiris qui, sous Épiphane, menait campagne avec Hormachis et Anchmachis, ces rois éthiopiens devenus souverains de la Thébaïde.

Il en fut ainsi sous Auguste même, d'après le récit de Strabon.

Cet auteur nous dit que les Éthiopiens au-dessus de Syène (comprenant, de son temps, les Blemmyes, qui avaient déjà la maîtrise des autres, et les Nubiens et les Mégabares), avaient osé, peu de temps auparavant, attaquer les Romains, en se réunissant pour cela avec les Égyptiens et les Grecs. Cornelius Gallus, auquel la province avait été confiée en premier lieu par Auguste, s'empara sans difficulté d'Héroopolis qui s'était révoltée; puis, un peu après, la Thébaïde entière s'étant soulevée à propos des impôts, il la soumit également. Ensuite quand, après quatre ans que dura sa préfecture, Pétronius lui succéda, celui-ci se vit attaquer par des milliers d'Alexandrins, qu'il vainquit avec ses soldats. Son lieutenant Aelius Gallus fit aussi des prodiges de valeur en Arabie et aurait soumis toute cette contrée sans la trahison de Silaeus. Ce fut justement pendant ce temps que les Éthiopiens, apprenant que la masse des troupes romaines était en Arabie avec Aelius Gallus, entrèrent en Thébaïde, battirent et firent prisonnières les trois cohortes qui étaient en garnison à Syène, s'emparèrent de cette ville, d'Éléphantine, de

Philée, firent partout des captifs et renversèrent les statues de César. Pétronius arriva alors, avec 10 mille piétons et 800 cavaliers, pour combattre, dit Strabon, trente mille adversaires. Il les battit et les poursuivit jusqu'en Éthiopie où il laissa quelques troupes, que la reine Candace allait exterminer quand il revint. Enfin, pour en finir avec des luttes continuelles, il lui offrit une paix sérieuse, conclue avec César personnellement, — ce qui fut fait après une ambassade solennelle des Éthiopiens qui rencontra Auguste et Tibère à Samos.

Ce furent les Égyptiens qui payèrent les frais de la guerre, en subissant des exigences et des traitements plus cruels encore qu'auparavant. Thèbes, qui avait pris part à l'insurrection, fut détruite et cette ville, si grande et si belle du temps de Diodore, ne représentait plus, du temps de Strabon, que quelques hameaux isolés autour des principaux sanctuaires.

Le poème satyrique, écrit vers cette époque, donne de curieux détails sur cette insurrection de Thèbes, dont le poète musicien Horudja fut le héraut, qu'il prêcha de toutes ses forces et qu'il trahit ensuite pour sauver sa vie :

« C'est par sa main que le massacre parvint à tous les gens d'Égypte ;

« Il a mis la montagne en lutte jusqu'à la mort qu'il fait ;

« Je disais cela sur les calamités qu'il a produites : « Elles sont nombreuses plus que celles des réprouvés. »

« Il a fait un royal moment pour l'Amenti (l'enfer égyptien) par le massacre de la maison de la science de Panopolis ;

« Il a fait que la ville entendit la voix. « Frappez du glaive ! ». Je ne puis dire les choses qu'il a faites,

« Lui qui n'était pas digne de faire sortir (révolter) personne par sa langue. — Est-ce qu'il n'a pas cherché à leur faire entendre l'accumulation de ses indignités ;

« Il a été sauvé, parmi ceux qui ont été protégés par le bon plaisir du dieu pour ne pas souffrir ;

« Sans qu'il se détournât lui-même de cent coudées pour faire sauver des victimes, et sans que sut, d'ailleurs, le grand prêtre du plérome l'ignominie de sa conduite.

« Après qu'on l'eût amené, son seigneur, au billot du supplice, livrer sa tête, pour son immolation, il accourt,

« Pour être des premiers à manger viande par devant. — Il ne sait rien de la combustion de la ville ;

« Il va à Thèbes sans vergogne — pendant qu'ils remplissent les portes de l'Amenti de ceux qui furent ses compagnons,

« Pliant l'échine pour chanter ! — Il témoigne lui-même de ces choses. Il n'en est pas honteux ;

« Et quand ils firent s'en aller au supplice le chef, il but avec ceux qui le tenaient enchaîné. Il ne se leva pas...

« Ils ordonnent le chant, comme dans les grandes panégyries, et lui il apporte sa harpe et témoigne

« La joie de trois — pour la viande et pour le vin. — Il déshonore... »

Le reste nous manque. Mais ces quelques vers commentent, d'une façon éloquente, le récit de Strabon.

Et, ce que nous voyons sous Auguste, nous le voyons

pendant toute la suite de l'histoire romaine de l'Égypte : toujours des révoltes, toujours des invasions Blemmyes, dont un des chefs, Pshilaan, se proclame même empereur.

Quelle part les chrétiens prirent-ils à ces mouvements? Nous l'ignorons. Il y en eut sans doute qui songèrent à combattre le César Romain, comme il y en eut qui songèrent à détruire violemment les temples, dans une révolution sociale. Ce ne fut certes pas la majorité, arrêtée dans cette route par la parole du Maître. Mais qu'il y en ait eu, je le répète, c'est indéniable.

En ce qui touche les révolutionnaires à main armée, ayant les temples pour objectif, dont le prophète égyptien Sénuti prit la suite, nous en trouvons déjà mention, en démotique, dans un anathème curieux, semblant remonter au IIe siècle et prononcé par une mère paienne contre son fils converti à la religion nouvelle et devenu prêtre chrétien.

Ce prêtre, ayant changé son nom de Petuosor (1), « le don d'Osiris » en celui de Pétros, Pierre, était un fanatique qui avait refusé de faire les frais des offices funéraires paiens de son père, qui, prenant possession de son héritage, n'avait point pris à sa charge l'entretien de sa mère, restée payenne, et avait consacré sa fortune à bâtir une église. Comptant sur l'aide de ses serviteurs et de ses clients, il avait même dit qu'il détruirait le temple voisin, consacré à Isis Hathor. Sa mère, au désespoir, s'entendant pour cela avec le pro-

(1) Ce nom était abrégé familièrement sous la forme « Tu ».

phète de son district — un piétiste celui-là — l'avait alors maudit solennellement.

Elle avait pris d'abord, en ces termes, la parole, en son propre nom :

« Le 21, choiak, Naichrat dit :

« J'ai enfanté Tu, fils de Nespmèté, fils de Psépanofré. Je suis à la porte d'Osiris et d'Isis Hathor. Je me tiens debout près de celle qu'on aime, près de celui qu'on reconnaît. L'impur ! ils me donnent en main cela : à savoir de le maudire ! »

Puis, par suite d'une révélation divine obtenue par l'intermédiaire du prophète d'Isis, elle avait fait paraître et intervenir le père défunt :

« Moi l'Osiris Nespmète j'ai dit ceci à Petros :

« Je ne ferai pas appellation du nom que t'a donné ta mère. Ils disent maintenant ton nom Petros, fils de Petuarièse, fils de Psépanofré (en omettant le nom de ton père Nespmèté). C'est là ton nom, qui me fait connaître ton cœur.

« Je t'avais donné la nourriture : et tu as dépouillé ta mère au désespoir. Le dieu que tu t'es fabriqué tue. Va mourir loin du dromos d'Isis ; car je ne reconnais pas mon œuvre.

« Tu t'es fait connaître : tu as bu le vin de la demeure de la nécropole, de la catacombe où l'on prie Osiris, être bon : et tu as fait outrage à Isis. Tu as bu le vin des périples des dieux et des déesses. Par impiété, ta femme appelle la déesse Hathor : « la prostituée » et tu as dit ceci : « Hathor a fini sa domination sur le pays ! Frappez-la sur le ventre et sur les mamelles ! ».

« Tu as chanté. Les gens chantent ; mais tu verras !

Il passe, — l'homme — et il se réveille avec Osiris de son sommeil à l'état d'âme .....

.....

« Il est aussi pour toi, le dieu Osiris : tu iras, à l'heure du départ, en ses demeures funéraires, entre les mains de ses chasseurs d'âme. Tu es ivre ; mais ils te réveilleront. Leurs agents entraînent l'homme au feu..... »

Ici le fantome du père se plaint du préjudice à lui fait par l'absence d'offrandes et de prières funèbres ; puis il reprend, en reprochant à son fils un abandon plus coupable encore envers sa mère, vivante :

« Elle même, sa mère, il l'a chassée hors du nome ! Qu'on le fasse savoir ! ».

Enfin viennent des menaces plus formelles et plus explicites adressées au renégat, contre lequel le chef de la famille prononce une solennelle *abdicatio* (1).

« J'ai dit ceci :

« Petu, fils de Nespmèté je t'enlève le nom que t'a donné ta mère. Je ne ferai point prononcer ton nom Petuosor (le don d'Osiris) fils de Nespmèté, toi m'ayant fait connaître ton cœur. Je t'avais donné des aliments : et tu as dépouillé ta mère. Ruine moi, toi qui t'es bâti tes maisons. Ils ont abondance en tes maisons où tu manifestes ton impiété. Tu es résolu à faire démolir les

(1) L'*abdicatio*, interdite seulement quand la cité romaine fut accordée à tous les provinciaux, était un acte fort usité, surtout en Chaldée, et dont j'ai publié des exemples datés déjà du XXIIIe siècle avant notre ère. Le père disait à son fils : « tu n'es pas mon fils » et il l'excluait ainsi de son hérédité et de tous les droits de famille. C'était une émancipation pénale, en quelque sorte.

fondations des temples et les statues des dieux! Avant qu'ils le fassent, je ferai aller vers toi, j'irai moi même ; je ferai qu'ils te démolissent; je ferai pour toi ouvrir leurs yeux sur ces choses. Avant qu'ils le fassent tu mourras, le plus mauvais des pires! Je l'ai demandé par parole : et le prophète m'a fait réponse pour cela pour toi.

« Avant qu'ils le fassent, tu seras renversé à terre, tes biens auront disparu et aura disparu aussi mon dénuement ».

Le prophète auquel la mère s'était adressé et qui avait fait ainsi intervenir le *Khou*, l'esprit ou le fantôme du père, était un nommé Horsiesi, au sujet duquel elle s'exprimait ainsi :

« J'ai dit à Horsiesi ces adjurations à savoir : « Ecris ces choses pour Isis, pour qu'elle leur donne accomplissement. Oh! reconnais ta fin, malheureux. Si tu ne les invoques pas, les compagnons d'Isis, ils te connaissent bien, impur! »

L'impie était ainsi maudit par sa mère vivante et par son père mort.

Quelle éloquence dans ces cris d'âmes profondément pieuses, qui croient fermement ce que leur enseigne la religion de leurs pères, même quand tout s'effondre autour d'eux!

Que de situations tragiques aussi, qu'un romancier de carrière peindrait d'une façon saisissante : conspirations nationales, conspirations sociales, conspirations et luttes religieuses; le billot d'exécution et les supplices variés attendant les unes et les autres : le sorcier, le nihiliste, le révolutionnaire socialiste, l'ardent patriote,

l'insurgé de la misère, le martyr et la vierge chrétienne.

Combien les documents authentiques — et ils abondent — viendraient bien illustrer, en quelque sorte, les passions éternelles de l'humanité : et quelle variété de couleurs sauraient apporter les monuments écrits et figurés, les récits des papyrus, joints aux actes des martyrs égyptiens, en ce qui concerne les persécutés, et aux histoires des Tacite, des Suétone etc., en ce qui concerne les persécuteurs.

Et puis, il y aurait également aussi à utiliser les romanciers contemporains ou à peu près, tels que les Ethiopiques de l'évêque Héliodore, qui, au IVe siècle, alors que l'ancienne civilisation de l'Égypte n'était pas encore morte, veut la décrire, en plaçant son intrigue antérieurement au christianisme, sous les Persans et en mettant en présence les prêtres égyptiens, les prêtres et les prêtresses grecs, les rois d'Éthiopie, et les satrapes, remplaçant en Égypte les rois, le tout avec les facteurs passionnés de la haine et de l'amour, et le tempérament spécial de chacun des groupes d'habitants de la vallée du Nil à cette période secondaire, tel qu'il nous est décrit aussi par le roman démotique de Setna.

Combien il serait intéressant de voir en action ces divers éléments contradictoires dans un cadre historique bien connu de nous.

Combien il serait intéressant surtout de voir agir la femme, soit en bien, soit en mal, puisque dans l'histoire comme dans l'instruction des grands crimes ou l'étude des grands dévouements, il faut toujours chercher la femme.

La femme certes! elle avait en Égypte bien des passions diverses, bien des formations intellectuelles et morales différentes, depuis cette pallacide si séductrice de Bast que met en scène le roman de Setna et qui abusait de ses charmes et de ses coquetteries les plus osées et les plus décevantes pour obtenir d'un jeune homme riche ce mariage temporaire et tout laïque par créance nuptiale dont nous constatons aussi l'existence dans les contrats contemporains, tant à l'époque persane qu'à l'époque grecque et à l'époque romaine — jusqu'à cette honnête matrone célébrant dans le temple un mariage sacré, unique et indissoluble, par confarreation.

Ce mariage là, dont nous avons la formulaire démotique était — Héliodore nous l'apprend encore aussi bien que Diodore de Sicile — obligatoire pour tous les prêtres, comme à Rome pour le flamine de Jupiter, le mariage sacré par *confarreatio,* qui semble avoir été copié sur lui. C'était autrefois le mariage de tous les Égyptiens jusqu'au moment où Amasis, ce brigand devenu roi, en avait assimilé les effets civils à ceux d'une union libre quelconque, officiellement constatée — ce qui fut plus tard imité aussi à Rome et ce que certaines gens demandent actuellement avec énergie de nos législateurs — quand ils ne vont pas jusqu'à supprimer même le mariage.

Pour le mariage sacré, le fiancé allait trouver dans le temple sa fiancée et l'amenait devant le prêtre d'Amon, prêtre du roi. Celui-ci lui demandait : « Aimeras-tu celle-ci comme épouse, comme femme conjointe, comme mère transmettant les droits de famille à sa filiation, ô mon frère! ».

Et après la réponse affirmative de ce frère en Dieu, après qu'il lui avait montré le contrat de mariage par lequel il assurait à sa femme la propriété de ses biens, ce que sa femme faisait aussi, de son coté (et ce qui établissait cette communauté de biens que Denys d'Halicarnasse nous a dit être autrefois la règle dans le mariage par *confarreatio*), après qu'il avait ajouté que les enfants nés de cette femme seraient ses héritiers universels, on procédait à la célébration du mariage, que terminait une communion mystique à un pain sans levain.

Après cela, rien ne pouvait séparer ces époux, pas même la mort de l'un d'eux : et Héliodore nous apprend que le prêtre égyptien ainsi marié, s'il perdait sa femme, n'en était pas moins obligé de garder la chasteté. Un de ses héros, le veuf Calasiris, quitte le souverain sacerdoce de Memphis pour s'enfuir en Grèce, afin d'éviter une Tabubu (1) trop entreprenante qui pourrait l'entraîner à manquer à ses obligations envers la défunte.

Le même Héliodore nous peint, à côté de cela, la prêtresse de Diane, Chariclée, qui a tant de soin de garder son honneur et sa virginité, qu'elle veut d'abord conserver toujours et qu'en définitive elle ne sacrifiera à celui qu'elle aime qu'après avoir déposé son sacerdoce et surtout après un martyre de fidélité véritablement admirable.

Ces pieuses femmes grecques et égyptiennes, vivant dans le roman, côte à côte, avec des femmes très

(1) Voir le roman de Setna.

légères, que l'esclavage ou l'éducation ont rendues telles, on pourrait les mettre également en face de ces néophytes chrétiennes qui ont rendu Dieu maître de leur cœur, de ces femmes savantes, telles qu'Hypathie, qui, avec une beauté souveraine, enseignait aux hommes l'amour de la beauté éternelle, — conçue par les philosophes néoplatoniciens, payens encore, — et cela jusqu'au jour où des insensés la massacrèrent dans sa chaire d'Alexandrie.

On pourrait prendre à côté d'elle, avec les récits des actes sincères des martyrs égyptiens déjà nommés, les faits et gestes d'autres victimes, non moins séduisantes, qui moururent pour leur foi.

On pourrait.....

Mais je m'aperçois que, facilement, je me laisserais entraîner à esquisser la trame d'un roman, quand j'ai voulu seulement montrer combien serait romantique la période de l'histoire d'Égypte dont je parle.

Et, à côté de cette période, que d'autres du même genre!

Rien ne serait plus facile que de donner — documentairement, si je puis m'exprimer ainsi, — pour l'histoire du cœur humain, en Égypte, d'autres aperçus analogues, tant après les variations des croyances et des institutions politiques et sociales, qu'après celles du droit, dont j'ai récemment essayé de décrire les révolutions dans mon « Précis ».

Très vivant en effet est le droit, quoiqu'on en dise.

L'essentiel est de le voir — comme la morale — dans les hommes, autant que dans de prétendus aphorismes, et de transformer ainsi en êtres animés la poussière des bibliothèques.

III

L'APOLOGUE

DANS L'ANCIENNE ÉGYPTE [1]

MESDAMES, MESSIEURS,

Ainsi que le disait naguère dans une autre enceinte M. Hamelin, le si distingué professeur qui enseigne à l'École normale la philosophie : « sur ce terrain, il n'y a, en réalité, que deux écoles en conflit : celle de l'imagination et celle de la raison. » — Pour la morale, il en est de même : d'un côté sont les spiritualistes, déistes : de l'autre, les matérialistes athées; et l'entre-choquement de ces deux armées occupe le monde depuis des siècles.

L'année dernière, nous avons montré, soit à l'École du Louvre, soit à l'Académie des sciences morales et politiques, qu'au premier siècle de notre ère, en Égypte, le mouvement spiritualiste était surtout devenu pleinement un mouvement évangélique. N'est-il pas na-

(1) Leçon d'ouverture du 2 novembre 1901.

turel que l'ardeur de la lutte ait en même temps accentué de plus en plus, dans le sens païen, le mouvement matérialiste et athée ?

Châteaubriand, dans son immortel poème des Martyrs, fait souffler au philosophe Hiéroclès l'idée de la persécution par l'esprit d'impureté prenant la forme de la Vénus ou de l'Astarté antique. C'est par le cœur et par les sens qu'on vainc le plus facilement la raison. Si nous avions besoin d'une nouvelle preuve de ce fait humain, le philosophe égyptien qui répondit presque immédiatement à celui que nous avons étudié l'année dernière, nous la fournirait. L'auteur de ces entretiens sophistiques de la chatte éthiopienne et du petit chacal Koufi a en effet pour base solide de son argumentation la faiblesse de notre nature. Quant à cette argumentation elle-même, fort savante en vérité, et qui aboutit pour conclusion à un nihilisme absolu, nous nous proposons d'en réserver cette année l'étude pour nos lectures devant l'Académie des sciences morales. Elle ne serait pas faite d'ailleurs pour un auditoire contenant des dames.

Le livre en question n'en prêterait pas moins à une intéressante leçon d'ouverture par ses procédés littéraires et — qu'on me permette cette expression — par les intermèdes qu'il glisse dans le grand drame des luttes de la conscience — de cet éternel combat du bien et du mal, qui a tant de terribles conséquences dans le domaine des faits privés, publics, politiques ou sociaux.

Je crains seulement de ne pas être à la hauteur du sujet.

Au mot « imagination », M. Hamelin, cité par moi tout à l'heure, attribuait une portée plus large que celle qu'on lui donne d'ordinaire. Il n'y voyait pas seulement la faculté qui reproduit aux yeux de l'âme des scènes analogues à celles qu'aperçoivent les yeux du corps. Mais il groupait sous ce vocable toutes les forces intellectuelles inférieures à la raison pure, toutes celles mêmes qui servent pour les sciences physiques.

L'imagination proprement dite n'est pas moins le principal ressort, la principale machine de guerre pour le matérialisme, ennemi des abstractions.

Aussi ne faut-il pas nous étonner si l'esprit fort qui se cache sous le nom du petit chacal Koufi emprunte à l'imagination ses grands moyens d'action.

Tandis que le philosophe spiritualiste, étudié par nous précédemment, partant toujours du point de vue de la raison, a bien divisé son sujet par chapitres se succèdant dans un ordre logique et montant de la morale terre à terre à une morale plus élevée pour enfin en arriver aux questions de mystique et de fins dernières, tandis que partout il apporte la même méthode, le même soin pour éclairer l'esprit, le conduire du fini à l'infini, de la vie qui passe à la vie éternelle, de la création au créateur et de l'homme à Dieu, le sophiste, attaché, comme le Hiéroclès de Châteaubriand, à la fausse sagesse, ne s'attarde à de tels procédés méthodiques. Au lieu de combattre dans l'armée régulière, il combat dans les *guérillas* et tend des pièges derrière chaque buisson. C'est dans la conversation qu'il triomphe, comme les petites dames du XVIIIe siècle, et son livre est moins un livre proprement dit qu'une

conversation écrite. On ne peut lui dénier, du reste, ce qu'on nomme souvent du *brillo,* mot dont j'ignore l'orthographe réelle, mais qui me paraît se rapporter étymologiquement à un esprit brillant et pétillant, à ce dont Mme de Sévigné faisait le verbe *brillotter*, pris souvent en mauvaise part. Il est assez difficile de se tirer du tissu flexible dont il vous enveloppe — comme Vulcain en enveloppa un jour Mars, d'après les récits d'Homère. La bravoure ne sert de rien contre la ruse, surtout quand il s'agit d'un de ces hommes habiles, éloquents, dont la parole est un glaive d'acier à reflets magiques et troublants.

Le grand félin d'Éthiopie — incarnant la vieille foi de l'ancienne Égypte est donc d'ordinaire vaincu dans la discussion par le Koufi, le petit chacal-singe — un simple écureuil — incarnant les idées les plus avancées et les plus subversives de toute morale et de toute religion. Non seulement le nouveau Prométhée sait prendre toutes les formes, mêler le sarcasme à l'éloge, transformer le doute en affirmation, la passion en devoir, le mensonge en vérité, se jouer agréablement des choses sérieuses et donner à l'infamie les couleurs et les voiles de l'honnêteté, pour étaler ensuite audacieusement son impudeur; non seulement il manie avec un égal succès les axiomes sacrés et les maximes profanes, excelle dans la description imagée des poètes, aussi bien que dans le ton pathétique des orateurs; mais encore, pour mieux s'infiltrer dans l'âme, que l'indignation ferme, il sait chanter les choses moindres (minora canamus) et s'abaisser jusqu'à la fable et à l'apologue, dont notre La Fontaine, connaissait bien aussi la puis-

sance quand il voulait attaquer l' « ennemi » qui « est notre maître. »

L'apologue, fait pour les âmes encore naïves, est un des procédés oratoires dont les Anciens se sont le plus servi pour le bien comme pour le mal. Tout le monde sait qu'un des prophètes hébreux l'a employé pour amener à des sentiments de pénitence le roi David. L'homme possédant une seule brebis enlevée par un riche, devenu assassin, voilait à merveille le malheureux officier auquel le roi avait enlevé sa femme et qu'il avait fait tuer. De même, dans l'Evangile, le divin Maître use sans cesse d'apologues pour prêcher sa doctrine : Lazare et le mauvais riche, l'époux et les vierges, l'enfant prodigue, le semeur, le père de famille et ses ouvriers, le bon pasteur, etc. Dans l'antiquité classique, il en est de même; j'en pourrais citer de nombreux exemples. Mais il me semble bon de m'attacher surtout à cette forme de l'apologue qui réserve aux animaux le rôle attribué ailleurs à l'homme.

On a prétendu que la fable proprement dite venait de l'Inde. Cette thèse me semble d'autant plus difficile à prouver qu'il n'existe pas de chronologie indienne — en dehors de celle des Boudhistes remontant à une antiquité fort peu élevée. Dans le monde brahmaniste, où florit surtout la fable, il n'y a pas de chronologie proprement dite, et certains savants ont naguère fait descendre de jour en jour davantage le plus ancien document connu : « les Védas ». Nous laisserons donc de côté l'Indien Bidpay et l'Arabe Lokman, qui pourraient bien avoir été tout simplement les imitateurs d'Esope et de Babrius.

Quoi qu'il en soit de cette question, il est intéressant de trouver la fable, et même la fable ésopique, en usage en Égypte dans les deux premiers siècles de notre ère. Cette mode faisait alors — comme tant d'autres à diverses époques — le tour du monde.

Dans notre livre, les animaux ne sont, du reste, pas seulement mis en scène pour la fable, courte par nature, mais comme interlocuteurs, nous l'avons dit, dans la discussion philosophique qui forme la trame entière de l'ouvrage et qui a lieu entre le petit chacal Koufi et la chatte Éthiopienne, jouant des rôles analogues à ceux du léopard et de l'écureil dans Florian. Comme dans Florian, c'est l'écureuil qui donne des leçons au grand félin : je dis l'écureuil, car le petit chacal-singe monte, nous le verrons, sur tous les arbres qu'il rencontre pour en manger les fruits ou en ronger les feuilles, comme cet écureuil qui, « sautant, gambadant sur un chêne, manqua sa branche et vint, par un triste hasard, tomber sur un vieux léopard qui faisait sa méridienne ».

Je suis convaincu, je l'ai dit ailleurs, que cette aventure — ou une analogue — formait le début de notre papyrus, début qui nous manque à présent. Le dialogue sur le bien et le mal commençait ensuite bientôt encastrant un premier apologue : « Le procès du vautour et de la chatte devant le soleil », et constituant toute la première partie, consacrée à la philosophie pure, partie terminée par un second apologue : « Le lion et les chacals. » Dans la deuxième, la proportion des fables et des récits du même genre est encore plus forte. Aussi en décrivant à l'Académie le plan général, avons-nous inti-

tulé ce chapitre de notre analyse : « L'apologue dans le Koufi. »L'auteur sent en effet que ses théories nihilistes peuvent finir par fatiguer. On a besoin d'un entr'acte. Et puis il n'est pas inutile, pense-t-il, de donner le change aux auditeurs, en leur faisant croire qu'on attribue peu de portée à tous ces discours, ayant seulement pour but de les amuser. Il procède en cela, sur le terrain philosophique, de la même façon qu'il procède sur le terrain politique, quand il voile le plus possible ses attaques contre les Romains, alors maîtres de l'Égypte, tout autant et d'une façon plus terrible que les prêtres dont il veut également diminuer l'influence sur les masses. Nous avons, en effet, affaire à un révolutionnaire très habile, aussi habile que Mazzini lui-même.

Ce qui sert de transition entre les deux parties, c'est la fable du lion et des chacals. Bien qu'elle occupe une place importante dans la partie philosophique, il n'est peut-être pas inutile d'en parler de nouveau dans celle-ci, en en redonnant le texte :

« *Il expliqua ses petites pensées, le petit chacal Koufi en disant :*

« Vive la reine! Écoute les paroles qu'on m'a racontées : « Il y avait des chacals sur la montagne qui se disputaient sur l'axiome qu'on avait dit, à savoir : « On complote contre toi dans le monde. Tu arriveras. Tu feras le bien et seras généreux. » Ils ne furent pas d'accord. Chaque chacal faisait une parole avec son compagnon. Ils mangeaient, buvaient, s'excitant de cœur dans le bois de la montagne. Ils virent derrière eux un lion qui souvent les avait frappés et qui, en chassant, se dirigeait vers eux. Ils s'arrêtèrent

(dans leurs conversations). Ils s'enfuirent. Le lion força de rester deux des chacals et leur dit : « Malheur à vous ! Est-ce que vous ne m'avez pas vu voulant aller vers vous? Que signifie la fuite devant moi que vous faites? »

« Ils dirent cette parole vraie : « Notre seigneur! Nous vous avons vu les frapper (les autres chacals). Nous avons fait nos réflexions, à savoir : que nous ne fuirions pas si tu nous épargnais et ne nous mangeais pas. Notre peau est sur nous. Nous ne voulons pas la perdre, à plus forte raison que tu nous manges. Tu peines pour faire proie. C'est la mort mauvaise qui arrive! Rugit la bête féroce qui me prendra. Il faut que je fuie loin de sa bouche ! »

« Entendit le lion la grande voix, la voix des chacals. Mais c'est comme si un grand personnage ne pouvait jamais tomber sur la vérité. Il s'en alla.

« Et c'est pourquoi je repousse cette parole aujourd'hui, Madame : « On complote contre toi. Tu arriveras. Tu feras le bien et seras généreux. »

Cette fable est donnée, nous l'avons dit, pour les besoins de la discussion philosophique, c'est-à-dire pour répondre, non seulement aux pieuses et très optimistes réflexions de la chatte éthiopienne, mais même aux doctrines chrétiennes qui se répandaient de tous côtés. La force sera toujours la force, la violence toujours la violence et les petits n'ont qu'à fuir devant elle. C'est ce que fera, quand il le pourra, nous le verrons, le petit chacal Koufi lui-même, car la grande chatte éthiopienne lui fait bien peur. Cependant il essaie de mettre des correctifs à sa puissance écra-

sante. Déjà antérieurement, — au moment du plus gros de son argumentation, — rempli de terreur par l'air menaçant de son interlocutrice, et après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, il lui avait dit : « Je n'ai pas vu de femme belle de ta sorte. Mais cependant tu ne seras pas toujours au large. Tu ne me domineras pas toujours, dans ton avenir. Mon regard est fixé sur tes marches, qu'a déterminées pour toi le destin. J'ai interrogé les dieux sur ce qu'il adviendra de ta force : et je contemple avec douleur cette honte qui sera tienne, cette infortune dont je te ferai sortir; car si tu m'épargnes, je ferai ma réciproque. Je te ferai sortir de ton malheur aussi. »

La chatte éthiopienne était assimilée (nous l'avons dit) par la théologie égyptienne à la déesse Bast. Aussi le texte porte-t-il ici : « Bast rit de l'idée qu'il avait d'écarter du malheur une déesse. »

Le koufi, voyant que l'idée n'était pas mûre, avait été forcé alors de passer outre et de reprendre sans transition son argumentation. Mais, après avoir peint les nécessités terribles de la nature, après avoir mis les chacals tremblants en face du lion, il crut bon de revenir sur son ancienne idée, en racontant d'autres aventures du lion où il n'eût pas toujours le beau rôle. Il continue donc *ex abrupto :*

« Mais pour la réciproque, moi aussi, je suis avec toi. Je ne m'éloignerai pas de ta face, encore, après que tu as bien voulu sauver mon souffle (Quand tu en auras besoin), appelle-moi de cette montagne aux grottes de ton pays. »

Ainsi le petit chacal koufi prône la reconnaissance

des bienfaits, tout autant que la prudence à l'égard des ennemis, pour lesquels il repousse une charité décevante. Il faut lui tenir bonne note de cela ; car la reconnaissance est la seule vertu dont il semble faire cas. Il est vrai que cette promesse de reconnaissance pouvait avoir alors pour lui de l'utilité.

C'est ce que pensa sans doute la chatte éthiopienne, qui ne put retenir encore son hilarité devant cette générosité de son prisonnier :

Dit la déesse, à savoir : « Ton cœur s'est écarté de sa place! Le petit chacal Koufi, qui n'a point de force vis-à-vis de moi, est allé jusqu'à me dire ces choses : Je te sauverai de ton infortune aussi!

« Qui donc est assez grand pour me faire de la peine? Est-ce qu'il y a un fort, créé par le destin, qui soit plus fort que la lionne? Et toi, combien grande est donc ta force par rapport à ma puissance royale?

« Le petit chacal Koufi lui dit : « Garde pour toi ton souffle! Qu'il soit sauvé! Le Pharaon est en son palais. Ses oreilles, qu'il en fasse tes oreilles (c'est-à-dire : mets sur pieds sa police). Certes, tu seras sauvée de celle qui te fera peine. Qu'il donne à toi une demeure assurée, le destin — dieu grand! Il se garde, l'homme sage, qui se connaît lui-même; car le fort, il y a plus fort que lui; le puissant, il y a plus puissant que lui; le vigoureux, il y a plus vigoureux que lui; le vaillant, il y a plus vaillant que lui encore. »

« Il prononça ses petites études et il dit :

« Écoute l'histoire que je vais te conter :

« Il y avait un lion sur la montagne, qui était très puissant en force, chassant tous les êtres, faisant con-

naître sa crainte (la crainte qu'il inspirait par sa vaillance).

« Il arriva un jour qu'il rencontra un léopard dont les paupières étaient fermées avec de la peau, par suite d'une blessure qui avait courbé son cuir à ce point d'ignominie. Il parla avec lui et lui dit : « Qu'en est-il pour toi de cette situation dans laquelle tu te trouves ? Qui donc t'a fait la blessure par laquelle ta paupière est prise dans ta peau? Est-ce que le léopard est tombé en gage dans la main de l'homme? Qu'est cela? ». « Le léopard dit : « L'homme se joue de nous. Toi, tu n'as pas été en gage en sa main. Le lion frappe l'homme. Le léopard s'enfuit hors de sa main. Cela il le sait bien. »

« Le lion rencontra aussi un buffle (couché) en un réduit et attaché par le pied. L'âne se trouvait dans le lieu où était le buffle et il y avait un mors dans la bouche de l'âne.

Le lion dit : « Qui donc est celui qui vous a fait cela ? »

« Ils dirent : « Celui qui a fait cela est l'homme ».

« Il leur dit : « Est-ce que vous n'avez pas de force dans les bras, vous-mêmes?

« Ils dirent : « Notre Seigneur, point de lutte n'est puissante contre l'homme. Tu n'as pas été en gage dans la main de l'homme. Le lion frappe l'homme. Tous les autres s'enfuient loin de sa main. »

« Il en fut de même pour un taureau et une vache dont les cornes étaient attachées ensemble par une corde et dont le joug les fatiguait. Ils parlèrent à lui semblablement.

« Il en fut de même pour un ours dont les griffes

étaient parties et dont les dents avaient été prises. C'était encore l'homme qui l'avait ainsi opprimé.

« Le lion dit : « Est-ce qu'il n'y a pas de force en ta main à toi aussi? »

« Il (l'ours) dit cette parole vraie : « Ce valet m'a fait cela; sinon il serait devenu ma nourriture !

« Il (l'homme) me dit : « Les griffes restent en dehors de tes chairs. Tu ne peux prendre la nourriture avec elle. Tes dents se précipitent au dehors. Elles ne saisissent pas la nourriture pour faire goûter ta bouche. Laisse-moi (faire). Je t'enlèverai le souci de ta nourriture.

« Je laissai (faire). Il m'enleva mes griffes et mes dents, pour qu'aucune force ne me fût laissée par leur moyen.

« Il souffla ainsi du sable à mon œil (c'est-à-dire il m'aveugla) et il s'échappa de ma main.

« Le lion frappe l'homme. Celui-ci s'en va hors de la main de l'ours au moment où il désire s'en saisir. »

Ainsi se termine le récit du pauvre ours, qu'on fait danser dans les foires. Ses doléances ont été mises en parallèle avec celles des bœufs auxquels on imposait un joug, de l'âne qu'on traitait comme un cheval ou un mulet en lui mettant un mors dans la bouche, et des autres animaux plus ou moins violentés par l'homme. Seul jusqu'ici le lion faisait exception. N'est-il pas dit à plusieurs reprises que l'homme ne s'en rend pas maître? « Le lion frappe l'homme. Les animaux s'enfuient hors de sa main. »

Mais il n'en sera pas toujours ainsi. Il faut que, même pour le lion se vérifie l'axiome : « Le fort, il y a plus

fort que lui. » C'est ce que la suite nous montrera, par les autres aventures de notre lion philosophe. Ce lion va rencontrer un autre lion qui, lui aussi, est une victime de l'homme.

« Il (le lion) rencontra un lion qui était à côté d'un arbre de montagne. L'arbre de montagne était réuni à sa main et l'assujettissait bien, sans qu'il lui fût possible de s'en aller. Le lion (philosophe) lui dit : « Qu'est-ce que signifie cette mauvaise situation dans laquelle tu te trouves? Qui donc t'a fait ces choses? « — Garde-toi, répond l'autre, de cette pique à l'aide de laquelle l'homme habile fait acte de possession pour sa main. — Je lui dis (à l'homme) : quel est le prodige de force que tu feras? Il me dit : Ma force est petite, je puis te faire une farine, pour que tu ne meures pas encore. Viens! j'ai ouvert pour toi un arbre. J'en ai fait pour toi — pour ton ventre — une nourriture, afin que tu ne meures jamais. »

« Je marchai donc avec lui, je parvins à un arbre de la montagne. Il me dit : « Mets ta main. » Je mis ma main dans l'ouverture de l'arbre (que tenait sans doute en cet état la pique). Il sourit. Il comprit qu'en ma main était un lien qui ne me permettait pas de m'en aller pour le suivre. Il souffla ainsi du sable à mon œil (il m'aveugla) et il s'échappa hors de ma main.

« Il rit, le lion, disant (à l'homme) : « Tu étais cependant en gage dans ma main. Toi aussi, va! J'exciterai contre toi mes compagnons sur la montagne. »

Son confrère, le lion philosophe, semble pourtant avoir passé son chemin, sans avoir essayé de le venger. Mais bientôt il eut lui-même affaire à l'homme et vérifia

encore une fois l'exactitude de l'axiome : « Le plus fort, il y a plus fort que lui. » Il est vrai qu'ici intervient, comme *deus ex machina*, un animal minuscule, qui, sauvé autrefois par lui, le sauve à son tour et fait à son égard *la réciproque,* comme le petit chacal koufi promettait naguère de le faire à la chatte éthiopienne (petite lionne d'Éthiopie), si elle l'épargnait. La fable qu'on va nous donner ici, en effet, n'est pas autre chose que la fable ésopique du lion et de la souris.

« Il arriva que le lion marcha désirant après une nourriture. Une petite souris se trouva dans sa main. Elle était petite de taille et pas plus grosse qu'un œuf. Il arriva qu'il désira la dévorer. La souris lui dit : « O toi, cet autre bien au-dessus de moi, mon seigneur ! Si tu me manges, tu ne seras pas rassasié. Si tu me laisses, tu n'auras pas faim de moi encore. Si tu me donnes mon souffle en cadeau, je te donnerai ton souffle en cadeau, à toi aussi. Si tu me sauves dans ma détresse, je te ferai échapper à ton infortune également. »

« Le lion rit de la souris. Il lui dit : « Qu'est-ce que tu veux me dire? Est-ce qu'il y a un être qui puisse lutter contre moi dans le monde ? » La souris fit serment en sa présence en disant : « Je te ferai échapper à ton infortune en ton jour mauvais. »

« Quand le lion eut réfléchi aux choses que lui avait dites la souris, par parole joyeuse (par mode de plaisanterie), il se fit à lui même ces réflexions à savoir :

« Si je la mange, je ne serai pas rassasié — en vérité. »

« Il la laissa.

« Ces choses eurent lieu.

« Or, il y avait un homme, chasseur, qui l'emportait sur les bêtes à l'aide d'instruments.

« Il creusa une fosse devant le lion.

« Le lion tomba dans la fosse. Il se trouva en gage dans la main de l'homme. On le mit dans un *shatboul* (un filet ?) On le lia de cuirs secs ; on l'attacha de cuirs frais.

« Il arriva qu'il était laissé dans la montagne tout triste. Vint le moment de la nuit. Le destin voulut faire s'accomplir sa parole joyeuse (la plaisanterie de la souris) relativement aux discours de bravade qu'avait prononcés le lion. Il fit que la petite souris se tint debout devant le lion. Elle lui dit : « Est-ce que tu ne me reconnais plus? Je suis la petite souris à laquelle tu as donné son souffle en cadeau. Je suis venue pour faire à toi ma réciproque et pour te sauver de ta détresse, après que tu as été pris en gage. Il est bon de faire le bien à celui qui l'a fait aussi. »

« La petite souris fit travailler sa bouche après les liens du lion. Elle dévora les cuirs secs ; elle rongea les cuirs frais par lesquels il était attaché, — tous. Elle délivra le lion de ses liens.

« La souris se cacha dans sa crinière. Elle se sauva à la montagne avec lui en ce jour. »

La thèse du petit chacal-singe était démontrée par ces apologues. Le fort fait trembler naturellement tous les êtres devant lui, sans que la patience serve de rien à son égard. Mais le fort lui-même trouve plus fort que lui et, quand le fait se produit, souvent un plus petit que lui, un être infime qu'il a épargné, peut lui être

utile. Aussi notre écureuil conclut-il en ces termes devant le terrible léopard :

« Par la vie du roi ! Tu as prêté les oreilles à mon histoire. Tu as vu la petite souris, qui n'a pas d'être plus petit et plus faible qu'elle sur le monde, sauvant le lion, qui est le plus fort des habitants de la montagne. Cela est arrivé à cause des paroles de bravade qu'avait entendues le destin. Pour faire être sa parole, elle est sortie, afin de sauver la vie du lion.

« Viens donc, ô chatte éthiopienne ! Cela ne fait-il pas honte devant toi, à qui a été confié un domaine plus grand que tout autre ; car par cette audition de ce qui a eu lieu sur la montagne, le petit chacal-singe l'emporte dans toutes les paroles qu'il avait prononcées. Les passions du monde entier sont en sa main. »

Ce qu'avait entendu le léopard lui montrait qu'en effet l'écureuil était bien au courant des passions humaines : et il se demandait si les doctrines subversives, qui avaient été exprimées précédemment, ne renfermaient pas quelque chose de vrai. Son attention dépassait donc les apologues contés en dernier lieu et qui, pour le koufi, avaient une conclusion pratique : la grâce qu'il sollicitait. Mais la chatte éthiopienne ne songeait guère à ce point de détail. Elle avait des préoccupations bien autrement graves. Aussi son prisonnier, profitant de ses distractions, songea-t-il à se mettre lui-même en liberté.

Qu'on me permette de donner ici en entier le récit de ses aventures, malgré leur fond commun, très analogue, et leurs répétitions :

« Le petit chacal koufi marchait devant elle, pendant

que la chatte éthiopienne méditait profondément en son cœur aux paroles qu'il avait dites.

« Ils passèrent devant un dattier.

« Le petit chacal-singe se précipita en avant. Il s'élança sur le dattier, appelant *tem*, et se met à faire son repas sur cet arbre, en mangeant des dattes ; car il se trouvait heureux de se retrouver libre sur la terre.

« La déesse lui dit : « Viens en bas. Va, je te ferai manger de la datte, je t'en ferai boire, je t'en enivrerai. Tu t'oindras de son suc, tu boiras ce qui en sort, ton ventre en sera plein et tu couronneras si tu veux ta tête de palmes ».

« Il lui dit : « Tu triomphes de moi, va ! je suis rassasié... je regarde ma terre, mon pays... Une terre éloignée (étrangère) ne pourrait me satisfaire. Le fruit de mon pays, il faut que je le mange et mon cœur est joyeux ; il est dans l'allégresse, mon cœur, quand je regarde mon pays. »

Il descendit pourtant pour ne pas lasser la patience de sa terrible interlocutrice qui, comme lui, savait grimper aux arbres, mais ce fut pour bientôt profiter d'autres distractions du même genre ; car, tandis que la face de la chatte éthiopienne était en Égypte, son cœur était en dehors, c'est-à-dire en Éthiopie. Il sauta donc sur le sommet d'un noyer de l'espèce *latem*.

« Il mangea du *latem*, en tailla les feuilles et les fruits. En sa bouche était du *latem*, sa main était pleine du *latem*. Triomphant, il regardait : sa face était tournée vers sa montagne et son cœur était joyeux.

« La déesse lui dit encore : « Viens en bas ! je te ferai boire du *latem*, je te ferai manger du *latem*, je t'oindrai

d'huile de *latem* et le *latem* sera ton tombeau — alors que tu es sur son sommet. On y a fixé ton cercueil. »

Il dit : « Triomphe sur moi ! Par la vie du roi ! C'est mon destin que de manger de mon arbre, le *latem*, sur ma montagne. Le dieu Haroeris l'a désigné pour cela ; c'est le maître du désert qu'on nomme l'arbre. Mon cœur est bon et heureux de sa fructification, mon cœur est joyeux de son verdoiement, mon cœur tressaille d'allégresse quand je regarde mon pays, et c'est ma patrie qui est à mes pieds, c'est sa poussière qui monte à mes narines ».

« Il descendit pourtant et marcha devant la déesse... »

Mais bientôt nouvelle tentative. On rencontra un palmier *kouk* produisant aussi des fruits appelés *béni* (dattes) comme l'arbre *tem*, mentionné plus haut, mais sans doute appartenant à une espèce spéciale.

« Le petit chacal-singe bondit encore sur son faîte. Il mangea du *kouk*. Il rasa le *kouk* tendre et scia le *kouk* sec, le *kouk* était en sa bouche, sa main s'en remplissait. Il regardait son pays, et son flanc tressaillit de joie à cette vue.

La déesse lui dit : « Descends, je te ferai boire du *kouk*, une couronne de palme du *kouk* sera sur ta tête, un vêtement de palmes de *kouk* sur ton dos, une chaussure de palmes de *kouk* à ton pied... »

Le petit chacal koufi lui dit : « Triomphe de moi ! Doux est le bon vent venant du large, doux est le sésame, douce est la liqueur *at !* douce est l'huile fine — bien plus que le jus du fumier. Rugit la bête féroce qui veut m'emporter en Éthiopie. Ma montagne est préférable pour moi. Le lion viendra bien à son heure. »

Même récit pour un sycomore (*nehi*). Le petit grimpeur s'y précipita. Il mangea le *lekaa* (le fruit du sycomore), il en prit la gomme (*teb*), il en dispersa au dehors tous les restes.

La chatte lui dit : « Descends. Je te ferai manger les *lekaa* du sycomore, je t'en ferai boire l'huile (*teb*) et cette huile du sycomore servira aussi pour ton luminaire. Le sycomore est un arbre privilégié. Le destin l'a fixé pour demeure à la déesse de la joie » (à la déesse Nut dont la tête et les bras sont souvent figurés sortant du sycomore dans les stèles égyptiennes).

Le petit chacal aussi lui dit : « Ils sont bien doux, tous les arbres qui poussent sur ma montagne. Le dieu Ptah les a créés pour moi.

« Puis il descendit devant la déesse. Il fit ses supplications en sa présence, car toutes les paroles qu'il prononçaient étaient faites pour qu'elle le rendît à son pays. »

Nous touchons en effet au dénouement. Tous les récits que nous venons de reproduire n'ont eu pour l'auteur qu'un but : amener la conclusion voulue, c'est-à-dire l'impatience de la chatte éthiopienne, tant de fois jouée par le chacal koufi, ses menaces et la sommission ou, si l'on préfère, la conversion du petit philosophe, jusque-là son obstiné contradicteur. Les apologues du koufi et les aventures qui s'ensuivent ne sont, nous le répétons, qu'un intermède entre la discussion philosophique que nous avons décrite ailleurs et la terminaison logique du livre, rentrant dans les mêmes idées impies ou licencieuses, et sur lesquelles nous ne pourrons nous étendre en détails aujourd'hui.

Bornons-nous à la fin du roman considéré comme tel — s'il m'est permis de m'exprimer ainsi.

Tout d'abord nous assistons à la colère de la déesse, car c'est bien une déesse que la chatte éthiopienne, assimilée par la théologie tantôt à Bast, tantôt à Sekhet, et son rôle de déesse est tellement ici accepté pour tel qu'on admet ses miracles, ses prodiges, ses transformations divines.

« Elle fit ses transformations en vautour (1). Elle se saisit de lui en Égypte et l'emporta jusqu'à *Teb*. La destinée fit resplendir la déesse dans le mystère du vautour, au lieu nommé. Le koufi comparut devant elle, c'est-à-dire devant celle qui crée les choses créées sur la terre ; et cela pour répondre des blasphèmes qu'il avait prononcés contre les mystères. »

Nous ignorons en quoi consista cette première audience judiciaire. Mais elle paraît avoir été courte. Le texte continue en effet :

« Quand on eut dit ce pourquoi on était venu au lieu nommé, relativement au *Kemkem* qui devait y être fait, elle (la déesse) emporta le petit chacal koufi jusqu'à ce qu'elle parvint au lieu d'où elle venait et elle se transforma de nouveau en son aspect de lionne dans le lieu même où pour la première fois le koufi était venu en sa présence.

« Il arriva qu'elle rentra dans sa ville et que le koufi y vint aussi, avec la tête assujettie dans des liens. Une puissance d'Apophis (du diable égyptien) était

(1) Le vautour est le symbole de Maut, la divine mère, épouse d'Amon, le grand dieu de Thèbes.

venue en sa tête et on voulait maintenant châtier ses impiétés.

« Le koufi se réveilla, alors qu'il était parvenu au tribunal. Il médita sur sa destinée. Il arriva que la déesse aussi examina attentivement les paroles qu'avait dites le petit chacal koufi sur sa montagne. »

Ici quelques lignes du texte sont en trop mauvais état pour être rétablies. Nous voyons seulement, parmi les lacunes, qu'il s'agissait de rendre la paix à l'Égypte, que les théories philosophiques subversives du koufi avait troublée. N'a-t-on pas dit un peu plus haut que c'est Apophis lui-même qui l'a inspiré dans ses impiétés?

Maintenant le coupable est là, dûment ligotté. Il vient de reprendre ses sens, de se réveiller de sa stupeur, à la barre du tribunal, et il attend sa sentence.

La déesse éthiopienne elle-même, à la fois juge et partie, prend la parole pour l'accuser, lui et ses complices.

Elle dit :

« Qu'il écarte la mère divine! — Je verrai cela!

« Qu'ils écartent — ceux-là — la déesse Maut! — Nous verrons leur face en Égypte.

« La gazelle sacrée arrive en Égypte avec rapidité. C'est la terrible, la grande, qui vient du pays de Sakam. Elle vient pour faire connaissance d'eux en Égypte. »

Intervient l'anathème, employé de tous temps en Égypte contre les pervers et constituant une sorte d'excommunication majeure.

Dès le temps des Ramessides, dans les stèles relatives à des fondations pieuses, on disait : « Si quelqu'un parle contre cette donation, Amon-ra, roi des dieux,

sera derrière lui pour le rendre misérable, Maut sera derrière sa femme, Chons sera derrière ses enfants. Il a faim! Il a soif! Il est courbé à terre! Il est réduit à rien! »

Amon, Maut, Chons, le père, la mère et l'enfant, constituaient en effet la grande triade thébaine. Nous avons vu que la chatte éthiopienne, assimilée à Bast ou à Sekhet, se transformait à son gré en vautour, c'est-à-dire en Maut, l'épouse d'Amon. Elle incarnait l'éternel féminin, l'éternelle mère, d'où étaient sortis tous les êtres, et que le koufi osait renier. Il voulait écarter Maut, écarter sa mère! Eh bien! Celle-ci arriverait, terrible — plus rapide que la gazelle dont elle avait les charmes, plus soudaine que l'ouragan dont elle aurait la violence.

Elle allait prononcer le grand anathème traditionnel, privant, comme autrefois chez nous au moyen âge, de l'eau et du feu le coupable : et cet anathème, elle se chargeait bien, avec ses parèdres, Amon et Chons, d'en rendre les conséquences bien tangibles et bien matérielles.

Remarquons seulement que, comme elle en prend elle-même l'initiative, elle y usurpe le premier rang, ordinairement attribué à Amon, en rejetant après elle son mari et son fils :

« Plus que l'ouragan (moi Maut), je serai terrible contre eux.

« Quant à Amon, le dieu grand, il te tuera.

« Chons em uas nofré hotep (Chons dans Thèbes bon protecteur) amènera ta fin.

« Leur réunion de beaucoup d'esprit te dévorera ».

Ici il me faut donner quelques renseignements mytho-

logiques. Dans tous les temples d'Égypte la divinité, unique dans son essence, était représentée, comme chez les Valentiniens (qui, au dire de Tertullien, les ont copiés) par un *paut*, c'est-à-dire pour nous servir de l'expression grecque, par un plérôme. Le *dieu s'engendrant lui-même*, se décomposait d'abord en un principe masculin, un principe féminin et un fils éternellement engendré. C'était la triade ; car le chiffre 3 était le chiffre par excellence. Mais dans son développement par la création, ce chiffre 3 devait se multiplier par lui-même et constituer ainsi le chiffre 9, perfection dernière du chiffre 3. C'était le *paut*, car *paut* signifie 9, ce que les Grecs ont rendu par plérôme, c'est-à-dire plénitude du divin. Telle est « la réunion de plusieurs esprits » dont parle notre texte, car ce chiffre 9 synthétisait la multitude des forces naturelles. Cette conception était la forme dernière qu'avait introduite, même dans les sanctuaires rivaux, le culte amonien auquel Platon, pendant son voyage en Égypte, a sans doute emprunté son idée du *logos*, du verbe éternel, ayant déjà à Thèbes un rôle analogue à celui du Verbe dans la Sainte-Trinité chrétienne.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si c'est en Égypte que se sont surtout trouvés, contre les Ariens, les Nestoriens, etc., les plus chauds partisans du dogme chrétien, comme saint Athanase et saint Cyrille, non seulement en ce qui touche la Trinité consubstantielle, mais aussi en ce qui touche la mère divine, ΘΕΟΤΟΚΟΣ, et l'idée du rédempteur luttant contre l'esprit du mal avec bien plus d'efficacité que l'ancien Osiris et mourant cependant sous ses coups.

Pour moi, chrétien, je suis persuadé de la mission providentielle de l'Égypte, chargée de conserver dans l'humanité les plus hautes idées, les plus hauts mystères, à côté de la Judée, chargée de conserver seulement le dogme de l'unité de Dieu et la tradition messianique.

Mais je m'aperçois que je m'écarte beaucoup trop de mon document et je me hâte d'y revenir.

Après avoir prononcé son excommunication, la déesse conclut :

« Tu es leur victime! Le maître du temple vient à la demeure de sa face, ainsi qu'elle même Maut, la dame de toutes les terres, afin de participer à ses louanges.

« Que tous les serviteurs du roi viennent participer à de tels chants en l'honneur de Maut, la dame des bois sacrés.

« Qu'ils participent aussi à tes hymnes! »

C'était là une invitation directe. Si le Koufi chantait les louanges de Maut, on lui ferait grâce.

Celui-ci se résout donc soudainement à obéir.

« Il dit ces chants sur les choses arrivées à la déesse avec les démons (les Apophis) et le réveil qu'a fait le dieu trois fois grand ».

Qu'on me permette ici de m'arrêter : car les mystères qu'il va chanter et que la Grèce et la Phénicie avaient en grande partie apportés en Égypte, n'ont rien de convenable et ne peuvent être récités en séance publique.

Il en est de même d'ailleurs des interrogatoires qu'on fait subir alors au Koufi relativement à la dévotion qu'il a montrée dans ces mystères.

Je suis bien convaincu, pour ma part, comme mon illustre maître Emmanuel de Rougé l'était déjà, et

comme Hérodote l'affirme expressément pour son temps encore, qu'à la différence des Grecs, il n'y avait rien d'obscène dans les mystères de la religion primitive des Égyptiens. Encore du temps des Ramessides, alors que les guerres et les traités de paix et de commerce avaient rendu constants les rapports des habitants de la vallée du Nil et de ceux de l'Asie, la religion importée d'Astarté et de Qadesh formait un culte à part, qu'on a assimilé sur le tard à celui de Bast. L'auteur du Koufi nous représente donc surtout comme dogmes égyptiens des dogmes d'origine étrangère, dont l'introduction venue à l'époque de la décadence, avait altéré les antiques traditions religieuses remontant aux premiers âges de l'humanité.

Quoi qu'il en soit, ce livre qui contient, nous l'avons dit ailleurs, un essai d'exégèse païenne analogue à celui de Dupuis dans son origine des cultes et à ceux des philosophes voltairiens du XVIIIe siècle, est aussi très intéressant, au point de vue littéraire, par la manière originale dont nous y voyons employer l'apologue. C'est ce dernier point que j'ai voulu bien mettre en lumière aujourd'hui. Qu'on excuse la manière dont je l'ai fait; car un savant, ou plutôt un érudit, n'est que la plus petite moitié d'un vrai lettré.

Un dernier mot avant de finir.

Dans le livre du chacal Koufi nous avons vu user de la fable, comme en usaient Esope et Bidpay, c'est-à-dire en mettant exclusivement en scène des animaux. Rien d'analogue dans cet ouvrage avec l'apologue évangélique, dont nous avons également parlé au commencement de cette leçon et qui toujours a pour acteur

l'homme. Ce genre particulier n'était cependant pas étranger aux Égyptiens des premiers siècles de notre ère. Nous en avons des preuves dans un autre traité philosophique, également écrit en démotique, que j'ai rapporté au Louvre lors de ma mission d'Égypte, et qui est à peu près contemporain de ceux que nous avons étudiés jusqu'ici.

Malheureusement ce papyrus est dans un état déplorable. Les assez nombreuses colonnes — souvent isolées les unes des autres — que nous en possédons, sont presque toutes incomplètes et très lacuneuses.

On y voit, comme dans le Koufi, un dialogue entre plusieurs personnages : mais cette fois des personnages humains. L'un est désigné toujours « l'homme qui aime à savoir ». Un autre est « celui qui s'établit sur son dos ». C'est le satisfait, le jouisseur, qui ne veut rien changer à l'ordre des choses établies et aux idées reçues. Le troisième est « le docteur » comparable au παιδαγωγός de saint Clément d'Alexandrie. Ce docteur, ce pédagogue, est pour moi, à n'en pas douter un chrétien.

La discussion s'engage dans ces conditions : et chacun y prend tour à tour la parole à plusieurs reprises.

« L'homme qui aime à s'instruire » a été lui-même un pieux partisan des anciens cultes égyptiens. Il nous répète sans cesse qu'il a adoré, en se prosternant à terre, les dieux nationaux dans leurs sanctuaires, qu'il a fréquenté les collèges des hiérogrammates, qu'il a contemplé les mystères et qu'il a donné tout son cœur à ces démons en frappant à toutes leurs portes.

Et voilà qu'il a été scandalisé, comme Clément d'Alexandrie nous dit l'avoir été de son côté, en voyant

des prêtres vénérables montrer, dans les ναοὶ de leurs temples splendides, d'immondes animaux, tels que l'épervier et le vautour. Il s'étend longuement sur ce vautour dont il dépeint les appétits sanguinaires et que les Égyptiens appelaient *neter maut mes nouti*, la divine mère θεοτοκος.

A ce moment « celui qui est établi sur son dos » fait entendre des protestations énergiques. Il n'est point choqué des meurtres commis par les animaux sacrés. Mais il l'est vivement par les blasphèmes de son adversaire. « Ceux que tu vilipendes, s'écrie-t-il, nous les avons connus très respectables par les habitudes et leurs relations familiales. »

« Eh quoi ? répond « l'homme aimant à s'instruire ». Mais le vautour, qui violente quiconque, aime ses enfants. » Et aussitôt il recommence ses satyres sur cette divinité et ses divers sanctuaires.

Nous ne le suivrons pas sur ce terrain ; car il faut bien reconnaître que, par ses moyens d'action et ses arguments, il se rapproche beaucoup du Koufi.

Il ne veut pourtant point en arriver aux conclusions athées et matérialistes de ce philosophe.

C'est un tourmenté d'âme que rien ne satisfait et dont la conscience épurée réclame le divin. En cela il est analogue à ces néoplatoniciens d'Égypte dont Clément, tout chrétien qu'il est, partageait à ce point les aspirations qu'il appelait Platon un autre Moïse, et qu'il fondait, pour ainsi dire, dans son enseignement, les maximes grecques, hébraïques et évangéliques.

L'homme aimant à s'instruire était donc bien disposé à écouter un pédagogue du genre de Clément.

Celui-ci ne tarde pas à entrer en scène.

Comme le divin Maître, le docteur chrétien procède par apologues : et c'est pour cela que nous avons voulu en dire ici quelques mots.

Le Christ avait parlé du cultivateur qui jette ses semences sur la terre ou sur la pierre. C'est ce cultivateur sacré dont le terrain est tout humain qu'on présente de nouveau au futur disciple.

« Le cultivateur est là, qui t'attend dans son domaine. Que ses *nebu* (ses seigneurs, ses intendants, ses anges) te donnent force, en ta main : et que lui-même amène tout vent favorable (toute inspiration céleste, devant toi).

« Sept portes (peut-être les sept dons du Saint-Esprit) entourent son domaine et font pénétrer sur la surface du champ productif.

« Le cultivateur est là, se tenant debout, afin de prendre à son service le compagnon qui partagera dans ses produits.

« Son champ est prospère et l'on y voit des *emketi ranu* (des scribes embaucheurs), chargés de recueillir les noms des travailleurs qui sont heureux de les accueillir.

« Leur main est toute prête pour les rendre maîtres des erreurs de l'obscurité, pour que cesse la froideur, la vétusté (du vieil homme), qui les empêche d'arriver à la lumière.

« Ces *emketi ranu* (ces embaucheurs) rendent pour eux froids les charbons ardents, en disant : « La main les saisit. »

« Celui qui va vers eux, sa tête est en feu. Leur flamme brûle ses doigts.

« Mais le bon *hesi* (mot désignant les saints Égyptiens dans l'ancienne religion), qui est dans la maison pour rendre son nom juste, est un héros. »

Il ne faut pas espérer, du reste, prendre part aux produits du champ sacré, si bien gardé, par des moyens illicites : écoutez plutôt :

« Si je m'élève par orgueil, je ne me remplirai pas des produits du champ. On ne les prendra pas pour les remettre en ma main.

« Prenez le sacrilège qui veut aussi y prendre part. Son nom ne subsistera pas. Il est ivre. »

Au contraire, le juste, celui qui sait qu'il est prédestiné pour le sanctuaire céleste, y a sa place marquée et il y a abondance :

« Celui qui se connaît pour le sanctuaire, poursuit le texte, ses maisons y sont inaugurées, ses noms y sont choisis à l'avance.

« En ces lieux-là, celui qui est grand par sa vertu, est riche de beaucoup de produits.

« Celui qui fauche, celui qui donne les produits du champ, élève au *summum* leur abondance et leur gloire. »

A ce moment « celui qui aime à savoir » prend la parole.

« Celui qui aime à savoir dit : Qu'on me dise l'enseignement et le pur état d'âme qui rétablit les hommes. »

La réponse ne se fait pas attendre.

Le disciple peut entrer dans le champ sacré. Mais, pour cela, il lui faut ouvrir une des portes de feu, auxquelles présidaient les *emketi ranu*, et dont il était dit qu'elles brûlent les doigts.

Le docteur dit :

« Étends tes doigts ! Que la porte se trouve entre eux. Que ta droite l'ouvre.

« Établis ainsi l'ardeur du feu entre eux, en sorte qu'elle brûle devant tes doigts pour rendre la main pure. Tes doigts seront guéris quand parviendra à venir le rétablisseur (*sic*) ou réformateur que j'ai exalté devant toi.

« Il arrive à grands pas, l'agent de guérison, ainsi que le grand ouvrier des maisons éternelles. Ils se hâtent.

« Le vainqueur du mal arrive. Le maître de l'œuvre approche, pour ne point s'en retourner, et pour ouvrir pour toi la science (ou les portes de la science), pour te révéler les destinées de l'homme et l'ordre concernant le parfait d'amour.

« Il leur a fait dire quelle est la porte de la mort et la porte de la vie, afin de faire revenir l'homme à sa nature propre.

« Qu'on exalte pour lui les coups qui enfantent à la sagesse... »

Ici se trouve une lacune d'un ou deux versets. La colonne qui suit est brisée dans près de moitié de sa largeur. Toutes les lignes sont donc incomplètes. On y lit pourtant ces maximes du « petit » servant d'interprète au grand pédagogue de Clément, appelé ici le sage.

« J'ai fait la fleur s'ouvrir. Qu'on lui donne accroissement.....

« Quand il m'envoie, quand il me dit : « Va ! » je témoigne.....

« L'écrit du petit, l'entretien du sage, il ne faut pour l'éviter.....

« Ce petit s'approche de toi qui aimes à entendre la parole du sage.....

« Il ne faut point s'assimiler à un docteur, mais prendre peu (de confiance en soi).

« Le premier soin, le matin, est de s'appliquer à la parole.....

« Établis tous les soins à rester à t'enseigner....

« Ne point consulter la parole d'un fou pour établir l'écriture d'un livre....

« Chaque paragraphe doit être achevé et mis en forme sans.....

« Beaucoup voir, beaucoup agir, beaucoup entendre.....

« Va ! je ferai connaître à autrui la promesse de vie....

« Établis ton cœur en Dieu. Le jugement approche.

« L'âme petite d'un agent subalterne, j'en fais un homme bon sans.... »

Ici le docteur n'est pas seulement un apologiste de sa religion. Il prêche à un converti :

« Celui qui aime à savoir dit :

« Tu as été pour moi un grand ouvrier. Tu as taillé la demeure....

« Tu as été pour moi le cultivateur. Je serai semblable à un champ. Je serai.....

« On m'a donné à toi, afin que je devienne digne d'établir.....

« C'est mon salut. J'ai exercé ma langue pour établir....

« Tu as écarté mon mépris et m'as amené mon amour.....

« Tu m'as fait arriver au terme, alors que je suis petit par naissance.

« Tu as fait de moi un disciple. Je suis à toi dans la maison.....

« Tu as multiplié pour moi tes avertissements, alors que j'étais un homme petit.

« Tu as fait ouvrir ta bouche. Révèle-moi la vertu... »

Je m'arrête, Mesdames et Messieurs, car je ne puis assister plus longtemps au catéchisme de ce catéchumène, auquel on apprend les bontés de celui qui « redresse et exalte ceux qui sont courbés devant lui ».

Ce que j'ai dit suffit pour mon histoire de l'apologue en Égypte pendant les premiers siècles de notre ère.

IV

LE MOYEN AGE

DE L'ÉGYPTE PHARAONIQUE

DANS L'ART ET DANS LES MŒURS

Mesdames, Messieurs,

Nous avons fait, il y a dix-huit mois, une grosse perte à l'École du Louvre. Un de nos collaborateurs, qui n'était cependant pas de la première heure, mais qui n'en n'était pas moins l'un des professeurs les plus distingués de notre amphithéâtre, a précédé ses doyens dans la tombe, première victime offerte par la mort à cette fatalité qui nous attend tous.

C'était un naïf et un convaincu, tout autant qu'un travailleur acharné, et je n'ai pas à prononcer son éloge, qui a, du reste été tracé de main de maître par son successeur M. Michel, à son discours d'ouvertnre de l'année dernière. Si j'évoque donc ici le souvenir d'un vieil ami, ce n'est pas seulement parce que souvent les morts m'attirent plus que les vivants, c'est surtout parce que j'en ai besoin pour ma thèse actuelle.

Courajod était un partisan déclaré du moyen âge. J'ai été pendant de bien longues années, avec Héron de Villefosse, son camarade le plus intime, et je l'ai toujours admiré. Un jour — il y a bien longtemps déjà — j'entrais dans son cabiuet, quand, apercevant sur sa cheminée un superbe marbre de Canova qu'il venait d'y faire transporter, je ne pus m'empêcher de m'extasier sur la délicatesse, le modelé et la grâce de la jolie personne qui y était représentée dans un léger appareil.

« Cela ! s'écria Courajod. Mais c'est affreux. Regardez-moi plutôt ceci. » Et du doigt il me montra le résultat d'une de ces pêches miraculeuses qu'il faisait fréquemment dans les galetas des marchands de bric-à-brac de bas étage, et qu'il offrit pendant de longues années inutilement au Conservatoire des Musées nationaux. Il s'agissait, dans l'espèce, d'une de ces figurines sculptées du moyen âge dont la tête est parfois jolie — ce n'était pas le cas — mais dont le corps, qui n'en finit plus, n'a rien gardé d'analogue avec le corps humain proprement dit — ce qu'il est facile de constater même à travers les étoffes qui le tiennent enserré et pour ainsi dire momifié. J'eus peine à retenir un cri d'horreur. Mais à quoi bon discuter avec un enthousiaste qui ne vit que dans son idée et qui voit des yeux de la foi même les objets les plus tangibles ?

Eh bien ! n'en déplaise à la mémoire de mon vieil ami Courajod et aux tendances de certains jeunes dessinateurs qui semblent parfois s'inspirer de ses principes, et qu'on vantait tout récemment chez moi-même, je crois que le dessin, et à plus forte raison, la sculpture n'existent artistiquement que quand ils s'inspirent

UNIV. OF CALIFORNIA

largement de la nature. Je crois de plus qu'en ce qui concerne le moyen âge il faut réserver pour sa splendide architecture et surtout pour son architecture religieuse toute l'admiration dont on est capable, en ne voyant dans les figures sculptées dont elle est si prodigue en nos antiques basiliques que de l'art décoratif, fort bien compris pour l'ensemble, mais qu'on ne saurait en détacher. Cette opinion, qui est beaucoup plus vieille que moi me paraît encore la meilleure. J'ai donc toujours regretté profondément le *dépeçage* — qu'un me pardonne cette expression — de nos plus anciens monuments, non seulement (comme Victor Hugo le disait dans sa *Notre-Dame-de-Paris*) quand il s'agit de restaurations, mais encore et surtout quand il s'agit de rendre les Musées bénéficiaires de semblables larcins légaux, je dirai même de semblables vandalismes, dont Courajod s'est rendu, hélas! souvent le complice.

Mais me voilà bien loin — semble-t-il — de cette antique Égypte, dont j'ai à vous faire contempler la civilisation et les mœurs! Pas si loin que vous le croyez cependant, car rien n'est analogue à notre moyen âge français comme ce que j'appellerai le moyen âge de l'Égypte Pharaonique.

J'ai dit le mot, Messieurs, le gros mot, qui paraitra à plusieurs d'entre vous fort osé, mais dont je suis prêt à prouver longuement la parfaite exactitude. Cette démonstration, je ne saurais en donner le tableau complet dans une simple leçon d'ouverture. Mais il me semble bon de vous en détacher au moins quelques traits — une simple esquisse.

Commençons par bien le proclamer : la théorie du progrès, du progrès continu en ligne directe, pour ainsi dire, est une absurdité.

Ce vieux cliché pouvait paraître exact quand on n'avait de l'antiquité qu'une idée confuse, très incomplète et très imparfaite.

Que savait-on, il y a cent ans, par exemple, au sujet de l'ancienne Égypte? Juste ce qu'en avaient dit Hérodote, Diodore et Manéthon. Et encore avait-on pour les deux derniers de ces auteurs une défiance qui allait jusqu'à l'injustice et dont font foi les mémoires de notre ancienne Académie des Inscriptions. Il en était de même de l'ancienne Chaldée, des pays de Ninive et de Babylone — si ce n'est que Bérose remplaçait alors Manéthon et n'était guère mieux vu que lui.

Et la Grèce même, ce pays classique par excellence, faut-il croire qu'on la connaissait à fond? Non, Messieurs, et les inscriptions d'une part, les papyrus grecs livrés par l'ancienne Égypte d'autre part, plus encore que les palimpsestes, les manuscrits du Sinaï et du mont Athos, sont venus sous ce rapport plus que doubler notre science.

En même temps le déchiffrement des hiéroglyphes, du démotique, des écritures cunéiformes nous ont permis de remonter aux origines de l'histoire de l'humanité.

Or qu'avons-nous appris dans toutes ces sources diverses? C'est que l'ancien qui avait dit : *Nihi novi sub sole*, avait parfaitement raison. C'est que si l'histoire est un éternel renouveau, c'est aussi du vieux neuf. C'est que tout se recommence et qu'après les

périodes les plus brillantes on arrive à des barbaries, puis à des moyen âges, puis à des renaissances, puis à des périodes encore brillantes, à des décadences, etc. — Et la roue de la fortune tourne ainsi, nous donnant toujours du neuf, parce que nous avons la mémoire courte et que ceux qui sont sur la scène étaient dans les coulisses quand le même décor a paru.

A-t-on assez souvent opposé la douceur des temps modernes à la barbarie des temps antiques? Eh bien, Messieurs, c'est encore là un de ces clichés parfaitement faux qui se sont substitués à tort aux vérités les mieux connues autrefois. Les anciens de l'époque classique opposaient au contraire le passé, qu'ils appelaient l'âge d'or, au présent, qu'ils appelaient l'âge de fer. Et ils avaient raison, comme je l'ai longuement démontré il y a six ou sept ans dans une de mes leçons d'ouverture.

Suffirait à le prouver d'ailleurs cette antique chronique cunéiforme qui, bien antérieurement aux guerres suscitées par les cruels Assyriens de l'âge de fer, nous fait voir en Asie un véritable âge d'or, alors que tous les royaumes de ce pays, dont la civilisation se perdait dans la nuit des temps, vivaient ensemble dans une paix profonde, alors que des traités de commerce permettaient aux citoyens de l'un d'habiter dans les territoires de l'autre sur un pied d'égalité parfaite avec les habitants du sol, etc. Je n'ai pas besoin de vous rappeler non plus les différences séparant, au point de vue des mœurs, la Grèce homérique, de la Grèce des temps qui ont suivi les barbares invasions doriennes — dont les Romains sont venus plus tard encore renou-

veler les terreurs. Ce fut chaque fois un immense recul pour la civilisation, alors même que, comme dans la Grèce homérique et archaïque, on n'avait pas encore ce grand art qu'on admire tant dans le vieil empire égyptien, et, en partie du moins, dans les vieux empires chaldéens.

Le sanguinaire Assourbanipal nous raconte que quand Istar, la déesse de la guerre et des plaisirs charnels, lui ordonna d'aller détruire cette antique ville de Suse à laquelle se rattachaient les traditions mêmes de son propre culte et dont les splendides monuments tout couverts d'or remontaient à une antiquité fabuleuse — elle lui recommanda de visiter auparavant ces splendeurs, de se faire ouvrir tous les sanctuaires secrets qui étaient réservés aux prêtres seuls et de tout anéantir après cela. Assourbanipal n'obéit que trop scrupuleusement à de tels ordres en rapportant cependant à Ninive quelques-unes des statues qu'il avait jugées si magnifiques — en même temps sans doute que ces livres qu'il pillait dans toutes les bibliothèques des pays saccagés par lui et qu'on a retrouvés, seuls hélas ! dans les ruines de son palais.

Assourbanipal était, en effet, un amateur d'art distingué, un érudit, un savant, fortement épris des vieilles poésies, des antiques prophéties, des anciens livres d'histoire, de littérature et de science exacte — ce qui ne l'empêchait pas de passer sur les pays les plus prospères comme un torrent dévastateur, ne laissant rien derrière lui, clouant les peaux des habitants écorchés vifs aux murailles, érigeant des obélisques de têtes coupées, rasant jusqu'au sol tous les monuments,

détournant même au besoin, comme son grand-père à Babylone, le cours du fleuve, pour qu'il noyât les restes des plus merveilleuses cités.

Évidemment ce n'aurait pas été lui qui, comme ce général romain venant de conquérir une ville grecque, aurait dit aux gens chargés de transporter les statues admirables pillées par lui qu'ils auraient à les refaire s'ils les détérioraient. Mais, comme ces conquérants romains, étrangers à toute littérature, qui, ne sachant écrire, marquaient d'abord les événements par des clous plantés dans un temple et qui ont pris leur premier écrivain pour un peintre (*pictor*), les conquérants érudits de Ninive amenaient déjà, en faisant la nuit autour d'eux, un moyen âge. Et c'est pourquoi leur sculpture est si inférieure à la sculpture des anciens empires chaldéens, dont quelques spécimens au musée du Louvre et ailleurs rappellent de loin les splendides chefs-d'œuvre de l'ancien empire égyptien.

Au point de vue de l'art, le moyen âge assyrien n'est pas sans analogie avec le moyen âge égyptien, dont j'ai à vous parler aujourd'hui. Dans l'un et dans l'autre le convenu domine, tout autant que dans notre moyen âge français, bien qu'il ne soit pas compris de la même manière. Dans tous également d'ailleurs la représentation humaine est sacrifiée, tant dans sa pose que dans ses contours : seuls, en Assyrie — ainsi que dans certaines sculptures du moyen âge égyptien — le lion et le cheval ont gardé quelque chose de leur nature ou, dans tous les cas, quelque chose d'artistique.

Dans notre moyen âge, à nous, on explique cela à la rigueur en disant que la religion avait alors fait pros-

crire ce culte du nu, si cher aux anciens païens et qui avait élevé l'art grec à un tel degré de perfection.

Le culte du nu n'existait pas d'ailleurs dans la Grèce archaïque. Les statues trouvées à l'Acropole dans les ruines des temples qu'avaient détruits Xerxès — statues dont vous vous rappelez avoir vu les reproductions à l'exposition de 1889 — tout aussi bien que la statue archaïque trouvée par l'École d'Athènes dans le temple de Delphes, et dont un fac-similé a été exposé, il y a un an, au Musée du Louvre — nous montrent que la mode était alors à ces longs et épais vêtements que l'hégémonie chaldéo-assyrienne avait introduits dans tous les pays qui l'avaient reconnue. De son côté, Thucydide nous avait appris la chose en nous rappelant l'époque fort peu éloignée de lui, où tous les Grecs étaient revêtus de longues robes. C'est quand, à l'imitation des Égyptiens, leurs nouveaux alliés contre les Perses, ils avaient pris l'habitude de se dévêtir et de se livrer ainsi aux jeux agonistiques, comme aux jeux plus sérieux de la guerre, qu'ils avaient pris goût au grand art, dont l'Égypte aussi leur avait offert les modèles et qui est devenu si parfait chez eux.

Mais si le nu est la grande école de l'art et si l'abandon du nu est pour beaucoup dans la décadence de la sculpture de notre moyen âge, pourquoi donc l'Égypte qui a toujours conservé le nu, a-t-elle eu un moyen âge? C'est que, je vous le disais tout à l'heure, ce n'est pas là l'unique cause. L'art n'est pas séparable du reste de la civilisation contemporaine. Il décroît quand elle décroît et se fait à sa taille. D'ailleurs la mode règle toute chose. Même en

conservant le nu dans les ateliers, avec notre amour croissant pour l'impressionisme, le japonisme, etc., avec notre dégoût actuel pour le genre *pompier* (c'est ainsi qu'on nomme David et tous les amoureux de la nature), n'est-il pas à craindre que, si d'ailleurs une invasion tartare ou chinoise ou africaine venait ébranler dans ses bases toute notre société, on en vint bien vite à un art d'aussi mauvais aloi que l'art plastique au moyen âge ? Déjà la peinture est malade — on peut s'en assurer dans nos expositions — et si la sculpture subsiste encore, ce n'est peut être pas pour longtemps. On a déjà eu cette année de beaux spécimens de l'impressionisme (1) en sculpture.

Je reviens, Messieurs, depuis quelques jours, d'un nouveau voyage en Angleterre. J'avais besoin d'y étudier certains papyrus hiératiques dont je vous reparlerai dans mes cours de droit. On m'a fait un accueil des plus sympathiques dans ce pays où l'on m'avait offert, il y a seize ans, une situation merveilleuse et fort différente de la mienne. Le directeur du British Museum et le directeur du Musée de Liverpool ont été particulièrement aimables. Ce dernier, non content de mettre à ma disposition dans des conditions très agréables les papyrus demandés par moi, à tenu à me faire lui-même

(1) Je ne veux pas condamner par là toute espèce d'impressionisme. Le brouillard existe dans la nature ainsi que la nuit. On peut donc peindre la nuit et peindre le brouillard, tout autant que certains éclats singuliers donnés par le soleil à la nature morte. Mais encore faut-il que l'impressionisme traduise une impression et que cette impression soit saisissable par le public, de même que par le peintre. Tel n'est pas le cas malheureusement d'ordinaire : et il faut des actes de foi multipliés pour dire qu'il y a quelque chose sur certaines toiles.

les honneurs de ses galeries en m'en montrant tous les détails. Dans la salle égyptienne, une chose l'avait surtout frappé, c'était la dissemblance absolue qui existait entre une tête monumentale de Ramsés II Sésostris et la photographie, également exposée par lui, de la figure du même roi d'après sa momie. Comment cela pouvait-il s'expliquer, me dit-il?

A cette question je répondis longuement et cette réponse m'a fait penser à vous donner aujourd'hui l'avant-goût d'une étude entreprise par moi en 1888 à l'occasion d'un catalogue de la peinture égyptienne qui, m'ayant été demandé officiellement, avait été complètement achevé cette même année et qui cependant n'a jamais paru.

Ce n'est pas seulement pour Ramsès II que se pose le problème dont je vous parlais tout à l'heure, c'est pour Séti Ier et pour Ramsès III dont la sculpture monumentale fait les figures identiques à celle de Ramcès II, auquel cependant ils ne ressemblaient en aucune façon d'après leurs momies découvertes à Deir el-bahari, c'est enfin généralement pour tous les monarques de cette période à l'égard desquels la vérification est possible. Il y avait donc alors un type convenu et officiel pour la face humaine — tout autant que pour le corps, dans les bas-reliefs, une pose convenue officielle et contre-nature à la fois de face et de profil, tout autant qu'une peinture convenue officielle et contre-nature à teinte plate et uniforme, pour les chairs, rouges chez l'homme, jaunes chez la femme, sans aucune nuance quelconque dans la coloration même des lèvres quand il s'agissait de grands monuments.

N'est-ce pas la période dont parle Hérodote quand il dit qu'on exécutait la tête d'une statue à une des extrémités de l'Égypte, les bras à une autre, le torse à une autre, les jambes à une autre (1)? N'est-ce pas aussi la période de ces modèles de sculpture que mon ami Mariette a apportés à Paris pour l'exposition universelle de 1878 et qui marquaient par des traits les proportions officielles du nez, de l'œil et des diverses portions de la face, proportions qui, mesurées au compas, étaient ensuite grossies pour les colosses et diminuées pour les figurines.

Le canon légal des proportions? Mais c'était le rêve favori de l'illustre peintre de la Joconde, Léonard de Vinci. Il voulait l'appliquer à tout, comme les Égyptiens, et en faire la règle inéluctable de l'art. En cela disons-le bien, il se trompait complètement. Le canon des proportions ne peut être qu'une moyenne, moyenne rarement juste — et cela à tel point qu'aucun homme n'est rigoureusement semblable à un autre dans les dimensions des diverses parties de son corps et qu'une mensuration exacte et scientifique inaugurée par le Dr Bertillon, de l'Académie de médecine, permet maintenant de reconnaître à tout jamais, même sans photographie ou alors que les traits ont pleinement changé par quelque accident, les criminels, ou, d'une façon générale, les personnes qui ont passé par notre préfecture

(1) Mon ancien élève, M. Legrain, dans ses belles fouilles de Thèbes, a eu de nouvelles preuves de ce procédé pour lequel on pourrait citer, également un torse royal incomplet, acquis par le musée du Louvre et qui s'adaptait certainement à d'autres parties faites séparément de la même statue.

de police. C'est donc à la nature et à la nature seule qu'il faut avoir recours pour inspirer les compositions artistiques. Toutes les fois qu'on veut chercher d'autres guides, on arrive au convenu, et que ce convenu soit personnel ou le résultat d'une mode, c'est toujours le faux, et — permettez-moi de vous le dire, comme c'est ma conviction profonde — c'est toujours le laid!

Lorsque la mode d'un convenu donné est tout à fait généralisée, on entre dans un moyen âge artistique.

Quand un tel moyen âge a-t-il commencé en Égypte?

Je vous l'ai déjà dit, Messieurs, il régnait complètement sous les Ramessides, c'est-à-dire sous la XIXe et la XXe dynastie. Mais existait-il sous la XVIIIe ? Pas à un tel degré dans tous les cas.

J'invoquerai à ce point de vue, d'une part, le portrait si vrai et si personnel d'Aménophis IV de la salle historique, d'une autre part, les sculptures et peintures de Tell el-Amarna, c'est-à-dire remontant également au temps d'Aménophis IV devenu Xuenaten, le roi hérétique. Non pas que je veuille énumérer ici tous les chefs-d'œuvre de cette provenance. Mais qu'il me suffise de vous citer un admirable corps de femme nue, que possédait feu mon ami Wilbour, et que je me proposais d'obtenir pour nos collections au moment où j'ai été déchargé du soin des acquisitions dont je m'occupais seul depuis plus de vingt ans.

Ce corps de femme faisait partie du portrait complet, — trop complet peut-être — d'une princesse qui était la fille du roi Xuenaten. On peut dire que rien n'est plus fin, plus gracieux, plus souple, mieux modelé que cette chair qui paraît vivante et qu'on croirait avoir été

sculptée par un grand artiste grec. Rien de convenu d'ailleurs dans la pose de cette Vénus belle à damner un saint.

Mais qu'y avait-il de convenu, je vous prie, dans cette splendide tête, si énergique et si vraie du scribe accroupi, trouvée par Mariette dans une tombe de l'ancien empire (IVe ou Ve dynastie), et que l'on contemplait à la salle civile?

Rien de plus beau, de plus vivant, de plus expressif que la figure et l'attitude générale; on dirait que cette statue vous regarde et va vous parler. C'est le triomphe de l'art, libre encore de toute entrave, de tout canon, et cherchant surtout à rendre l'ensemble de la physionomie, sans s'inquiéter par trop des détails secondaires, largement traités.

La charmante statue en bronze de Mesou, achetée par moi et mise alors dans une vitrine spéciale de la même salle, remonte à la même période. Ce qui domine dans cette figure, c'est la grâce juvénile; comme dans l'autre c'est l'intelligence attentive, énergique et calme. Aussi a-t-on soigné surtout ce qui, dans la pose, rendait bien ce trait dominant. Le modelé des membres est plus achevé.

La tête autrefois placée au centre de la cheminée et qui est également de l'ancien empire nous met sous les yeux un autre type réellement vécu et profondément senti. C'est du réalisme dans le bon sens du mot, réalisme qui, dans sa splendide laideur voulue, fait contraste avec la grâce et la délicatesse un peu mièvre de la figure de femme en granit rose et avec la beauté froide du ministre royal, qui se trouvaient sur la même cheminée.

N'oublions pas enfin une autre sculpture de l'ancien empire, acquise par moi et qui, bien qu'appartenant à la salle civile, avait été mise, faute de place, dans une vitrine spéciale de la salle historique. Jamais l'art égyptien n'est allé plus loin que pour cette tête, tant dans l'étude scientifique et anatomique que dans le rendu de l'expression, ici fort énergique et presque brutale.

Lors de l'ancienne classification du Musée, faite par mon illustre maître M. de Rougé, classification qui a été partout complètement bouleversée naguère et que je regretterai toujours, on avait réuni sur le palier du Musée égyptien d'autres spécimens de la période la plus antique de l'art égyptien. On y voyait ainsi deux statues de la IIIe dynastie plus intéressantes par leur date que par leur modelé; car, il faut bien le savoir, par cela même que l'art était alors libre, il arrivait tout naturellement qu'il n'était point partout égal à lui-même. Il y avait de grands, de moyens et de mauvais artistes, tandis qu'à l'époque du convenu — du canon — de ce que j'ai appelé le moyen âge, il n'y a plus dans les ateliers royaux que de bons ouvriers — travaillant, l'équerre et la coudée en main, avec leur modèle toujours identique et *métré,* sans jamais détourner un instant leur attention pour contempler la nature. Aussi sur le palier de l'escalier voyait-on bien des statues de l'ancien empire toutes recueillies par Mariette dans les nécropoles Memphites des cinq premières dynasties et cependant fort inégales comme mérite. On pouvait cependant y remarquer les statues de Pahounefer et d'Hamset, portraits bien réussis. Mais, sur le même palier, il fallait alors admi-

rer sans réserve des plâtres qu'y avait mis de Rougé pour les rapprocher des originaux possédés par le Musée, comme on le fait de plus en plus au British Museum et dans les autres collections étrangères.

Parmi ces plâtres du palier qu'on a supprimés récemment, je mentionnerai les bas-reliefs du tombeau de Ti, dont l'exactitude et le rendu n'ont jamais été dépassés par un sculpteur ancien ou moderne, tant en ce qui concerne la représentation humaine que surtout en ce qui concerne la représentation des divers animaux domestiqués par les Égyptiens. Et puis il y avait la belle statue du roi Chefren, découverte par Mariette, aussi vraie que son chéïk el-Balad dont le plâtre est exposé au British Museum, et qu'on pouvait comparer aux statues royales, si froides et toujours identiques, de l'époque des Ramessides.

Je ne vous ferai pas l'énumération de celles-ci, ni des œuvres diverses de cette période du convenu; car elle serait par trop monotone. J'aurais toujours à répéter la même critique, les mêmes observations; et je préfère vous renvoyer aux sources. Un simple coup-d'œil vous en apprendra davantage que de longues phrases, et, quand vous aurez vu le plus beau spécimen que nous ayons de cette époque dans le bas-relief peint sur fond blanc représentant Sèti Ier, quand vous aurez contemplé la richesse et la vivacité des couleurs, qu'aucune nuance ne vient adoucir, et la rigidité du galbe, de la pose et de la figure, dans lesquels la vie semble proscrite comme un blasphème, vous pourrez passer et ne plus revenir.

Faut-il croire cependant que les ouvriers sculpteurs

et peintres des Ramessides n'ont jamais été tentés de faire autre chose que ce qu'on les obligeait officiellement à faire? Manier le ciseau ou le pinceau, c'est, même pour un ouvrier, une forte tentation. On a vu quelques peintres en bâtiments se livrer en secret à la peinture de chevalet : et je me rappelle avoir connu dans mon enfance un tailleur de pierres, qui habitait non loin de ma maison de Luxeuil, et qui, sans maître d'aucune sorte, s'était lancé jusqu'à sculpter de grossières statues rappelant certains primitifs. La même chose s'est-elle produite dans le moyen âge égyptien? Quelques ouvriers oubliant la coudée, le compas et le modèle consacré, ainsi que le canon rigoureux de leur contre-maître, ont-ils voulu, isolément et d'une façon libre, s'inspirer un peu plus de la nature? Oui, Messieurs, le fait s'est produit. Il n'est même pas excessivement rare, quand on laisse de côté, bien entendu, la sculpture et la peinture officielles. Il existe, de la sorte, un art de cabinet, à côté de l'exécution technique des décorations voulues. C'est là une découverte assez importante, qui m'appartient en propre, et que j'avais exposée en 1888, dans mon catalogue de la peinture égyptienne. En ce qui concerne la peinture, j'avais noté l'existence de certaines représentations de petit modèle dans lesquelles, au lieu des teintes plates et uniformes, rouges pour les chairs des hommes et jaunes pour les chairs des femmes, teintes qui étaient pour ainsi dire consacrées dans l'art officiel, on avait usé de nuances variées plus conformes à la nature. Il est dans notre Musée égyptien telle jeune fille au teint laiteux avec des joues rosées, des lèvres d'un rouge vif et de

grands yeux fort expressifs qui appartient à la période même où florissait le plus, d'ordinaire, l'art du convenu. Il y a mieux que cela : pendant ma mission en Égypte de 1889, M. Daressy m'a fait voir et a fait copier pour moi des cailloux peints par les artistes mêmes qui avaient exécuté les peintures décoratives des tombeaux de quelques-uns des derniers Ramessides, cailloux leur ayant sans doute servi de distractions récréatives pendant leur besogne peu amusante et ensuite oubliés par eux quand on eut muré les galeries après l'enterrement des rois susdits. Or, ces cailloux n'ont aucune analogie avec les fresques en question. Ils ont, pour les figures, toutes les nuances délicates dont je vous parlais tout-à-l'heure. C'est de la peinture moderne, si je puis m'exprimer ainsi, pour laquelle la nature a seule servi de modèle.

Ainsi, c'est bien de propos délibéré que les Égyptiens se renfermèrent dans les règles du canon. Et voilà pourquoi aussi, à côté des grandes sculptures officielles de ce moyen âge, nous avons bon nombre de charmantes petites figurines d'ateliers, absolument contemporaines, dont on ne saurait assez admirer la souplesse et la grâce.

Cela n'empêche pas cette période d'être pour l'art une période de recul et de congélation.

Mais à quoi tient me dira-t-on, ce brusque changement dans les traditions? Quelle est l'origine de ce moyen âge?

La question, Messieurs, est difficile à résoudre pleinement. Tout ce que nous pouvons affirmer c'est que les désordres qui ont accompagné la chute de la

XVIIIe dynastie, d'abord si glorieuse, y sont pour beaucoup. Vous n'avez pas oublié, en effet, que déjà sous le roi hérétique Aménophis IV devenu Xuenaten, l'Égypte n'était plus ce qu'elle était sous les Thoutmès et sous les premiers Aménophis. Ce n'était plus le moment où les Pharaons promenèrent leurs armes triomphantes jusqu'à Ninive et dans le Naharain, autrement dit la Mésopotamie, le pays de Babylone, etc. La correspondance cunéiforme du Xuenaten trouvée à Tell el-Amarna prouve qu'alors le roi d'Égypte, bien qu'ayant encore en Syrie certaines possessions et certains vassaux, n'était plus dans le concert européen — lisez : asiatico-africain — qu'un fort plus petit sire, dont l'influence était largement contrebalancée par les monarques de Babylone, de Ninive et de Suse. Ce fut bien autre chose encore après sa mort. L'hérésie d'Atenra, créée par lui et opposée au vieux culte d'Amon dont il avait fait détruire les sanctuaires, abandonner la capitale, et marteler les noms divins, eut beaucoup à lutter contre les partisans des traditions nationales. On ne sait point encore toutes les péripéties de cette lutte. On n'est même pas fixé sur le nombre des rois hérétiques qui ont succédé à Xuenaten, au milieu de désordres, de guerres intestines et étrangères dont les fastes ne nous ont pas été conservés. En effet, les monarques orientaux ne faisaient graver le souvenir que de leurs victoires, mais nullement de leurs défaites. Ce qui est seulement certain c'est que, comme je vous l'ai exposé dans une de mes dernières leçons d'ouverture, le roi hérétique Ai, peut-être à la suite d'un nouveau désastre, abandonna le culte d'Atenra et la

capitale de Xuenaten, Tell el-Amarna, pour revenir au sanctuaire d'Amon à Thèbes où il choisit sa sépulture. Ce qui paraît également très probable, je vous l'ai dit aussi, c'est que ce fut lui qui adopta et prit pour gendre et successeur désigné Haremhebi, un gouverneur de Tyr, Tyrien lui-même, dont je vous ai fait voir les idées philanthropiques et quelques peu socialistes. Ce Tyrien, dernier roi de la XVIIIe dynastie, était du reste un partisan déclaré du culte du dieu d'Amon, qui est censé l'introniser lui-même. Mais comment disparut-il? Nous l'ignorons. Peut-être y eut-il là une réaction politique — une véritable contre-révolution attirée par les idées trop avancées d'Haremhebi et dont a su adroitement bénéficier Ramsès, qui avait été successivement l'un des officiers d'Ai et d'Horemhebi, jusqu'au jour où il devint leur successeur en fondant la XIXe dynastie, c'est-à-dire ce que j'appellerai le début du moyen âge ou moyen empire.

Proclamons-le bien! Toutes les tendances de ce moyen empire sont essentiellement différentes de celles de l'ancien (beaucoup plus conformes au tempérament propre de la race). — L'influence étrangère se faisait alors très vivement sentir et cela jusque dans les livres des moralistes, tels que celui du scribe Ani.

Je ne veux pas prétendre que le commencement ne fut pas une époque relativement brillante. Mais n'en a-t-il pas été ainsi dans notre moyen âge, dans le siècle de saint Louis, par exemple, alors que florissaient saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, etc.? Le saint Louis de l'Égypte — non pas pour la conduite, je me hâte de le dire, car il épousa au moins deux de ses

propres filles — ce fut Sésostris ou Ramsès II, ce brave à tout poil, faisant des exploits personnels dignes de nos anciens chevaliers errants, dignes de saint Louis l'héroïque, et dont la figure de vieux général alsacien à tant frappé lors de la découverte de sa momie. Mais ce n'était pas là un Égyptien de race — mon illustre maître M. de Rougé l'avait, du reste, établi depuis longtemps — et, ainsi que tous les membres et les complaisants de cette dynastie si variée d'aspect et peut-être d'origines, il s'inspirait largement des mœurs de ces Asiatiques qu'il combattait.

Est-ce pour cacher cette variété que la sculpture officielle dut prendre alors le type uniforme que nous déplorons? Une telle solution serait peut-être par trop osée. D'ailleurs cette uniformité, cette congélation que nous remarquons dans les arts ne pourrait-elle pas tenir aussi à une autre cause?

On avait voulu tout remanier dans la constitution de l'empire, et dans le nouveau code auquel Ramsès II Sésostris a mis la dernière main, en lui prêtant son nom, rien n'était plus laissé à l'arbitraire. Ainsi que l'ont dit Hérodote et Diodore, en cela d'accord avec le poème contemporain de Pentaour, ce fut le moment ou fut constituée la caste militaire, à laquelle le roi attribua des biens dans son propre domaine. En même temps fut organisée définitivement la caste sacerdotale, qui depuis longtemps existait déjà en fait, mais sous la surveillance étroite et continuelle des ministres royaux, comme nous le voyons encore sous Thoutmès III par les mémoires de Rexmara. A partir des Ramessides, au contraire, l'administration des prêtres

a sa vie propre et indépendante, sous la haute direction du premier prophète d'Amon qui bientôt deviendra roi. Mais le code de Sésostris ou Ramsès II ne se borna pas à cette réglementation des deux castes nobles partageant avec le roi la propriété du sol. Selon le témoignage formel de Diodore de Sicile, Sésostris-Ramsès II codifia tout ce qui concerne les nomarchies et l'ensemble de la société égyptienne. A lui donc il faut attribuer l'extension du principe de la caste à tous ces corps de métier, à toutes ces professions diverses que nous a dépeintes Hérodote et qu'a imité plus tard le bas empire romain. Chacun appartint à son état, comme il appartint à son nome : et les documents contemporains, les procès criminels, comme un peu plus tard les contrats civils, prouvent qu'à partir de ce moment les familles furent fixées ainsi pour l'éternité dans une situation donnée et quasi-servile, toujours sous le bâton, pour nous servir du terme égyptien, de quelque haut fonctionnaire également héréditaire. Il se fit donc, par ce fait, une immobilisation générale de la vie sociale, jusqu'alors beaucoup plus indépendante, comme il se fit une immobilisation générale et contemporaine de l'art.

Quoi d'étonnant, du reste, pour l'art même, puisque à cette époque il se trouvait sous la domination administrative de cette famille des grands architectes royaux dont nous possédons la généalogie et la consécution régulière de père en fils pendant bien des siècles. Ne fallait-il pas que ce grand architecte, toujours unique pendant sa vie, put diriger, de son cabinet, tous les ateliers de l'Égypte et commander, s'il le vou-

lait, ainsi que nous l'a rapporté Hérodote, la tête d'une statue dans une des extrémités de l'Égypte et les diverses parties de son corps dans les autres?

Messieurs, après Saint-Louis, il ne fallut pas attendre longtemps pour arriver chez nous au moyen âge sombre, si je puis m'exprimer ainsi.

De même après Sésostris, il ne fallut pas attendre longtemps pour arriver en Égypte à un moyen âge très sombre aussi.

En Europe, après les luttes entre le pape et le roi comme entre le pape et l'empereur, ce fut la peste noire qui donna les derniers coups à la prospérité et à la civilisation générales.

En Égypte, ce furent également des guerres, des révolutions et des calamités publiques.

Il y en eut que les Égyptiens eurent soin de taire dans leurs annales. Je citerai le terrible accident qui fit disparaître si rapidement pendant une famine régnant en Syrie — nous l'avons vu dans notre commentaire du Papyrus Anastasi n° VI — le roi Ménéphta, fils de Ramsès II, au moment où il donnait asile aux Édomites et où il poursuivait les Israëlites, dont il se vantait peu de temps auparavant, dans une stèle récemment découverte, d'avoir anéanti la graine. Je citerai encore cette expédition triomphante que fit le roi de Ninive Tiglatphalasar dans *Misr*, c'est-à-dire dans la vallée du Nil, sous les derniers Ramessides, etc., etc.

Il y en eut d'autres qui furent avouées, comme l'état de désorganisation profonde dans lequel se trouvait le pays lors de l'avènement de ces seconds Ramessides composant la XXe dynastie :

« La terre d'Égypte, nous dit Ramsès lui-même, était abandonnée. Il n'y avait plus personne au milieu d'elle. Il n'y eut plus pour eux de chefs suprêmes, pendant de longues années, avant que ne survinssent d'autres choses pires. La terre d'Égypte était alors sous des chefs de nômes, chacun tuant son collègue par orgueil et vanité. D'autres excès vinrent après cela. Au milieu de ces années vides et stériles, un Syrien nommé Arisu devint un chef pour eux. Il mit la terre entière en sujétion devant lui seul. Il assembla ses compagnons et frauda de leurs biens les dieux, comme les hommes. Les divines offrandes ne furent plus livrées à l'intérieur des temples. »

N'est-ce pas tout à fait ce que nous avons eu dans la France au moyen âge, alors que les seigneurs féodaux se partageaient le royaume en se livrant aux pires brigandages, ou bien encore alors que l'Anglais profitait de ces luttes intestines et de ces désordres pour s'emparer de la couronne?

Il est vrai que Ramsès III poursuit en disant :

« Enfin, les dieux retournèrent toutes choses pour faire réconciliation, pour mettre la terre dans la voie droite, selon ses justes destinées. Ils établirent celui qui était sorti de leurs membres comme régent de toute terre à leur place.. le fils du soleil Setnekht, à lui vie! santé! force! Il fut comme Chepra, comme Set dans sa colère. Il rétablit en rectitude la terre qui était en insurrection. Il tua les impies qui se trouvaient dans la terre d'amour. Il remit en ordre ce qui était perverti. Chacun reconnut son frère, dont il était séparé comme par un mur. Il rétablit les temples avec leurs *neterhotep*

offerts au plérôme des dieux. Il me promut à la dignité de *erpa* (prince héréditaire) à la place de Seb. Je fus grand chef sur les deux pays d'Égypte, administrateur de la terre entière ensemble. »

Mais en dépit de cette restauration et des succès de Ramsès III lui-même — qui cependant fut obligé de laisser aux Lybiens, occupant une grande partie de la Basse-Égypte à l'occident de Memphis, les provinces détenues par eux, sous la condition de reconnaître le nouveau souverain, — les guerres malheureuses, les invasions étrangères, les désastres de tout genre recommencèrent bientôt après lui. Les fléaux naturels ne manquèrent même pas, pour faire pendant à notre peste noire. On eut l'année des hyènes, analogue à notre année des loups et pendant laquelle ces bêtes sauvages errèrent impunément à Thèbes, comme les loups à Paris. La plus épouvantable famine régnait alors, et c'est l'excuse dont se servent les voleurs, de races très variées, qui avaient pillé les monuments funéraires des rois. Ils avaient faim, disent-ils, et les plus grosses sommes d'or leur avaient servi à acheter un peu de farine et un peu de bière.

Disons-le d'ailleurs, le niveau moral était profondément abaissé à cette époque. Je me proposais aujourd'hui de vous en donner des multitudes de preuves. Mais le temps me manque et je dirai seulement quelques mots.

On se rappelle sans doute la peinture effroyable que les contemporains nous font de l'Europe du temps de la peste noire ou du temps de saint Vincent Ferrier. Les couvents mêmes, si florissants sous saint Louis,

étaient alors bien déchus — disons le mot, bien corrompus. Quant aux pays chrétiens, on ne les reconnaissait plus. La Bretagne, ce que nous nommons la pieuse Bretagne, ignorait presque jusqu'au nom de Dieu quand saint Vincent Ferrier y entreprit sa mission. Il n'était personne qui y sut une prière et les mœurs étaient celles des brutes.

Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il en était tout à fait ainsi en Égypte sous les derniers Ramessides. Mais quelle différence entre cette époque et celle qui précéda! Combien beau est le tableau que nous font de la société de leur temps les stèles de la XIIe, de la XVIIe et même de la XVIIIe dynasties! Combien triste le tableau que nous font de la société de leur temps, les papyrus de la XXe! D'une part, c'est la plus haute conception de la morale, de la charité et du droit, ou plutôt du droit et de la morale basés sur la charité et le respect du pauvre, du faible, tout spécialement de la femme. D'une autre part, c'est le mépris le plus profond de la femme, du faible, du pauvre, de la charité, de la morale et du droit.

Messieurs, je ne veux pas vous recommencer ici une histoire philosophique, sociale et juridique que j'ai longuement tracée toutes les années dernières depuis la fondation même de cette école, tant dans mes leçons d'ouverture que dans mes leçons du samedi. Qu'il me suffise de vous dire que tout ce que je me suis plu à vous décrire se réfère à l'époque antique et à la moderne, mais non point au moyen âge égyptien — surtout à cette période sombre que nous révèlent les procès hiératiques inédits que je viens de vous traduire. Et qu'on ne

croie pas que je veuille seulement flétrir les coupables. Certes, à aucune époque, il ne faut chercher à décerner le prix Montyon aux assidus des cours d'assises. Non! ce sont les juges eux-mêmes qui semblent avoir oublié les axiomes du droit égyptien. C'est l'autorité royale qui, encore sous Horembi comme sous Thoutmès, etc., rappelait les hauts principes et qui maintenant se fait la complice des plus cruels abus. Aussi ne faut-il pas nous étonner si le sentiment public aspirait à une révolution et si les suprêmes pontifes d'Amon en profitèrent pour s'emparer de la couronne.

Mais hélas! si la révolution politique était mûre, la révolution sociale ne l'était pas. L'égoïsme avait trop pénétré les cœurs de tous — même ceux des prêtres : on n'a pour s'en assurer qu'à lire l'oraison funèbre de la femme de Pinodjem. On rétablit cependant alors les principes fondamentaux du droit national, du droit ammonien, je vous l'ai prouvé dans quelques-unes de mes leçons, il y a quatre ou cinq ans ; mais on le fit sans assez d'esprit de suite. Et bientôt les asiatiques sheshonkides, anciens généraux des troupes asiatiques qu'avait laissés derrière elle l'invasion assyrienne, après avoir été reconnus comme connétables et maires du palais — on le voit par l'inscription de Nimrod — arrivèrent à obtenir la succession du roi ammonien Smendès, dont le premier d'entre eux usurpa la légende royale. Aux traditions du droit ammonien ou égyptien pur se substituèrent alors les traditions du droit chaldéo-asiatique basé sur l'adoration de l'argent, ce Mammon d'iniquité, et il fallut que cette dynastie, un instant glorieuse, s'émietta et fit place à ses adver-

saires : les prêtres d'Amon devenus rois de la province d'Ethiopie, pour qu'on assistât enfin à un véritable renouveau.

C'était le moment des luttes héroïques des Ethiopiens unis aux Egyptiens contre les Assyriens, entrés encore personnellement en lice. Pendant cette lutte, hélas ! la vallée du Nil fut plusieurs fois envahie. Mais les malheurs et surtout le patriotisme avaient purifié les âmes des Égyptiens, comme ils purifièrent les âmes des Français sous notre grande révolution. On en revint donc bientôt avec ardeur aux vieilles traditions de la race — à une véritable renaissance qui fit disparaître enfin les sombres errements du moyen âge.

L'art revint en même temps que le droit, ce droit dont je vous ai décrit les vicissitudes diverses sous Bocchoris, sous la première race éthiopienne, sous la seconde branche de cette famille, sous l'usurpateur Amasis, sous Darius, sous Mautrut et Amyrtée, sous Artaxercès — et enfin le rétablissement définitif sous les dynasties nationales.

C'est en même temps que nous voyons la sculpture et la peinture imiter de nouveau la nature, ainsi que les chefs-d'œuvre de l'ancien empire. L'imitation des vieux maîtres est si habile que l'on peut souvent s'y tromper, quand on ignore d'où a été tiré un morceau, qui ne se trouve plus daté d'une façon précise. J'avoue avoir eu ainsi des doutes pour une tête admirable que j'ai fait entrer au Musée du Louvre et qu'on aurait pu attribuer soit à l'ancien empire, soit à la renaissance. Nulle hésitation de ce genre n'est possible quand il s'agit du moyen âge égyptien, dont toutes les

œuvres diffèrent absolument de celles des deux termes extrêmes.

Nous avons, dans notre Musée même, plusieurs splendides productions de cette longue période, dont le premier épanouissement a donné naissance à l'art grec, tandis que la fin en est contemporaine de Phidias, de Praxitèle et de l'époque classique de l'art hellénique.

Malheureusement, cette collection n'est pas encore assez riche pour qu'on puisse faire ici un historique complet et comparatif des écoles de la vallée du Nil, de la Grèce propre et de la Grande Grèce.

Je vous citerai seulement pour l'Égypte, l'intéressante statue d'un gouverneur de Nubie du temps d'Apriès, qui se trouvait dans la salle à colonnes. C'est un portrait réel et vécu d'un fonctionnaire à mine un peu rébarbative et fort sèche.

Quel contraste avec la grâce du bas-relief peint du roi Nekhthorhib, avec le mol abandon de ce charmant jeune homme en adoration conservé par une stèle du sérapéum et qui est représenté successivement assis sur ses talons ou prosterné la face contre terre.

Mais si l'on veut pour le modèle du corps, contempler le meilleur résultat auquel soit arrivé l'art de la renaissance, il faut aller voir la statue d'Horus (A 88) que M. de Rougé avait placée dans la grande travée à gauche de la salle des grands monuments. Les bras et les jambes, avec leurs saillies et leurs articulations bien comprises, les mains et les pieds pleinement réussis, le tronc étudié à la perfection au point de vue anatomique et esthétique, tout en un mot nous

fait vivement regretter l'absence de la tête, autrefois rajustée, et qui a été sans doute arrachée, il y a quelque cinquante ans, en même temps qu'on sciait l'inscription du dossier, sauvée à grand peine par M. de Longpérier, et qu'on songeait à utiliser les autres monuments égyptiens pour en faire des bancs pour le jardin des Tuileries.

Mais je m'aperçois, Messieurs, que je me laisse entraîner beaucoup trop loin et, ne pouvant à l'heure qu'il est vous décrire même hâtivement l'art de cette période, je m'arrête.

Pas cependant sans vous avoir fait une dernière remarque :

Ce ne fut pas seulement l'art et le droit qui reprirent leur splendeur sous la renaissance : ce furent toutes les sciences humaines, la religion, la philosophie, la connaissance de l'âme et de l'au-delà, la morale — cette morale ayant pour base la charité que nous avons pu admirer dans le Rituel de Pamont, comme nous l'avions admirée dans les stèles de l'ancien empire et qui, sans le savoir, préparait merveilleusement l'Évangile, ainsi que cette conversion au christianisme qu'une pieuse mère païenne dont nous avons lu les anathèmes, pleurait si éloquemment chez son fils.

V

LE MOUVEMENT SAPIENTIAL

CHEZ LES ÉGYPTIENS ET CHEZ LES HÉBREUX

ET LES INFLUENCES RÉCIPROQUES

Mesdames et Messieurs,

L'étude du mouvement sapiential chez les Égyptiens et chez les Hébreux a en ce moment un attrait tout particulier par suite des nouveaux déchiffrements et des nouvelles découvertes. La sagesse des Égyptiens était célèbre pour les Israélites et les Grecs. Les plus grands sages du monde hellénique, Pythagore, Platon, Solon, vinrent prendre à ce point de vue des leçons sur les bords du Nil et les prophètes ne sont pas moins explicites dans leurs éloges que les auteurs classiques. Mais, jusqu'à notre siècle, on ne connaissait aucune production de ce genre appartenant au pays des Pharaons. Maintenant elles abondent. Nous avons les deux livres contenus dans le papyrus Prisse, le chapitre 125 du Livre des morts, les Maximes du scribe Ani, les stèles,

de l'ancien et du moyen empire, deux papyrus démotiques contemporains d'Evergète II et de son frère, enfin le grand poème didactique démotique de Phibfhor et pour l'époque copte, les gnomes du Saint-Concile. Il ne faut pas oublier de joindre à cette liste deux livres de notre canon biblique certainement écrits en Égypte : le livre de la Sagesse, dit de Salomon, et l'Ecclésiastique de Jésus fils de Sirach ou Sira.

De ces deux ouvrages nous possédons une version copte des plus intéressantes, dans un manuscrit de Turin du 4e siècle, d'après lequel j'ai fait fondre, il y a trente ans, les caractères thébains de l'Imprimerie Nationale. Une autre découverte, plus récente, nous redonne le texte hébreu original du second livre de Jésus fils de Sira. Nous nous trouvons donc en mesure d'aborder l'étude qui fait l'objet de cette conférence. Cette étude demanderait un gros volume pour être traitée convenablement. Je le prépare par une série de publications depuis plusieurs années et je ne désespère pas de le donner un jour, mais en ce moment il me suffira d'en indiquer quelques idées mères.

Tout d'abord je dois commencer par une profession de foi.

Je ne suis pas de ceux qui craignent de dire leur pensée. Le respect humain est un sentiment qui peut être respectable quand c'est vraiment le respect des autres, mais qui est souvent une lâcheté quand, sous ce masque, on ne pense qu'à soi.

Personne n'ignore donc que je suis chrétien, pas même les très bons amis qui ne le sont pas : et je n'étonnerai

qui que ce soit en disant que mes opinions sont conformes à ma doctrine. Ce sont pourtant des opinions entièrement libres et qui paraîtront à d'aucuns un peu subversives.

Je ne crois pas, par exemple, que le christianisme seul ait inventé la charité, comprise de la façon la plus large, pas plus que je ne crois que le christianisme seul ait mis la femme au rang qu'elle doit légitimement occuper. Non! tout cela est inexact; et cette inexactitude je puis la démontrer avec évidence. Pour le second point, cette démonstration, je l'ai faite dans l'histoire de la femme que je viens de rédiger. Pour le premier, mes leçons sur la morale, mes communications faites à l'Académie des sciences morales sur les drames de la conscience, ma publication, ma traduction et mon commentaire du papyrus Prisse, etc. remplissent le même but. D'autres ouvrages — et spécialement le livre que j'ai annoncé tout à l'heure — viendront apporter des conclusions encore plus précises s'il est possible.

Mais alors — me diront certains esprits étroits, — vous diminuez l'influence légitime du surnaturel. — Pas le moins du monde. Mais pourquoi donc admettre que Dieu ait attendu plusieurs milliers d'années pour révéler à l'homme comment il doit se conduire vis-à-vis du prochain, comme à l'égard de lui-même?

A mon avis, quand Dieu conversait librement avec le cœur de l'homme encore pur, il a dû lui révéler toute la vérité — non pas peut-être encore théologique — mais humaine. Or la vérité humaine toute entière n'est-ce pas la charité? N'est-ce pas le respect des autres? N'est-elle pas incrustée au fond de notre cons-

cience — je dis de toute conscience — et ne se manifeste-t-elle pas par des cris généreux d'enthousiasme ou d'indignation dans les circonstances solennelles. Il en est comme de l'idée de Dieu — d'un Dieu unique — qui, comme l'a très bien dit Tertullien, se trouve en chacun de nous et se traduit, même pour les payens, par une exclamation supplicative dans les moments de douleur, d'amour ou de passion.

Ah je sais bien que les passions aussi, comme les sophismes, comme parfois les lois, peuvent obscurcir pour un temps la vérité humaine. Mais, n'en est-il pas de même pour la raison, unique fondement sérieux de toute philosophie et miroir de Dieu.

La morale a donc eu, elle aussi, ses éclipses ; et même des éclipses assez longues. Il est certaines nations qui en ont fait bon marché et qui n'ont eu pour morale que l'intérêt. Cela peut suffire à la rigueur pour empêcher les trop gros écarts, — surtout quand à l'intérêt de chacun qui, bien compris, est l'intérêt de tous, viennent se joindre de bons gendarmes pour réprimer les trop brutales manifestations d'une liberté excessive et la propagande de ces idées excentriques par le fait.

Mon Dieu ! ces fous ne sont pas toujours des égoïstes, tandis qu'aux yeux du monde les égoïstes sont des sages.

Les Hébreux étaient généralement des sages de cette manière. Ils étaient avares; et c'est pourquoi on leur a donné à garder un trésor : l'idée d'un Dieu unique, et d'un Messie à venir.

Mais hors de là, c'était bien le peuple le plus méprisable de l'antiquité. Les prophètes n'ont cessé de le leur

répéter en ajoutant que, si Dieu avait accordé semblables grâces à tout autre peuple, il en aurait usé d'une bien meilleure façon et en aurait eu une toute autre reconnaissance.

Leurs livres sapientiaux s'en ressentaient.

Certes ils étaient inspirés, mais l'inspiration — liqueur divine — se mesure au vase qui doit la contenir, surtout quand il s'agit d'une règle de conduite à donner à des hommes déterminés.

C'était déjà beaucoup que de la rattacher à la religion véritable; que de dire : la crainte de Dieu est le commencement de la sagesse, *initium sapientiæ timor Domini,* et que d'y mêler sans cesse des idées profondes et un enseignement sublime. Mais comment faire comprendre la charité vraie à ce peuple d'usuriers et de brigands — qui, en pleine paix, entraient dans les villes voisines pour les détruire, pour qui le massacre était un besoin presque autant que l'or. Le voisin, le proche, le prochain, *proximus* au sens étroit du mot, ils pouvaient parvenir à saisir cela à la rigueur. Leur demander plus était impossible.

Il en était tout autrement des Égyptiens, dont la mission était aussi providentielle, à mon avis, que celle des Juifs et qui, comme eux, avaient été chargés de garder plus en lumière une portion des traditions antiques et de l'enseignement divin, externe ou intime et inné, du premier jour. Les Égyptiens avaient fait du monothéisme une affaire de caste sacerdotale ou d'initiés et ils avaient voilé les mystères par une foule de symboles devenus les dieux du vulgaire. Parmi ces mystères, disons-le, s'en trouvaient plusieurs dont les Juifs (les

prophètes excepté) avaient généralement perdu une idée bien nette et que le christianisme seul fera pleinement connaître. Mais c'était aussi un domaine réservé, tandis que le monothéisme des Hébreux était à la portée de tous.

En revanche, les Égyptiens avaient mis à la portée de tous les idées de vie éternelle, de rétribution des bons, de punition des méchants dans l'au-delà, ce que les fils d'Israël tout matériels, tout terre à terre, n'auraient su bien concevoir. Aussi Moïse, élevé chez les Égyptiens et craignant de voir ses compatriotes retourner au culte qu'ils avaient laissé derrière eux à la sortie d'Égypte et qui avait surtout pour base le mythe d'Osiris, l'être bon, le roi des morts — avait-il eu grand soin de parler peu ou prou des choses funéraires. Est-ce à dire, — on a essayé de le faire — qu'il ne croyait pas à la vie future, pas plus que tout son peuple et les prophètes eux-mêmes. Non! sans doute et nous en avons de nombreuses preuves. Les sadducéens de tout temps n'étaient qu'une exception. Mais cette exception avait justement pour prétexte le silence habituel de Moïse et des hiérophantes, silence dont les vraies causes étaient politiques et nationalistes.

Il fallait à tout prix éviter l'adoration du veau d'or et le retour aux oignons d'Égypte.

En résumé, si les Juifs devaient redonner à l'humanité le monothéisme et lui amener le Messie, les Égyptiens avaient une autre part non moins enviable : l'idée de la vie future et de la haute morale qui y était attachée et dont ils devaient être, eux aussi, dans le monde antique, les avocats et les hérauts.

Je dis : les hérauts ou héros, — et cela dans les deux sens et avec la double orthographe, car leur morale reposait sur un véritable héroïsme, l'héroïsme de la charité et du renoncement — c'est-à-dire juste le contraire de cet égoïsme qui était le fondement même de la morale des Hébreux.

N'est-ce pas de l'héroïsme que de s'oublier soi-même pour ne penser qu'aux autres, comme le fait, sous la XIIe dynastie, le préfet Ameni, distribuant tous les revenus de son nome, sans en rien garder pour lui, et y supprimant la misère et la douleur ?

N'est-ce pas de l'héroïsme aussi que la patience poussée jusqu'à ses dernières limites à l'égard de celui qui vous obsède et vous insulte, et cela sans répondre, « sans même tourment de cœur, en baissant les yeux vers la terre et laissant à la vérité seule le soin de se manifester, trouvant d'ailleurs en toute parole d'opposition de l'utilité » comme le plus ancien livre du monde qui est aussi le plus ancien code de morale, le Papyrus Prisse, le prescrit aux chapitres XXIII et XXXIII, ce dont diverses stèles de l'ancien empire nous montrent en effet l'application ?

N'est-ce pas de l'héroïsme enfin que l'humilité qui vous fait accepter, sans murmurer, la situation la plus infime, parce que Dieu l'a ainsi voulu ?

L'humilité est, dit on, une vertu exclusivement chrétienne. Aussi me semble-t-il bon de citer textuellement deux chapitres du papyrus Prisse, qui nous la montre honorée dès l'antiquité la plus reculée, en ce pays d'Égypte, si socialiste pourtant de tendance, mais dans le bon sens du mot ?

D'abord l'humilité du petit :

Ch. X. « Si tu t'humilies en servant une personne distinguée, bonne est ta conduite auprès de Dieu, puisqu'il te connaît soumis à l'autorité.

« N'élève pas ton cœur. En le reconnaissant comme prince, crains le, comme cela convient pour lui.

« Les biens ne viennent pas d'eux mêmes. Leur loi n'est pas à leur propre bon plaisir.

« Quand le puissant monte, en a ordonné Dieu lui-même.

« Il fait sa supériorité ; et, s'il l'écarte, il est abattu ».

Puis l'humilité du grand pour éviter les pires excès :

Ch. XIV. « Si tu es avec des gens te faisant mille amitiés et te disant : « tu es le premier des sages éloquents, celui qui parvient au cœur sans avoir disposé les paroles en son intérieur, pour devenir t'exaltant toi même. Le maître des choses t'a tout donné en mains dans ses conseils. Ton nom est bon et célébré, sans même que tu parles. Tes membres sont bien nourris et vigoureux. Ta face s'élève au dessus de tes contribules. On ne te fait d'opposition que quand on ne te connaît pas » — Est alors ton cœur écoutant ces choses en lui-même. Il met sa méchanceté et sa colère à la place de sa charité cordiale. Son cœur se perd. Ses membres se révoltent contre lui. Il est, pense-t-il, plus grand de cœur que les élus de Dieu et, en écoutant son ventre, il devient à l'état de dépendance à l'égard de la femme ».

Cela revient à dire que l'orgueil entraîne à l'abaissement moral et aux passions charnelles — ce que les mystiques et les moralistes chrétiens ont bien souvent répété depuis.

Au grand aussi l'auteur du papyrus Prisse prodigue les plus hautes leçons :

Ch. V. « Si tu es à l'état de guide pour ordonner sur la conduite de beaucoup, cherche pour toi la perfection, afin que ta conduite soit sans impureté. Grande est la justice. Elle est prépondérante. On n'a pu la renverser depuis l'époque d'Osiris.

« Fermer le passage aux droits c'est l'ouvrir pour l'homme d'iniquité. Quand les gens de rien prennent possession des richesses, n'est-ce pas honteux ? Arrive ce dont n'est pas le rôle.

« Il dit (l'homme d'iniquité en place) : « Je prends pour moi-même ». Il ne dit pas : « je prends pour mon administration ».

« Celui là parvient à la justice qui s'attache à elle et accomplit les paroles qu'il a reçues de ses pères ».

Ch. VI. « Ne mets pas la terreur parmi les hommes. T'opprimerait Dieu de même.

« Si quelqu'un dit : « je vis de là », Dieu le privera du pain de la bouche.

« Si quelqu'un dit : « je suis puissant », Dieu dit : « je lui enlève la connaissance ».

« Si quelqu'un dit qu'il veut dépouiller un autre, Dieu arrivera à le réduire au néant.

« Ne faites pas la terreur parmi les hommes, c'est l'ordre de Dieu, c'est sa parole.

« La vie est dans la paix.

« Allons ! donnez bien volontiers ! ».

Ailleurs le même auteur, dont le monothéisme, disons-le, est constant et très explicite, dit que le « don de l'affection vaut mieux que les offrandes ».

Ailleurs encore il ajoute: « Si tu deviens grand et riche, tu es devenu *l'administrateur* des biens de Dieu.

« Ne place pas derrière toi celui qui est ton semblable.

« Sois pour lui comme un compagnon. »

La charité la plus vive, la plus cordiale, la plus active domine tout son ouvrage. On la retrouve de même dans toutes les stèles de l'ancien et du moyen empire, dans la confession négative et affirmative que, selon les livres sacrés, doit faire le mort pour devenir un bienheureux, de même, dans les livres sapientiaux de l'ancienne Égypte. Le pauvre n'y est pas seulement considéré comme l'égal, le semblable du riche. Celui-ci le traite sans cesse de frère et de fils. Tous les termes de l'affection la plus vive lui sont prodigués — ainsi d'ailleurs que leur réalisation pratique — et parmi ces termes nous trouvons sans cesse celui de charité, d'amour. Cette charité s'applique aussi bien aux pensées, aux paroles, qu'aux sentiments et à leur manifestation par des largesses.

Nous voilà bien loin de l'antiquité, telle qu'on s'est plu à nous la peindre; et cependant celle-ci est la plus vieille.

A côté de tout le décalogue, identique au nôtre, et d'une délicatesse toute chrétienne pour les questions d'impureté, à côté du respect de la femme poussé à un point qui, à certaines époques, est devenu presque un abus, on sent vibrer un cœur dont les élancements nous étonnent.

Ah ! c'est bien l'âge d'or, presque indéfiniment continué, en face de cet âge de fer qu'incarne si bien la Romanité classique et qui, peu à peu, à des degrés

divers, s'était introduit dans presque toutes les nations du monde pour les amener à la pire des barbaries, celle de l'âme.

Il nous faut rester dans notre sujet et ne parler que des Égyptiens et des Hébreux.

Aussi bien ce sont les nations où la littérature sapientiale a pris dès l'origine le plus grand développement.

Mais quelle différence entre eux. Autant la morale égyptienne est élevée, autant la morale hébraïque est bourgeoise, si je puis m'exprimer ainsi.

Entrons ici dans quelques détails.

Nous avons dans la Bible deux livres appartenant à la grande époque du gnomisme et qui ont été rédigés en Palestine.

L'un de ces livres, les Proverbes, sous un seul titre, comprend plusieurs recueils différents : un premier qui paraît avoir été publié, avec une introduction, par Salomon lui-même; un autre qui a été emprunté par lui à d'anciens sages; un troisième que le texte nous dit appartenir aussi à Salomon, bien qu'il ait été corrigé par le roi Ezèchias; enfin deux courts appendices, dont l'un contient les paroles d'Agur, fils de Yaké, l'autre « les paroles du roi Lamuel que sa mère lui enseigna » — roi Lamuel qui a fort intrigué les exégètes.

L'introduction (I à IX) est belle. Elle offre d'assez grandes analogies avec celle de Ptahhotep dans le papyrus Prisse. C'est également un éloge de la Sagesse.

Quant aux Maximes elles-mêmes, dans les différents recueils, elles se ressentent du milieu Israëlite pour lequel elles étaient rédigées. Bien que rattachées par Salomon à la crainte de Dieu, elles ont vraiment une

base toute humaine : l'intérêt bien compris. Il ne pouvait en être autrement dans un pays où l'on n'osait pas parler de vie future, de punition des méchants et de récompense des bons, où l'on semblait, par conséquent, donner à l'homme son propre bonheur comme fin dernière. Certes l'idée de l'offense de Dieu était exprimée. Mais ne semblait-il pas, comme dans le livre de Job, que Dieu dût punir et récompenser ici-bas? Il fallait le ménager et bien conduire sa barque, en évitant les vices grossiers — d'autant plus qu'ils nuisent à l'homme et l'appauvrissent.

Les Rabbins racontent que Salomon rédigea le Cantique des Cantiques dans sa jeunesse au moment des fortes passions de l'adolescence, les Proverbes dans son âge mûr, au temps de la raison pleinement épanouie et de la grande force morale, l'Ecclésiaste enfin dans sa vieillesse, quand, s'abandonnant à ses passions pour des femmes étrangères — dont il avait conseillé de se défier dans les Proverbes — il en était arrivé à un véritable scepticisme et à un dégoût universel — période pendant laquelle la vertu même lui semblait une vanité.

Les critiques modernes sont partis d'idées très parallèles que je n'ai pas à rappeler ici. Ce qui est certain c'est qu'en ce qui touche les livres sapientiaux proprement dits, dont nous avons seuls à parler à l'heure actuelle, rien n'est plus dissemblable que la rédaction des Proverbes et de l'Ecclésiaste. Je ne parle pas seulement du style (qui diffère dans les divers recueils constituant les Proverbes) mais même de la méthode et de la série des idées. Ce qu'on se propose dans les Proverbes, c'est d'instruire ; ce qu'on se propose dans l'Ecclé-

siaste c'est de discuter. Très angoissante est la discussion — qui n'est pas, quoiqu'on l'ait prétendu, un dialogue entre deux individus, mais un dialogue entre l'âme et le cœur d'un seul — comme dans la littérature égyptienne le papyrus de Berlin qu'Erman a publié sous le titre d' « entretien d'un homme fatigué de la vie avec son âme ». Les problèmes agités par Salomon ne sont pas seulement, d'ailleurs, ceux dont parle Job avec ses amis; — ou ceux dont s'entretient avec lui-même l'auteur égyptien que nous venons de mentionner. Ce n'est pas de philosophie pure qu'il s'agit, mais bien encore, comme dans les Proverbes, de morale, c'est-à-dire de la conduite de la vie. Mais ici, à première vue, il semblerait que la boussole vient à manquer. Toutes les solutions les plus contradictoires se présentent à l'esprit du rédacteur.

Ce rédacteur quel est-il? Il n'est point spécifié expressément ici que c'est Salomon, bien que le *cohelet* se prétende fils de David et roi de Jérusalem. Mais ces indications font songer naturellement au monarque qui a longtemps passé pour le plus sage de tous les hommes et qui, à certains instants, en a été le plus fou.

Nous n'entrerons pas, du reste, dans une discussion épineuse et, disons-le, difficile, qui nous importe peu foncièrement.

La Bible, c'est pour nous le plus splendide tableau de l'âme humaine, de ses aventures, de ses divers sentiments et de la main de Dieu qui la conduit à travers les écueils de la vie. Elle n'est pas faite pour les aveugles, mais pour les voyants. Triste, bien triste pourtant est l'état d'âme que nous traduit l'Ecclésiaste, malgré de

rapides soubresauts vers Dieu et vers un jugement divin. Si parfois il admet ce jugement d'outre tombe, d'autres fois, dans son angoisse, il semble le repousser en disant qu'un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort, qu'on ne sait si l'esprit de l'homme montera en haut, puisque la mort de l'homme et de la bête de somme est la même; que tout est vanité, ce qu'il y a de plus grand et de plus beau comme le reste; et qu'enfin ce qu'il y a de pratique est de boire, de manger, etc.

Tout est lutte et parfois ténèbres dans ce cœur, comme hélas! souvent dans le cœur de tout homme.

Mais, en dépit de cette désespérance, l'idée de Dieu subsiste comme un phare; et la désillusion, n'est ce pas le fond de quiconque a vécu.

Laissons là Salomon; et revenons-en aux sommets de la question qui nous occupe.

— Il y a deux morales : la morale du devoir que Dieu avait mise autrefois dans la conscience; et la morale de l'intérêt personnel que l'égoïsme y substitue souvent.

Généralement parlant, les Hébreux, tout matériels, se sont rattachés à la seconde : et c'est la parole prophétique de Dieu qui leur faisait parfois entrevoir la première.

Disons-le, du reste, si les Égyptiens ont mieux conservé la morale vraie, éclairée par l'idée de la vie future et toute de dévouement, certains d'entre eux se sont laissé entrainer par un courant opposé.

De tout temps il y eut exceptionnellement, à côté des croyants, des impies, dans l'ancienne Égypte, de tout temps il y eut aussi des égoïstes.

Parmi ces derniers nous citerons surtout le scribe

Ani, parce que, lui aussi, s'est senti le besoin de publier à l'usage de son fils un code de morale. Peut-être n'eut-il pas tout le succès qu'il en attendait; son fils, choqué et scandalisé d'une doctrine qui n'est point celle de la plupart de ses compatriotes et qui, disons-le entre parenthèses, est certainement inspirée par l'influence des Sémites, alors en rapports constants avec l'Égypte, finit par lui répondre : « Ne rabache pas tes mérites. Je suis obsédé de tes actes. L'homme ne discute pas sa voie en écoutant et en répondant. L'homme est le second de Dieu... Je suis devenu un homme ayant le cœur fait pour le commandement; et toutes les oppositions fâcheuses que tu as articulées sont à bout. N'en fais pas une criaillerie comme s'il s'agissait d'une affaire d'ancêtres. Ce que j'ai dit à Dieu, ce que tu m'as fait jurer, laisse-le de côté. »

Il faut reconnaître que ce fils était peu respectueux, comme bien des enfants modernes; mais ce qu'on lui enseignait, ce n'était pas, comme dans le papyrus Prisse, de suivre les traditions des ancêtres, c'était de les contrecarrer et d'aller dans un sens opposé, et en quelque sorte plus laïque, pour suivre une mode venue de l'étranger; ce qu'on lui enseignait, c'était, non pas le dévouement, mais l'égoïsme, et l'égoïsme appliqué aussi bien aux questions de famille qu'aux autres. Ainsi que je l'ai dit dans mon opuscule intitulé : « les drames de la conscience », la générosité, si prônée par les anciens Égyptiens, était en horreur au scribe Ani — à plus forte raison les vieilles traditions égyptiennes qui, non contentes de mettre en première ligne, parmi les vertus, la charité envers les semblables, allaient encore jusqu'à

annihiler, pour ainsi dire, l'individu derrière la famille, seule possédant réellement.

Les documents juridiques prouvent que, sous les anciennes dynasties, le principe de co-propriété familiale était absolu. L'aîné administrait, en qualité de simple gérant, les biens communs et indivis, au nom de ses frères et de ses neveux, qui en partageaient les produits. A cette gérance de l'aîné κυριος, Ani, propriétaire individualiste, substituait, comme en Chaldée, celle du *servus vicarius* confiée à un parent pauvre.

Il va plus loin. Il interdit de se conformer à la coutume de la résidence familiale commune : « Construis pour toi même une maison ; tu réussiras à supprimer les haines d'une résidence en commun. Ne dis pas : « Il y a une maison qui vient de mon père et de ma mère, dont les noms sont dans la demeure funéraire » ; car tu tombes en partage avec tes frères ; et ta part à toi ce sont les dépendances ».

Il y avait encore un vieil usage égyptien, également prouvé par les textes juridiques contemporains, d'après lequel le père se dépouillait de son vivant au bénéfice de son fils. Le scribe Ani — était-ce un juif ? — trouve que ce désintéressement absolu est un abus aussi criant que la charité égyptienne, si largement comprise par ses compatriotes, et que le principe d'indivision familiale.

« Ne fais pas, dit-il à son fils, dispersion de ta main (c'est-à-dire ne prodigues pas tes biens) envers les gens *Xemmou* (c'est-à-dire envers ceux qui ne sont pas de ta maison). Celà viendrait à toi pour ta ruine. (Voilà pour la charité). Si tu cèdes les biens que tu occupes à

tes enfants, cela reviendra encore pour toi au même, (Voilà pour le sentiment familial). Sauvegarde tes biens pour toi-même, tes gens les trouveront après toi. (Voilà pour l'individualisme) ».

Cet honnête égoïsme se retrouve à chaque pas dans son livre : il craint jusqu'à ces fondations pieuses dont l'usage était si fréquent sous les dynasties précédentes — même quand il s'agissait de simples familles de fermiers et de tenanciers. On dirait qu'il invoque, pour ces offrandes sacrées, une loi somptuaire dont nous n'avons pas trouvé la preuve : « Il est interdit, dit-il à ce sujet, de donner plus que ce qui est règlementaire. »

Cet avare recommande pourtant de ne pas pousser cette qualité trop loin et de ne pas anticiper sur les domaines d'autrui : « N'empiète sur aucunes propriétés. Sauvegarde toi de leurs parchemins, de peur que tu ne sois conduit au tribunal, devant les juges, après qu'il aura été fait enquête judiciaire. »

Qu'on le remarque bien : la crainte de l'enquête judiciaire, la crainte des juges et du tribunal est le grand épouvantail pour lui. On la trouve employée à propos des témoignages, à propos de l'adultère, à propos de l'esclave d'autrui, qu'il ne faut pas fréquenter, etc. Est-ce encore un indice de race et décidément Ani appartiendrait-il, quant à lui, à l'une de ces familles sémites si fréquentes en Égypte sous le nouvel empire?

Ce qui est certain, c'est le parallélisme constant de ses maximes avec celles des Recueils Salomoniens. On dirait pour certaines qu'elles sont traduites de l'hébreu, avec de légères variantes ; particulièrement celles relatives aux femmes et à leurs séductions, etc. Chabas,

dans son édition d'Ani, a fait depuis longtemps cette remarque, qu'une étude plus attentive confirme et développe.

Si les Égyptiens se sont parfois inspirés des Hébreux dans leurs livres de morale, les Hébreux se sont encore plus souvent inspirés des Égyptiens. Je citerai, par exemple, l'éloge poétique de la sagesse, servant d'introduction aux maximes et qui, dans Salomon aussi bien que dans ses successeurs, paraît avoir eu pour modèle le prologue du papyrus Prisse. Mais ce que je citerai principalement, ce sont des ouvrages entiers, qui, rédigés en Égypte par des Juifs, l'ont été surtout d'après des modèles égyptiens. Tel est le livre de l'Ecclésiastique ou de la sagesse de Jésus, fils de Sira, ou Sirach, et tel est aussi le livre de la sagesse dite de Salomon.

Personne ne discute maintenant l'origine de ces deux livres.

En ce qui touche le premier, dont on vient de découvrir en partie le texte (1) hébreu, déjà vu par saint Jérome et cité par le Talmud de Babylone et par des docteurs juifs des IIIe, IVe et même des Xe et XIe siècles, il se trouve daté en grec par la préface du traducteur, petit-fils de l'auteur d'après son propre témoignage.

Il nous dit être venu en Égypte en l'an 38 de Ptolémée Évergète et y avoir trouvé le livre de son grand père qu'il a publié et traduit. De quel Ptolémée Évergète s'agit-il? Est-ce de Ptolémée III, Évergète Ier qui mourut en son an 38, comme le prouvent les contrats

(1) Ce texte était primitivement divisé en versets ponctués et accentués comme la Bible. Il avait disparu depuis le XIIe siècle et on l'a retrouvé par fragments en Égypte.

démotiques du Louvre. Est-ce au contraire, de Ptolémée Évergète II, fils d'Épiphane, qui vécut plus longtemps encore? Les avis sont partagés et la mention du grand prêtre Juif alors vue ne suffit pas à la trancher; car il y en eut deux qui portèrent le même nom : Siméon le juste.

A la suite d'une étude dont j'ai consigné les résultats dans le *Bessarione* (1), je me suis arrêté à la seconde hypothèse qui me paraît avoir toutes les garanties d'une véritable certitude.

Le pontife Siméon dont on fait l'éloge dans le chapitre 51, qui répara le temple, fortifia la ville, gouverna le peuple avec sagesse est Siméon II dont les enfants se disputèrent le souverain sacerdoce jusqu'à ce qu'Antiochus intervint dans le débat de la façon brutale que l'on sait.

Les Macchabées, devenus chefs de guerre dans cette lutte contre l'étranger, usurpèrent bientôt le sacerdoce qui légalement appartenait à la race de Siméon (c'est-à-dire aux Sadocides descendant eux-mêmes de Phinées et auxquels Moïse d'abord, puis le roi David l'avait confié) et enfin ils en vinrent à usurper la royauté de David elle-même.

Irrité de cette double violation des droits acquis, le dernier Sadocide alla demander aide au roi d'Égypte Philométor fils d'Epiphane l'ennemi d'Antiochus : et celui-ci lui permit de bâtir dans le district d'Héliopolis un nouveau temple destiné à remplacer celui de

(1) Le judaïsme égyptien un peu avant et un peu après l'ère chrétienne et le mouvement sapiential qu'il a reproduit (*Bessarione*, fasc. 90).

Jérusalem, en accomplissant ainsi la prophétie faite par Isaïe en son chapitre 52 :

« En ce jour il y aura en Égypte cinq villes qui parleront la ville de Chanaan et qui jureront par Jehovah Sabaoth. On nommera l'une la ville du soleil (Héliopolis).

« En ce jour il y aura un autel pour Jehovah au milieu du pays, etc. »

Les légitimistes religieux se rattachèrent naturellement à ce nouveau sanctuaire des Sadocides, tout en exprimant le vœu que le Messie fils de David rétablisse de concert avec les mêmes Sadocides, descendant du pontife de David, toute la gloire de Jérusalem.

C'est pourquoi l'auteur Siracide, immédiatement après l'éloge de Siméon du chapitre 51, intercalait un psaume qu'on a retrouvé dans le texte hébreu nouvellement découvert et qui unissait intimement la race de David et celle de Sadoc. Il ne se borne donc pas à conclure :

« Que la grâce de Dieu reste fidèle à Siméon;

« Qu'il réalise pour lui les promesses faites à Phneés;

« Qu'elle ne soit retirée ni à lui ni à sa postérité, aussi longtemps que dureront les cieux ».

Mais après avoir dit au verset 12 (ch. 51) : « C'est pourquoi je loue et célèbre et bénis Dieu, » il ajoute dans le texte hébreu primitif :

« Louez le Seigneur, car il est bon; sa grâce est éternelle.

« Louez le Dieu des louanges; sa grâce est éternelle.

« Louez le Créateur de tout; sa grâce est éternelle.

« Louez celui qui réunira les dispersés d'Israël ; sa grâce est éternelle.

« Louez celui qui rebatira la ville et son temple : sa grâce est éternelle.

« Louez celui qui fera fleurir la puissance de la maison de David : sa grâce est éternelle.

« Louez celui qui a fait choix des fils de Sadoc pour la prêtrise : sa grâce est éternelle.

« Louez le bouclier d'Abraham ; sa grâce est éternelle.

« Louez le rocher d'Isaac ; sa grâce est éternelle.

« Louez le puissant de Jacob ; sa grâce est éternelle.

« Louez celui qui a fait choix de Sion ; sa grâce est éternelle.

« Louez le roi des rois ; sa grâce est éternelle.

« Il relève la puissance de son peuple à la gloire de tous ses fidèles, les enfants d'Israël, ses proches ! Halleluia ! ».

Le petit-fils de l'auteur, traducteur grec du livre, omit ce psaume, trop accentué, à son avis, car il désirait faire lire l'ouvrage à Jérusalem où dominaient les Macchabées, rois et grands prêtres, ennemis nés par conséquent des deux races royale et sacerdotale dont on prédisait en quelque sorte le retour.

Les partisans du temple égyptien de Jéhovah et ceux du temple de Jérusalem qu'Hérode acheva bientôt de rétablir étaient alors séparés par une haine de plus en plus profonde.

Il n'en est pas moins vrai que l'Ecclésiastique, d'un esprit profondément égyptien, eut le plus grand succès dans tout le monde juif ; et que le psaume même, repoussé par le traducteur grec, se réfugia, avec

quelques suppressions, dans la liturgie pharisienne. C'est le célèbre hymne *Schemone Esré* ou des dix-huit bénédictions.

Quant au fond du livre, je le répète (et je le démontrerai bientôt en détails dans le Bessarione) il est au moins autant inspiré par l'Égypte que par Israël. Remarquons, d'ailleurs, qu'il est absolument contemporain de deux livres de maximes démotiques faisant partie des papiers d'Apollonius, de Ptolémée Glaucias et des jumelles, et qui appartiennent aux règnes des fils d'Épiphane. Malheureusement il ne nous reste que des fragments de ces deux livres démotiques, fragments depuis longtemps traduits par moi, comme tous les autres livres sapientiaux.

Il me suffira de dire ici qu'ils représentent toujours la vieille morale traditionnelle de l'Égypte — la morale du devoir et non de l'intérêt — telle qu'elle était exprimée déjà dans le papyrus Prisse.

On y vante la charité poussée jusqu'à ses dernières limites et dont on dit, — au contraire d'Ani :

« Pour constituer une maison ouvrir ce qui est dans ta main (être généreux) » ;

De même qu'on ajoute en ce qui concerne les vœux :

« Celui qui annonce quelque chose devant Dieu et qui ne la donne pas, fait être celle pour lui à infamie ».

On y préconise la bonté morale et le respect à l'égard d'autrui :

« Ne moleste pas plus bas que toi, sois respectueux et craignant Dieu...

« Ne déshonore pas un homme, même pour le faire vivre...

« Le rempart de la ville, c'est sa grande union. »

— On y vante l'humilité :

« Ne point aimer l'élévation de cœur du tout au monde.

« Ne prends pas un aspect superbe. »

— La douceur et la patience :

« Ecoute toute parole de reproche ; tu sauras ce qui est bon dans ce qu'elle dit.

« Il n'est point beau du tout le rôle de celui qu'on n'a pas repris...

« Celui qui dit : « je ne puis recevoir peine », qu'il adore le soleil.

« Celui qui dit : « je ne puis faire cela », qu'il adore le soleil. »

Enfin on y rappelle sans cesse les fins dernières et la piété :

« N'édifie pas ta maison contrairement à ta demeure éternelle.

« N'édifie pas ta maison en opposition avec le temple ».

L'Ecclésiastique s'inspire des mêmes pensées.

Lui aussi prêche, et cela aussitôt après l'éloge de la sagesse et dès le chapitre 2, l'humilité et la patience — faisant opposition en cela violemment à la doctrine de ce Salomon si orgueilleux et si emporté. Il prêche l'amour qui illumine les cœurs et, d'une façon générale, la foi, l'espérance et la charité, en cherchant des exemples dans toutes les nations des hommes, dont la confiance en Dieu n'a jamais été déçue. Il vante l'aumône qui résiste au péché, comme l'eau éteint le feu, les bonnes œuvres dont Dieu se souvient et qui deviennent à l'homme un appui dans ses chutes.

On peut dire que toute chrétienne déjà est sa doctrine, que nous ne pourrions étudier ici en détail (1).

C'est bien autre chose encore dans le livre de la Sagesse, auquel on donne parfois le nom de Salomon parce que celui qui l'a composé, usant de fiction, s'exprime comme s'il était le fils de David.

La Sagesse — Saint-Jérome l'avait déjà affirmé et tout le monde s'accorde à l'admettre, — n'a jamais pu être écrite en hébreu. C'est ce que prouvent — on l'a déjà (2) dit :

1° La langue originale, qui est le grec alexandrin; 2° les connaissances de l'écrivain, qui a vécu hors de la Palestine et fait des allusions aux sectes grecques et aux habitudes helléniques; 3° les citations des Septante qu'on y rencontre; 4° les allusions historiques à une époque autre que celle de Salomon, comme le portrait des Epicuriens, la peinture des arts, etc.

L'auteur a sans cesse des références bibliques qui prouvent qu'il écrivait pour des Juifs ou des judaïsants; mais d'autres références se rapportent au culte égyptien — ce qui, joint aux indications tirées de la langue — tout autant qu'aux données relatives aux idées, à la méthode sapientiale, etc. — prouve qu'il a écrit en Égypte.

C'est en égyptien d'ailleurs, c'est-à-dire en copte de la fin du deuxième siècle, que nous en trouvons (comme

(1) Cette étude nous la réservons pour la suite de notre travail sur « le judaïsme égyptien ». La conférence que nous imprimons ici et qui a été prononcée pour des dames surtout, en dehors de l'École du Louvre, ne pouvait comprendre des détails trop scientifiques.

(2) Voir Vigouroux, Manuel biblique, tome II, p. 435.

pour Jesu, fils de Sira) une des versions les plus anciennes et les plus intéressantes, nous donnant, pour la première fois, la coupe antique des vers ou versets.

Evidemment on ne saurait attribuer cet ouvrage à Philon, comme l'ont fait plusieurs Pères; car sa doctrine est fort différente de celle de Philon.

L'œuvre est postérieure aux Septante (1), dont on cite la version, mais elle paraît antérieure à l'ère chrétienne et se rapprocher par sa date de celle de Jesu fils de Sira (2).

La principale différence c'est qu'il ne s'agissait pas d'un juif étranger, depuis plus ou moins longtemps de séjour en Egypte, mais d'un de ces juifs alexandrins qui avaient presque oublié l'hébreu, pensaient en grec et à l'égyptienne — peut-être déjà grossis qu'ils étaient par des néophytes de diverses provenances.

(1) Les Septante, sont contemporains de Philadelphe. Mais ils n'ont traduit que la *Thoré*, c'est-à-dire les 5 livres de Moïse. Les autres livres bibliques ont été traduits postérieurement — je l'ai démontré par la métrolologie — probablement par les soins des sadocides du temple d'Heliopolis. C'était déjà à un prêtre sadocide de Jérusalem Eleazar, fils d'Onias, que s'était adressé Philadelphe pour en obtenir les Septante, c'est-à-dire les traducteurs de la loi.

(2) Dans mon travail sur « le judaïsme égyptien », j'ai établi que tout était grec dans le temple égyptien d'Onion, même les inscriptions funéraires, y compris celle du fondateur du sanctuaire. C'était la langue grecque — et cela jusqu'au temps de Philon — qui était surtout employée par les juifs égyptiens appartenant à ce mouvement auquel fait suite celui des *falasha* ou juifs d'Ethiopie, dont tous les livres sacrés sont aussi dans la langue du pays. Il y a donc entre le livre (encore écrit en hébreu, puis bientôt traduit en grec) de Jésu, fils de Sira, et le livre tout grec de la sagesse de Salomon une progression continue, dans un sens d'ailleurs identique. L'un et l'autre sont profondément empreints d'hellénisme et d'égyptianisme.

Rien de plus beau d'ailleurs que ce livre.

Après avoir peint, de traits saisissants, les impies, il nous fait du juste persécuté un tableau quasi divin et qu'on croirait inspiré par le récit de la passion du Christ. Ceci se trouve dès le chapitre 2, c'est-à-dire aussitôt après l'introduction coutumière contenant un éloge de la sagesse, sagesse assimilée, cette fois, à l'Esprit du Seigneur, qui remplit le monde, à l'Esprit saint qui fuit les âmes mauvaises et les pêcheurs.

Je ne puis résister à la tentation de vous citer ce magnifique passage, tel que nous le donne notre version copte, si archaïque, qui divise d'ordinaire le texte en strophes de trois vers. Voici d'abord le discours des impies :

— « Ils ont dit ceux qui ne pensent pas droit :
« Notre vie est peu de chose et pleine de peine ;
« Et il n'y a pas de repos dans la mort de l'homme.
— « Nous ne connaissons personne qui soit sorti de « l'Amenti ;
« C'est en vain que nous avons été ;
« Après cela nous serons comme ceux qui ne sont pas.
— « Car le souffle qui est dans nos narines n'est « qu'une fumée ;
« Et le verbe qui s'agite dans notre cœur une étin- « celle ;
« S'il s'éteint, le corps entier devient comme de la « cendre.
— « L'esprit se dissipera comme un air qui se répand ;
« Et on oubliera notre nom dans notre propre temps ;
« Et personne ne se souviendra de nos œuvres.
— « Notre vie passera comme une vapeur ;

« Elle se fondra comme un nuage dissous par le « rayon du soleil;

« Et sur lequel a pesé sa chaleur.

— « Notre temps est une ombre qui passe;

« Et il n'y a pas de retour pour la mort;

« Venez donc vous rassasier des biens qui sont.

— « Jouissons de la créature en hâte, comme d'une « jeunesse;

« Saturons nous de bon vin et de parfums;

« Et que les fruits de la saison ne nous échappent pas.

— « Couronnons-nous de roses avant qu'elles ne se « fanent;

« Que personne de nous ne se tienne en dehors de « notre luxure;

« Laissons partout des signes de joie.

— « Car telle est notre part et notre destin »,

Ce dernier vers est mis à part, en guise de conclusion de ce qui précède. Mais, après cela, les impies reprennent d'autres développements, selon le rythme habituel. Il s'agit alors de l'écrasement des bons et particulièrement du juste par excellence :

— « Un pauvre est juste : violentons le;

« N'épargnons pas la veuve

« Et n'ayons aucune honte devant les cheveux blancs « d'un vieillard de grand âge.

— « Que notre force devienne pour nous loi de jus- « tice;

« Car la faiblesse, on doit la traiter comme chose « inutile;

« Tendons des pièges au juste; il nous fatigue par « sa douceur.

— « Il lutte contre nos œuvres;
« Il nous reproche nos péchés de par la loi ;
« Il dévoile nos iniquités par son enseignement.
— « Il dit ceci: je connais Dieu ;
« Il se fait lui-même fils de Dieu;
« Il est un reproche vivant de nos pensées.
— « Il nous est lourd de le voir;
« Car sa vie ne ressemble à celle d'aucun autre;
« Et ses voies sont bien différentes.
— « Nous sommes réputés par lui comme des re-
« prouvés;
« Il s'écarte de nos chemins comme des impuretés;
« Il déclare bienheureuse la fin des justes.
— « Il se glorifie en disant: Dieu est mon père;
« Voyons si vérité sont ses paroles ;
« Expérimentons sa propre fin.

Ici le rythme devient plus rapide pour mieux peindre la violence et la hâte des conjurés. Il se compose de distiques de deux vers, pour se terminer encore par un dernier vers isolé.

— « Si le juste est fils de Dieu, il le prendra à lui;
« Expérimentons sa propre fin.
— « Interrogeons le dans les opprobres et dans les
« tourments
« Afin de bien connaître sa douceur.
— « Eprouvons sa patience :
« Condamnons le à une mort infâme.
— « On viendra sans doute le chercher selon ses
« paroles.

A cela, l'auteur animé par le vieux souffle égyptien, ou si l'on préfère, d'avance, par l'esprit chrétien, répond.

— « Ils ont pensé celà et ils ont erré ;
« C'est leur malice qui a aveuglé leur cœur ;
« Ils n'ont pas connu les mystères divins. »
— « Ils n'ont pas fixé leur esprit sur la récompense de « la justice :
« Les âmes des justes sont dans la main de Dieu ;
« Leur espérance est pleine de vie. »
— Le bon combat que soutient l'auteur de la sagesse à la veille du christianisme, Phibfhor le soutient le lendemain, à la fin du Ier ou au commencement du IIe siècle, dans un admirable poème démotique sur la morale.

Ce prosélyte chrétien — nous en avons la preuve par ce qu'il dit du martyre pour le salut de son âme, autant que par ce qu'il ajoute sur les prêtres et les temples paiens d'Egypte — ce prosélyte chrétien, simple précepteur du fils du préfet augustal, avait grand soin d'observer la discipline du silence en usage dans les premiers siècles. On l'a donc pris pour un païen et on a prié Osiris pour lui, quand il mourut subitement pendant la rédaction même de son œuvre.

Comme l'auteur de la Sagesse, il avait surtout à lutter contre les impies et il le fait avec éloquence.

— « Que soient les choses de Dieu une plaisanterie pour le cœur de l'homme sans vergogne ;
« Que soit la vie de l'homme sans vergogne un fardeau pour le cœur de Dieu lui-même ;
— « Qu'on lui donne la durée de vie pour le réserver pour la punition ;
« Qu'on donne les biens à l'homme sensuel parce qu'il a reçu son souffle pour cela.

— « On ne connaît pas le cœur de Dieu jusqu'à ce qu'il fasse venir la résurrection ;

« Est-ce que la créature lèvera la main? — Dieu la connaît.

— « Il connaît l'impie qui se glorifie de ses délicatesses et de ses sensualités ;

« Il connaît l'homme de Dieu et le grandissement de Dieu dans son cœur...

— « C'est lui qui protège le chemin sans gardien ;

« C'est lui qui fait le jugement sans juge ;

— « En sorte qu'il a établi le grand dans sa grandeur de vie pour la miséricorde ;

« Et qu'il fait le pauvre qui prie le *hir* (le grand, le seigneur) pour connaître son cœur.

— « L'impie ne dit pas : « Dieu est dans la destinée qui se lève » ;

« Quant à ce qu'il dit : « Cela n'est pas » — qu'il regarde les choses cachées.

— « Le soleil et la lune viendront dans le ciel. — Pourquoi ?

« L'eau et le feu et le vent (l'air) viendront, — D'où ?

— « Une protection et une domination sont sur les êtres — De qui ?

« La nature de Dieu, qui est cachée, il la fait connaître par le monde.

— « Il a fait être la lumière et les ténèbres — toute la création en lui.

« Il a fait être le sol produisant la végétation — puis inondé — puis enfantant encore, etc. »

Enfin après un magnifique tableau de la création, voulue de Dieu, l'auteur en vient aux problèmes mo-

raux, également voulus de Dieu, et conclut ainsi :

— « Ce n'est pas celui qui est brisé, qui en a été l'origine par son acte ;

« Ce n'est pas, non plus, celui qui tue, qui tombe dans le chemin.

— « La destinée et la rétribution tardent pour faire être une apparition providentielle ;

« La destinée n'est pas vue d'avance ; la rétribution ne viendra pas violemment.

— « Grand est le conseil de Dieu, établissant une chose après une autre ;

« La destinée et la fortune qui viennent, c'est Dieu qui les fait venir. »

En ce qui touche la charité, le désintéressement et les autres vertus, égyptiennes avant d'être chrétiennes, Phibfhor s'attache, bien entendu, aux antiques traditions. Il a écrit des pages délicieuses que je regrette de ne pouvoir vous lire. On ne sait si on doit y admirer davantage l'esprit philosophique, les observations les plus fines et les plus délicates, ou les grands sentiments qui, quand ils se produisent, font la gloire de l'espèce humaine.

De tout ceci j'ai assez parlé dans mes « drames de la conscience « et dans mon étude ayant pour titre « Le premier et le dernier des moralistes égyptiens », pour avoir besoin d'insister.

Mais il me semble bon de vous dire encore un mot sur un autre livre de morale, écrit également en Égypte et que nous possédons en copte ; livre dans lequel l'auteur ne croit plus nécessaire de cacher sa profession de foi chrétienne.

Je veux parler des gnomes, retrouvées par moi dans un papyrus de Turin et dans un manuscrit de Naples (1) et qui ont joui, dans la vallée du Nil, d'une popularité aussi grande que les vieux livres sapientiaux ou sacrés.

Je dis sacrés : en effet les collections des maximes n'avaient pas primitivement chez les Hébreux (2) ce caractère. Elles n'étaient pas mêlées au culte. Il en était tout autrement autrefois du chapitre 125 du Livre des Morts et, à l'époque chrétienne, des gnomes du saint Concile. Dans l'un et l'autre cas la provenance sacerdotale était bien évidente : et bien évident aussi était le mélange intime des devoirs moraux, imposés en conscience, et des prescriptions liturgiques.

Le chapitre 125 du Livre des Morts faisant suite à tout un ensemble de chapitres purement religieux, contenait la confession devant être, comme expression de la vérité, avec laquelle on pesait son cœur, prononcée par le mort pour être justifié et devenir un autre Osiris. Elle était à la fois négative, quand elle portait sur les vices, et affirmative, quand elle portait sur les vertus. L'âme devait prendre à témoins les juges sacrés du tribunal et leur dire, non seulement : « je n'ai pas tué ; je n'ai pas volé ; je n'ai pas commis d'adultère ou d'impureté de tout genre ; je n'ai pas fait d'injustice ; je n'ai fraudé personne ou fait tort à personne ; je n'ai pas menti » mais : « je n'ai pas élevé une voix contre

(1) On en a encore découvert d'autres exemplaires dans des manuscrits nouveaux de Paris, dans des Ostraca de Londres, etc.

(2) En dehors du seul décalogue promulgué par Dieu sur le Sinaï dès le début de la constitution du peuple d'Israël à sa sortie d'Égypte.

mon ennemi ; je n'ai pas été sourd en fermant mes oreilles pour entendre la vérité ; je n'ai pas exalté mon cœur ; je n'ai pas fait le mal ; je n'ai pas empêché de faire le bien ; je n'ai pas poussé à faire le mal ; je n'ai pas fait avoir faim ; je n'ai pas fait avoir soif ; je n'ai pas fait pleurer ; je n'ai pas fait travailler un esclave au-delà de sa tâche ; je n'ai pas fait tort à un esclave devant son maître », mais enfin : « j'ai donné du pain à celui qui avait faim ; de l'eau à celui qui avait soif ; des vêtements au nu ; une barque à celui qui n'en avait pas », — en rattachant tout cela à la croyance en la divinité et la vie éternelle, à la récompense des bons et à la punition des méchants.

Les gnomes du saint Concile disent, de leur côté :

« Bon est Dieu le père. Bon est le Christ et il est Dieu. Bon est le Saint-Esprit. Dieu n'a pas de commencement et il n'est pas de terme à la divinité ; car Dieu est le principe et la fin de l'univers. Il n'y a pas de créature dans la Trinité ; mais c'est lui, le Seigneur, qui a créé l'univers. Il n'y a pas d'autre seigneur que lui pour aucune de ses œuvres. Il a donné le libre arbitre à ceux qui sont dans le monde, afin que les volontés apparaissent. La volonté de quelques-uns les a fait asseoir près du Christ et les a élevés au-dessus des anges ; pour d'autres elles les a portés dans l'enfer.

« Dieu n'a rien créé de mauvais. Les démons mêmes ne sont pas mauvais par leur nature, mais par leur volonté. Les anges de Dieu aussi, leur volonté les a tout d'abord élevés dans le bien : et tous ils ont mieux aimé Dieu, que leur avantage et leur gloire. La nature de Dieu n'a besoin de rien des choses qui ont été

créées; mais l'univers, lui, a besoin de Dieu; et rien n'a été créé pour subsister par soi-même; mais tout subsiste par la force de sa volonté. Dieu n'a rien créé que par son Fils : et toutes ses créatures, c'est son Esprit qui les développe. Dieu aime ceux qui lui obéissent et ceux qui lui obéissent sont droits dans leur volonté. La volonté de l'homme est dans son œuvre. C'est à cause d'elles qu'on appelle quelques-uns d'entre les hommes anges et d'autres démons.

« Celui qui veut obéir à Dieu doit écouter ses commandements. L'homme de cette sorte se hâtera vers l'église »...

C'est seulement après cela et après avoir tracé les devoirs religieux de l'homme à l'église, comme ceux de la vie religieuse, etc. que l'on en vient à l'exposé de la morale chrétienne. Là encore, naturellement, une grande part est faite à la charité.

Permettez moi de vous citer un passage qui y est relatif.

« Il n'y a pas de pêché qui soit pire devant Dieu que la haine, car c'est elle qui tue; celui qui suit la voie du pêché contre nature est le frère de celui qui haît. La charité lave de tous les crimes; et la haine, elle, dissipe toutes les vertus.

« La charité convient aux chrétiens. Celui qui reçoit le Christ, il faut encore qu'il recouvre sa volonté.

« La charité n'a pas de reconnaissance; car la charité nous lie à tous les hommes. La consommation de la charité c'est de faire du bien à tous les hommes. Celui qui fait le bien à ceux qui le haïssent ressemble à Dieu.

« Aucun homme sans charité ne recevra de récom-

pense. Quant à celui qui fait le bien à ses ennemis, il recevra une couronne incorruptible. Et comment ne ferait-il pas le bien à tous les hommes celui qui le fait à ses ennemis? Et le bien ne consiste pas seulement dans de grandes aumônes; mais celui qui fait le bien l'accomplit avec un verre d'eau et un pain.

« C'est une honte pour un chrétien qui a deux vêtements que d'oublier celui qui n'en a pas.

« Si dans la vie, nous avons une communauté les uns avec les autres, combien plus encore devant la mort! O homme, sois aimant envers l'homme, puisque tous tous nous sommes dans une terre de passage, que rien dans l'homme ne peut sauver du châtiment comme la charité. Sois aimant envers l'homme, tandis que tu es. Tu ne tarderas pas. Combien doit durer encore ta vie sur la terre? Ne la disperse pas dans la vanité.

« Il est pour le sage un jour meilleur et il se réjouit sur l'utilité d'un seul jour. L'insensé, lui, disperse sa vie en un jour; et après cela vient la fin pour lui, sans qu'il trouve rien en ses mains ».

La morale est ici, comme chez les vieux Égyptiens, rattachée d'une façon intime à la religion et à la croyance dans l'au delà.

Il faut en effet remarquer que la morale a toujours été d'autant plus pure, d'autant plus désintéressée, que l'on a cru plus énergiquement à la vie future.

Là est toute la différence qui sépare l'ancien du nouveau testament, ou, si l'on préfère, les Hébreux des Egyptiens.

Je sais bien qu'on prône maintenant une morale laïque, qu'on va jusqu'à proscrire le mot de charité

comme une insulte (1) pour le pauvre. Depuis quand donc l'amour est-il une insulte?

Ah! Mesdames et Messieurs, Dieu veuille que nous n'assistions pas au succès complet de cette morale laïque et des revendications sauvages, de la propagande par le fait, qui en sont la suite. Le monde ne serait vraiment plus habitable.

Décidément ce grand incrédule, ce grand écraseur de « l'infâme », Voltaire avait raison quand il a dit :

« Si Dieu n'existait pas il faudrait l'inventer ».

Mais on devrait ajouter encore :

« Si l'âme immortelle n'existait pas, il faudrait y faire croire! »

Simple avis aux matérialistes ou prétendus tels.

(1) D'autre part, n'a-t-on pas dit récemment : « Je vois avec surprise, avec douleur, s'exercer envers les êtres mal constitués de l'espèce humaine, cette charité imprudente et aveugle dans laquelle notre ère chrétienne a toujours cherché l'idéal de la morale sociale et que notre démocratie voudrait transformer en solidarité obligatoire. » L'illustre Herbert Spencer enseigne lui-même : « Il ne faut pas aider les gens souffreteux et malingres en les affranchissant de la mortalité à laquelle les condamne de lui-même leur état; c'est une réserve de misère amassée pour les générations à venir... Discipline impitoyable, loi inexorable; mais qui, ayant en vue le bien être général ne doit jamais fléchir pour éviter d'infliger des souffrances partielles et temporaires. La pauvreté des incapables, la détresse des imprudents, le dénuement des paresseux, cette poussée des forts qui écrase les faibles sont les résultats nécessaires d'une loi générale, éclairée, bienfaisante », toujours l'égoïsme.

VI

LA RELIGION ET LE PATRIOTISME

DANS

L'ANCIENNE ÉGYPTE (1)

MESDAMES ET MESSIEURS,

La religion et le patriotisme sont généralement dans le rapport le plus étroit. Encore aujourd'hui ceux qui disent : « Ni Dieu, ni maître », ceux qui sont les *sans Dieu,* sont aussi les *sans patrie.*

Certes, il y a de glorieuses exceptions. Je connais des athées qui sont de fervents patriotes, mais le contraire n'est pas vrai : il n'y a pas de *sans patrie* qui ne soit *sans Dieu.*

La raison en est bien simple ; la religion, quelle qu'elle soit, exige de ses fidèles le culte des ascendants, le culte des ancêtres, et par là même le culte du Vaterland, c'est-à-dire de la terre des pères et de cet ensemble

(1) Sauf quelques légères additions et corrections ceci est une leçon d'ouverture de décembre 1893.

d'affections et de coutumes nationales qui est aussi une religion.

Le fétichisme seul ne rattache les hommes à rien : et l'égoïsme est encore un fétichisme — le plus misérable de tous. — La religion égyptienne n'a jamais été, quoique quelques-uns l'aient cru, un fétichisme. Aussi haut qu'on remonte dans les documents de l'ancien empire qui sont réellement des documents, c'est-à-dire qui disent quelque chose, l'idée très pure et très haute de la divinité et même d'une divinité unique apparaît. C'est ce qu'on peut constater, par exemple dans le papyrus Prisse qu'on a nommé avec raison le plus ancien livre du monde. Le monothéisme est resté d'ailleurs toujours la religion des prêtres, des initiés et des mystères. Les hymnes nous prouvent que, dans les divers temples, on se servait d'un même formulaire pour peindre le dieu unique, père des dieux et créateur de toutes choses, auquel on donnait cependant, selon les lieux, divers noms. Il était Amon « le dieu caché » à Thèbes, Ptah, « le dieu qui ouvre » à Memphis, etc. Certains textes font même l'assimilation directe de ces diverses divinités et de leurs divers symboles que le vulgaire considérait comme autant de dieux séparés.

Quant aux symboles eux-mêmes, à ces animaux plus ou moins immondes dont parle un illustre père de l'Église, après avoir décrit les prêtres vénérables, sages et savants qui en ouvraient le naos au profane curieux, d'où venaient-ils eux-mêmes? On a beaucoup discuté là-dessus.

L'opinion qui tend maintenant à prévaloir et qui s'appuie sur des faits bien observés et incontestables,

c'est qu'il s'agit d'anciens *totem*, d'anciens étendards de nomes et de tribus, qui, après avoir été vénérés comme notre drapeau français ou comme l'aigle romaine, en sont venus à être adorés. L'animal s'est peu à peu détaché de la hampe qui le portait. On n'en a plus souvent gardé que la tête qu'on a mis sur un corps humain : et ainsi ont été constitués le dieu Hor à tête d'épervier, le dieu *anup* à tête de chacal ou de chien. Cela ne veut pas dire, comme on l'a prétendu, que Hor signifie chien et *anup* épervier. Jamais en égyptien, ces mots n'ont eu cette signification ; et quand on voulait spécifier Horus épervier, on écrivait Hor-bek. Mais le dieu Horus qui, tantôt est considéré comme un symbole solaire, tantôt comme le fils du roi Osiris et de la reine Isis, personnages très humains, avait ce symbole — sans doute parce que l'épervier plane en fixant le soleil, — et que d'ailleurs l'épervier était, pense-t-on, l'étendard de la tribu ou de la *gens* qui fournit les premiers rois à l'Égypte. Quant au chacal, qui cherche les cadavres, il était facile d'en faire un dieu de la tombe allant prendre les morts pour les conduire devant Osiris. Toutes ces images séduisaient le peuple. Les prêtres s'en servaient donc pour amener peu à peu à des idées, fort élevées d'ailleurs, et que je n'aurais pas le loisir d'expliquer dans cette leçon avec les détails qu'elles demandent.

Qu'il me suffise de dire que ces symboles voilaient, pour les initiés, les mystères d'une religion d'ailleurs très belle et qu'ils les voilaient avec tant de charme que l'hérétique Valentin les emprunta, tels quels, dans le gnosticisme qu'il fonda, et qui, tout chrétien qu'il pré-

tendait être, fut tiré en entier des temples d'Égypte, comme l'a fort bien dit Tertullien.

Que ce gnosticisme, avec son *paout* devenu *plérome* ou plénitude du divin, ait, à certaines époques, ouvert la voie à un panthéisme *théiste* (si je puis m'exprimer ainsi pour le distinguer du panthéisme athée, réduisant le θειον à rien), c'est incontestable.

Mais il est non moins incontestable qu'à d'autres époques, par exemple dans la religion du type Amonien, sous le nouvel empire, les Égyptiens ont compris les choses d'une autre manière. Ils rêvaient dès lors tout le platonisme, — dont Platon alla, d'ailleurs, prendre les leçons en Égypte même, suivant les anciens, jusque et y compris son idée du λογος, traduisant et révélant le dieu caché au dehors. Il est non moins incontestable que leur triade, — dans laquelle le dieu s'engendre lui-même et est en quelque sorte le mari de sa mère, parce que le fils n'est que le père manifesté —, se rapproche singulièrement de la Trinité chrétienne. Enfin, il est non moins incontestable que, sans entrer dans toutes ces finesses d'une théologie savante, Ptahhotep et les plus vieux sages, comme beaucoup de leurs successeurs, ont simplement été théistes, avec complète unité de culte.

La religion, du reste, a été toujours profonde et vivante pour les Égyptiens. Elle a été la base de tout — et cela d'autant plus qu'ils ont eu une foi beaucoup plus vivace et plus éclairée que les autres peuples de l'antiquité : d'une part, en la vie future, en la rétribution des bons et la punition des méchants et même en la résurrection des corps, etc. ; d'une autre part, en

la nécessité d'une morale très pure, reposant sur une charité cordiale, tout autant que sur l'horreur des vices de tout genre. On ne peut aller plus loin qu'ils ont été dans cette voie — si ce n'est en ce qui touche l'humilité, la patience chrétienne et le martyre pour le salut de son âme, que nous voyons seulement apparaître dans les maximes de Phibfhor, écrites dans le premier ou au commencement du second siècle de notre ère et certainement inspirées en cela de la prédication des apôtres.

J'ai cru devoir entrer dans ces détails pour écarter certaines objections. Et maintenant il nous faut en revenir à notre sujet spécial : *la religion et le patriotisme* et voir le rôle que la religion a exercé sur le droit égyptien tant que l'Égypte est restée libre.

En effet, dans la vallée du Nil, religion, droit et patriotisme ne font qu'un.

Le droit traditionnel avait été, dès l'origine, rattaché au culte. Et cela n'a rien d'étonnant, dans une religion dont la morale était si merveilleuse et qui traçait les devoirs de charité des hommes les uns envers les autres, d'une si admirable façon.

Je ne rappellerai pas aujourd'hui — vous les ayant souvent citées — dans le Rituel funéraire, ce livre d'une origine si antique, les règles de conduite dont un Égyptien n'avait jamais dû s'écarter pendant sa vie, pour pouvoir être justifié dans l'autre monde. Ces règles se résument en ceci : non seulement ne nuire à personne, mais aider autant que possible tous les malheureux.

C'est à l'ombre de cette morale, dans les sanctuaires,

que le droit égyptien naquit : et tant que ce droit égyptien garda sa personnalité, si je puis m'exprimer ainsi, les sanctuaires de la religion en furent pour ainsi dire le siège.

Les livres des lois figuraient au nombre des livres sacrés, parmi ceux qui étaient portés à la suite des naos des dieux dans les processions solennelles — même après la conquête romaine. Un père de l'Église, Clément d'Alexandrie, en témoigne encore pour son temps. Les lois nationales étaient donc considérées comme dictées par les dieux, au même titre que les livres saints de prescriptions relatives au culte, — absolument comme chez les Hébreux, les lois successives de l'Exode, du Deutéronome et du Lévitique.

C'étaient des prêtres que gardaient les lois. C'étaient des prêtres qui les appliquaient. Les juges du peuple en matière civile, ces laocrites dont il est question dans le papyrus Ier de Turin, étaient exclusivement des membres de la caste sacerdotale, et la cour suprême était constituée par les élus des trois plus grands sanctuaires.

Non seulement les lois, mais les contrats étaient placés sous l'égide des dieux.

A ce point de vue, il faut distinguer entre deux périodes : celle qui précéda le code de Bocchoris et celle qu'inaugura ce code.

Avant Bocchoris, — sauf s'il s'agissait de personnages considérables dont les contrats étaient comparables à des traités diplomatiques — on se contentait d'actes verbaux, comme on s'en contenta toujours dans le droit des XII tables, dans ce qu'on nomme le droit quiri-

taire. Comme dans ce droit des XII tables — imité souvent du droit égyptien des diverses périodes — on se servait de certaines formules. Mais en Égypte ces formules, avant le code de Bocchoris, pour constituer un lien de droit, devaient se prononcer dans le temple. L'invocation des dieux, le serment avait été par excellence le moyen de s'obliger ou de renoncer à un droit. Les autres formules en dérivaient, et le serment proprement dit resta toujours de grand usage en droit égyptien.

Depuis Bocchoris, tous les contrats furent écrits, mais la forme unilatérale qui fut imposée à ces contrats tient au serment de cet ancien droit, comme dans le droit des XII tables, cette forme unilatérale des contrats purement verbaux rappelle encore la même origine.

Sous le régime des contrats écrits, le souvenir de l'intervention sacerdotale dans tous les actes se manifesta de manières diverses. Bocchoris en tint peu de compte. Mais la dynastie éthiopienne — se rattachant aux grands prêtres d'Amon, de Thèbes — qui le battit, le mit à mort et lui succéda, réagit contre ces tendances en instituant un prêtre spécial qui, en qualité de représentant de ce grand dieu Amon et du roi, son vicaire, pouvait seul donner force exécutoire à tous les actes importants.

Quand Amasis — un parvenu de basse extraction — eut renversé du trône d'Égypte le dernier membre d'une branche cadette de cette famille, il supprima l'intervention de ce prêtre dans les conventions faites entre particuliers, puis son titre même : et ces contrats, conclus librement, devinrent des sous seings privés. Ils conser-

vèrent ce caractère sous la première domination persane. Mais quand l'Égypte, s'étant révoltée avec succès, rétablit des rois nationaux, on revisa les codes ; et, tout en en revenant sur bien des points à l'œuvre de Bocchoris, on prit dans les lois de ses successeurs l'idée de faire intervenir un représentant du sanctuaire dans la confection des contrats. Le *monographe* qui, sous les Ptolémées, écrit seul les actes au nom de tous les prêtres d'un sanctuaire et leur donne l'authenticité de par les dieux et de par les rois, ne vous rappelle-t-il pas un peu le prêtre d'Amon et du roi qui les approuvait sous Shabaka, sous Tahraka, puis sous Psammetique et ses successeurs?

Au point de vue du droit civil des obligations et des actions, qui seront le sujet d'un de nos cours de cette année, les sanctuaires égyptiens garderont donc jusqu'au bout, jusqu'à la conquête par les romains, du moins une partie de leurs anciens privilèges.

Au point de vue du droit pénal, les principaux de ces sanctuaires, le Serapeum de Memphis, par exemple, avaient encore sous les Ptolémées un droit d'asyle pour les coupables.

Quelques-uns, y compris ce même Serapeum, étaient également un lieu d'asyle pour les esclaves qui avaient à se plaindre des violences de leurs maîtres et qui voulaient rendre les dieux juges de leurs griefs. Pour l'époque persane, Hérodote nous dit cela au sujet du temple de Canope. Pour l'époque ptolémaïque, nous avons mieux encore qu'un simple témoignage : un papyrus démotique nous fournit le texte même de la requête faite par un esclave que sa maîtresse avait mal-

traité, qui s'était réfugié dans le temple de Memphis et qui réclamait un jugement rendu après enquête au nom des dieux. Hérodote nous dit lui-même que si, en cas pareil, l'esclave pouvait prouver le bien fondé de sa plainte, le maître perdait ses droits sur lui et il n'appartenait plus qu'aux dieux, c'est-à-dire devenait libre en fait.

Une action de ce genre, suivie ainsi d'une action pénale atteignait le maître, d'une perte de propriété, pour sévices envers un esclave, doit étonner ceux qui ne connaissent des droits antiques que le droit romain, basé sur la force brutale : le droit de cette Rome où l'esclave était traité comme une chose et non comme un homme. Mais le droit égyptien était basé sur une morale religieuse d'après laquelle c'était un crime que maltraiter à tort un esclave, d'après laquelle l'esclave était toujours un homme, digne de la protection des hommes et des dieux.

La protection des dieux s'étendait sur tous en Égypte : et dans chaque nome, au temple principal, ainsi que l'a dit Hérodote avec raison, on dressait la liste de tous les habitants de ce nome. On y tenait aussi le registre de leurs propriétés territoriales. C'est pourquoi nous voyons encore dans le procès-verbal officiel du papyrus Ier de Turin, après plus de deux siècles de domination grecque, alors que Thèbes était soumise à un régime d'état de siège, par suite d'une insurrection qui l'avait rendue libre pendant plusieurs années, les prêtres d'Amon, pour une question touchant la famille et les biens d'un Grec originaire de Thèbes, envoyer par lettre leur témoignage devant le stratège grec qui jugeait.

Tout ceci se rattachait à l'organisation primitive de l'Égypte divisée par nomes, dont chacun avait pour centre un sanctuaire, dans lequel on rendait un culte spécial à des dieux locaux, spécialement au θεος κυριωτατος του ιερου dont parle le décret de Rosette.

Pour étudier méthodiquement à fond cette organisation et les conséquences considérables qu'elle eut à tous les points de vue, il faudrait plus de temps que je n'en puis disposer dans cette leçon d'ouverture.

D'ailleurs, la leçon d'aujourd'hui ne devant être qu'une introduction à nos leçons de cette année, pourra se passer de méthode et je me bornerai à prendre, en quelque sorte sur le fait, des Égyptiens nous exposant leurs sentiments intimes et nous permettant d'entrevoir ainsi les liens étroits qui rattachaient jadis les hommes de leur race à leurs sanctuaires, dans tous les actes de leur vie, et le rôle considérable que joua la religion en Égypte.

Nous nous trouvons dans un cas où ce qui n'est qu'épisode peut éclairer à peu près autant qu'un récit suivi.

En effet, parmi les papyrus démotiques qu'un de nos cours a pour but d'expliquer, nous avons des écrits vécus, si je puis m'exprimer ainsi. Ce sont des écrits de circonstance, traduisant avec énergie les passions du moment à des époques diverses : vers le milieu de la domination ptolémaïque et après la conquête romaine.

Le patriotisme égyptien déborde dans l'un et dans l'autre.

Mais, dans le premier, l'espoir de la délivrance subsiste, on compte sur les dieux.

Dans le second, l'espoir est perdu. La patrie est morte; et le patriote, dans l'amertume de son cœur, se moque des dieux, n'y croyant plus.

La religion avait tenu, dans les temps prospères, la première place dans l'âme du pieux égyptien. C'était elle qui lui avait donné la haine de l'étranger, l'unité nationale et le patriotisme superbe qui — par des révoltes soudaines, générales, irrésistibles — après des siècles de sujétion, l'avait délivré des Hyksos, puis des Assyriens.

Hérodote, qui vint en Égypte sous la domination persane, nous montre les vaincus, ces conquis, témoignant de leur aversion, de leur dégoût pour leurs conquérants, par le refus d'avoir rien de commun avec ces impurs, de prendre place à table à côté d'eux, de partager leurs mets, etc.

Ils se préparaient ainsi, du reste, à la nouvelle rebellion qui, survenue après plusieurs autres, réussit enfin et les délivra, pour une soixantaine d'années, du joug des Perses.

L'Égypte eut alors, pour la dernière fois, des rois nationaux, égyptiens de race — Néphérités et ses successeurs, jusqu'à Nectaneb — rois qu'annonçaient, racontait-on, des prophéties dictées par le dieu Thot lui-même.

J'ai, dans ma Revue Égyptologique, longuement traité de ces prophéties dont le texte et le commentaire forment le fond d'un papyrus démotique de la Bibliothèque nationale de Paris. C'est une sorte de chronique sacrée où les événements et les hommes sont prévus d'avance par les dieux. La religion était

alors si bien le lien commun qui, unissait les Égyptiens les uns aux autres, leur donnait la force de lutter contre leurs maîtres du moment, que les Éthiopiens, ayant adopté le même culte, étaient pour eux des frères, et non des ennemis. Parmi les plaquettes prophétiques que l'on suspendait dans les temples et qui soutenaient le patriotisme, il en en était qui venaient d'Éthiopie : celle, par exemple, qui donnant l'énumération des rois nationaux qui se succédèrent après la révolte, avait été, nous dit le texte, dictée par le dieu Thot lui-même, le dieu de la science, écrite par son prêtre : et cela en langue éthiopienne.

Au moment où ces prophéties d'une autre époque furent réunies dans le papyrus que nous vous rappelons ici, l'Égypte qui, depuis plus d'un siècle, appartenait aux Macédoniens, était agitée de nouveau par les mêmes sentiments qui déjà tant de fois l'avaient rendue libre.

A la mort de Philopator, un soulèvement général contre l'étranger avait réussi presque partout, réduisant, pendant quelque temps, les possessions de Ptolémée Épiphane à une bande assez étroite de littoral méditerranéen. Pour reconquérir son royaume, il fallut que ce prince, ou plutôt ses tuteurs, fissent venir des troupes de la Grèce. Et encore, ne fut-ce que tard que la Thébaïde fut soumise, après avoir, pendant une vingtaine d'années — je l'ai raconté — reconnu pour rois les Hormachis et les Anchmachis, Éthiopiens de race, et probablement en même temps rois d'Éthiopie.

C'est pourquoi, dans le papyrus démotique de la Bibliothèque nationale, écrit à Memphis, alors que cette

ville était redevenue une des deux capitales du roi macédonien, c'est de l'Éthiopie qu'on attend le libérateur. Ce libérateur, ce devait être un troisième roi éthiopien, venant après cet Hormachis et cet Anchmachis qui, les premiers, avaient, au midi, rompu le sceau mis par l'étranger sur l'Égypte.

« Salut sur nous! Il renverse la fermeture », disait la tablette huitième — c'est-à-dire que le chef qui sera en Égypte rompra la fermeture de la captivité pour l'ouvrir (ceci est le commentaire du texte, car, dans le papyrus, un commentaire vient toujours expliquer le sens de chaque prophétie).

« Deux fois salut! Il a ouvert! » — C'est-à-dire que le second chef qui sera l'ouvrira.

« Deux fois salut! Il a ouvert devant la couronne uræus », — c'est-à-dire que le troisième chef qui sera on se réjouira de son avènement. — Les trois chefs qui seront parmi les nations, il y aura réjouissance de la part des dieux de leur avènement.

« La libératrice vient! Elle amène l'Éthiopien à sa destinée! » — la libératrice qui est la couronne uræus vient. Elle amène l'Éthiopien. Elle rend paisible la destinée qu'elle réserve à la maison royale. C'est Harshefi (le dieu de la guerre) qui créera le chef qui sera. Il est dit que c'est un homme d'Éthiopie qui sera chef après les nations, les Grecs!

« Recevez-le! Que la joie soit au prophète d'Harshefi! » — c'est-à-dire que le prophète d'Harshefi se réjouit à l'encontre des Grecs, quand arrive le chef venant d'Éthiopie celui-là!

« Qu'il ouvre les portes! Je lui ai donné les clefs! »

— c'est-à-dire que le chef qui sera ouvrira les portes des temples. Il leur fera rendre les *neterhotep* (les revenus sacrés des dieux) »

On le voit, le prêtre égyptien faisait alors ce que faisait en France, il y a une vingtaine d'années, un pieux commentateur de Nostradamus.

Après avoir expliqué d'abord les prophéties, dont il montrait l'accomplissement dans le passé, il en abordait d'autres qu'il disait applicables à l'époque présente et dont la réalisation semblait être commencée. Convaincu lui-même, de très bonne foi, à ce qu'il semble, il en vient ensuite à une prophétie plus précise encore, car elle déterminait les dates.

Tablette neuvième.

« En athyr elle lutte » — c'est-à-dire que le chef qui sera en Éthiopie, entreprendra la guerre en athyr

« Choiak à phaménoth » — c'est-à-dire qu'il rassemblera ses troupes en choiak.

En tybi *sanch* (*sacramentum*, serment militaire), » — c'est-à-dire qu'il préparera les préparatifs devant les hommes de l'étranger en tybi.

« Cri contre cri! je crie en méchir », — c'est-à-dire que les hommes de l'étranger combattront avec ses compagnons en méchir.

« Acte d'investiture en phaménoth », — c'est-à-dire qu'il se manifestera en faisant resplendir la basilique d'or en phaménoth — sa reconnaissance comme chef sera en phaménoth ».

La suite indiquait que ce roi serait le fondateur d'une dynastie qui se perpétuerait en Égypte.

Les faits ne s'arrangèrent pas ainsi. Au contraire, le second des deux rois en Thébaïde n'eut pas de successeur éthiopien en Égypte. Les Macédoniens occupèrent définitivement le pays entier, et quand les Romains les remplacèrent, les Égyptiens perdirent tout espoir [1] de recouvrer leur indépendance par une révolte contre ceux qui avaient soumis à leur joug les plus grands peuples.

Le ton des écrits patriotiques ne pouvait plus être alors qu'un ton de profonde désespérance. Je vais avoir à vous citer un extrait d'un écrit de ce genre, extrait que j'ai traduit pour la première fois à l'occasion de cette leçon.

Mais pour bien en saisir l'esprit, il faut d'abord fixer son attention sur certaines particularités de l'organisation égyptienne. Ces particularités, d'ailleurs, occupant une large place parmi les caractéristiques du droit égyptien de toutes les époques, doivent être bien connues par ceux qui étudient l'histoire de ce droit.

Dès l'antiquité la plus reculée, à côté de l'idée de pays, nous trouvons aussi l'idée de nome. Le nome n'est pas seulement, comme nos départements, une division administrative : c'est une division religieuse, si je puis m'exprimer ainsi. Chaque nome a son culte spécial, son plérome particulier de divinités dominé par une triade de dieux, triade composée d'un père,

1. Il y eut cependant quelques tentatives de révoltes, le plus souvent appuyées sur les Éthiopiens et sur les Blenunyes qui les remplacèrent. Je les ai décrites dans mes mémoires sur les Blemmyes et dans ceux qui sont intitulés « une page de l'histoire de Nubie, » ou « un poème satyrique ».

d'une mère et d'un fils. Cette triade et les autres dieux du plérome divin du nome sont naturellement les protecteurs et, pour ainsi dire, les patrons de tous les habitants de ce nome.

Nous vous l'avons indiqué déjà, Hérodote nous dit — et les textes égyptiens confirment son dire — que la liste de ces habitants était dressée au temple principal et placée ainsi sous la garde des dieux du lieu, des dieux de la patrie locale.

Chacun des cultes, rentrait, d'ailleurs, dans la religion de l'Égypte. Les prêtres de chacun de ces temples venaient prendre place dans les conciles généraux. L'Égypte avait son unité, — comme la France avait la sienne, alors qu'elle était divisée en provinces qui formaient de petites patries dans la patrie commune. Ce ne fut que dans des temps troublés que les inconvénients de cette double patrie purent se faire sentir en Égypte, comme chez nous en France.

Ces inconvénients eurent d'ailleurs les mêmes conséquences en Égypte, à une époque un peu tardive, qu'ils l'eurent en France en 89. Au point de vue administratif, on partagea les nomes en τοποι, comme on partagea nos provinces en départements. C'est ce que nous voyons sous les Ptolémées, quand il y avait un grand intérêt à morceler les résistances possibles.

Mais une cause faisait qu'en Égypte tous les morcellements rêvés n'allaient pas jusqu'à supprimer l'idée de l'*originariat*, pour nous servir d'un terme romain. Le roi ou le César, l'État, y resta toujours possesseur d'une très grande partie du sol; et il recourut souvent aux corvées pour cultiver cette terre dont les produits

étaient une partie importante de son revenu, de son budget.

De cette situation devait résulter une tendance à rattacher très étroitement les corvéables à leur lieu d'origine, tendance qui s'accentua sous les Romains au point de motiver parfois un ordre général à tout égyptien de rentrer à son lieu de naissance. Un des papyrus grecs de Berlin récemment publiés par M. Krebs (*Aegyptische Urkunden*, n° 159) contient la pétition d'un homme qui avait quitté son village pour échapper à des charges publiques par trop lourdes et qui, atteint par un ordre de ce genre — comme tous les Égyptiens d'alors — y était rentré. Il suppliait très humblement qu'on le déchargeât, au moins en partie, de la pénalité dont on l'avait frappé et qui consistait à tripler les charges qu'il avait négligé de remplir.

L'Égyptien était donc attaché à son lieu d'origine plus qu'il ne l'avait été jamais. Une lettre de l'empereur Trajan à son ami Pline nous apprend que l'empereur lui-même s'était interdit d'accorder la cité romaine à un Égyptien, s'il n'avait pas reçu d'abord le droit de cité à Alexandrie, ce qui le détachait de son nome.

En apparence, ce n'était là que marcher dans une voie tracée par les traditions égyptiennes, puisque, à toute époque, l'idée du nome, du lieu de naissance, de la petite patrie d'origine, s'était dressée pour les Égyptiens à côté de celle de la grande patrie, de l'Égypte en ses deux royaumes.

Mais, quand cette seconde idée manquait, quand l'Égypte n'était plus libre, quand le sentiment national

ne pouvait plus se faire sentir qu'en mordant au cœur, quand le lien qui vous rattachait au lieu d'origine était un lien de nécessité imposée par le conquérant, au lieu d'être un lien d'affection, ce lien devait sembler bien dur.

Les idées religieuses elles-mêmes étaient bouleversées. Ces dieux de l'Égypte, qui avaient bien permis quelquefois l'invasion étrangère, comme punition du peuple, mais qui avaient toujours fini par l'emporter, qui, sous les Grecs encore, avaient su se faire reconnaître, grâce à certaines assimilations, par ces Grecs conquérants et conserver la domination théorique de tout le pays, ces dieux désormais que pourraient-ils? Absolument rien. Ils étaient vaincus, vaincus à jamais et sans force! Eux aussi, ils étaient captifs dans leurs nomes, dans leurs lieux de naissance. Un destin aveugle avait cruellement arrangé les choses. C'était la force, la violence qui régnait sur le monde entier. Les dieux du vieux culte égyptien... c'était une moquerie que d'y croire!

Telles sont les idées qu'expose amèrement un patriote du commencement de la domination romaine, dans un apologue dont je vous ai souvent parlé : conférences entre une chatte éthiopienne et un petit chacal koufi.

La chatte éthiopienne n'est pas une chatte proprement dite, même de la race des chats sauvages. C'est un gros felin, tel que le lion, le tigre ou la panthère.

De son côté, le petit chacal koufi, le petit chacal singe, n'est pas un chacal proprement dit. C'est probablement un de ces petits singes à nez pointu, à mine de chacal, qui ne sont pas rares en Égypte et dont Mariette nous a montré des échantillons.

Cette conférence philosophique ressemble donc par la mise en scène à celle de la fable de Florian intitulée le Léopard et l'écureuil.

La chatte éthiopienne est d'un pays qui jouit encore de l'indépendance et où l'on honore en liberté les dieux de l'Égypte. Elle reste imbue de toutes les vieilles traditions religieuses, pleine de foi dans la toute puissance du grand dieu Ra et d'attachement pour les pieux préceptes.

Le petit chacal koufi représente, au contraire, un Égyptien désabusé. Il ne croit plus à rien qu'à la fatalité, à la lutte pour l'existence. C'est un révolté d'âme, bien qu'un soumis en fait. Il a pour les Romains les mêmes sentiments que Machiavel pour les Médicis. Mais il a non moins de prudence dans le pamphlet qu'il écrit sous eux.

Il n'aime pas à nommer les choses par leur nom, quand les choses sont compromettantes. Il faut le comprendre entre lignes quand il a en vue l'idée de patrie, d'indépendance, de liberté, de ce qui fait la joie et la grandeur d'un peuple s'il la possède, de ce qui le torture par le souvenir et par le contraste si elle est à jamais perdue.

A ce sujet, voici comment il s'exprime dans un morceau que je vais traduire au public pour la première fois.

« Il dit :

« Madame, la chose susdite dont je te parle, son possesseur, celui qui l'a en héritage, est joyeux, rempli d'allégresse continuellement; car elle est belle à contempler plus que toute chose en dehors d'elle au monde.

Le dieu grand, le soleil, a fait son heure pour elle. C'était joie que l'entendre. Il n'est plus personne qui se rassasie encore de cette joie.

« Il n'y a point au monde de chose à savourer au-dessus d'elle. Les chapelles des dieux acclament sa nature ».

Ce n'étaient point là des indications très précises, et l'interlocutrice du petit chacal koufi devait avoir peine à comprendre. C'est ce dont témoigne l'auteur :

« La chatte éthiopienne écoutait, sur ces questions, de tout son cœur. Son cœur méditait les paroles qu'avait dites le chacal Koufi relativement à la chose susdite : « Il arrive que celui qui la possède est joyeux, sa face fait plaisir à voir. Le dieu soleil a fait être son heure par rapport à elle. Elle ne réjouit plus, etc. ».

« Elle cherchait donc le mot sans le trouver encore. Elle finit par s'impatienter :

« Elle dit : tu fatigues quelqu'un de puissant. Ma bonté est grande de rester tranquille à ma place. Tu te comportes mal envers moi. Je vais me comporter mal, moi aussi, envers toi.

« Le petit chacal Koufi reconnut que ce qui arrivait (cette colère), arrivait pour la chose qui intriguait la chatte.

« Il prit la parole. Il lui dit : Par la vie du roi ! Il faut dire ces choses. C'est celle-là dont les dieux et les hommes se réjouissent d'entendre la voix, quand ils la possèdent : de telle sorte que les temples dilatent leur face à cause d'elle, de telle sorte qu'ils acclament la chose en entendant son nom. Les hommes ne la voient pas sans que leurs chairs se réjouissent, sans que leurs

membres prennent de la vigueur, sans que les petits fassent des adolescents, sans que les adolescents fassent leur efflorescence. Il n'est point de chose au monde en dehors d'elle encore ».

Après cette phrase où il était dit qu'en la perdant on perdait tout, le sens caché pouvait s'entrevoir à la rigueur : et l'auteur suppose que la chatte le pénétra soudain. On était, en effet, dans l'Égypte esclave et il était aisé de voir ce qui manquait dans ce pays, non seulement aux hommes mais aux dieux.

« Elle prit la parole et dit : Est-elle encore ici cette chose là ? — Non, on l'a enlevée, celle-là ? Les membres ne prennent plus leur vigueur par elle? Celle-là, il n'est plus, qui la possède, de dieu dans la contrée, — elle encore ? »

L'auteur pense qu'il faut ici mettre une sourdine pour dépister la police du peuple romain. Aussi traite-t-il dans leur ensemble, de lieux communs de rhétorique, les paroles qu'il met dans la bouche du petit Koufi, ce patriote aux yeux duquel il n'y a plus rien quand il n'y a plus de patrie libre.

« Il développe ses petits *loci*, le petit chacal Kouff, en lui disant : tu as dit vrai. Le dieu Ra ne la fait plus florir. »

Voilà la réponse proprement dite. Voici maintenant les petits *loci*, ces lieux de rhétorique qui ne sont pas inutiles pour éclairer les inattentifs, ceux qui n'auraient pas encore compris ce dont il s'agissait :

« Par la vie du roi ! J'ai fait parvenir les paroles susdites devant toi pour faire connaître qu'il n'est personne au monde que ne dilate l'idée du pays de naissance :

car le lieu où on l'a enfanté est plus grand (pour lui) que tout autre encore.

« On leur a établi leur lieu au moment de leur naissance en leur ville encore, quand ils furent.

« Les dieux d'Éthiopie qui sont en Égypte désirent pour eux leur pays. Leur force est en Éthiopie. Est établi le cœur des dieux et des hommes en leur place, pour séjourner là où ils ont été enfantés, de sorte qu'ils se plaisent là. Tout leur plaisir est là seulement, — tant pour les dieux que pour les hommes. Est-ce qu'il n'a pas fait être cela (le *shai*, le destin, seule divinité admise par le Koufi) à quiconque est sur le monde, puisque est doux pour eux leur pays; car leur pays, où on les a enfantés, leur plaît plus que toute la superficie circulaire, qui est en dehors ».

Jusque-là les verbes étaient mis — comme, en effet, dans les lieux communs de rhétorique — au temps présent. Mais il n'en est pas de même de la conclusion de ce morceau. Les verbes y sont mis à l'imparfait, au temps en *oun*, qui ne s'emploie jamais pour un fait subsistant encore.

« L'Égypte délectait ses fils plus que toute la superficie circulaire qui est en dehors de l'Égypte, leur pays, dans lequel ils furent ».

L'apostrophe qui suit formant un paragraphe séparé avec une rubrique, a paru encore à l'auteur trop accentuée pour qu'il ne l'atténuât pas au moyen de la même épithète, en apparence dédaigneuse, que dans le morceau précédent : « les *petites* réflexions qu'il fit reprenant la parole ». En effet, il s'agissait de peindre l'état actuel de l'égyptien, mis en opposition avec le passé

quand l'Égypte était encore libre. Il fallait montrer l'attachement au nome, devenu la plus dure des servitudes, pour cet être avili, cloué là par les ordres d'un maître étranger, assimilé presque à un esclave qui travaille dans son taudis, sans profiter de son travail.

« Tu apparaîtras en la bauge que l'on a dit à toi, ô fils du fumier. Il a dit cela à l'homme à savoir : tu feras tes *xeperu* (tes changements d'état, tes transformations) dans ton bourg ; et on a dit à toi, ô fils du fumier : en lui (en ce fumier) tu resteras modestement tranquille, pendant toute vie que tu pourras faire en lui ».

Cette expression « fils du fumier », par laquelle l'auteur dépeint d'une façon si énergique l'abjection actuelle de l'Égyptien devenu la proie d'un César, il la fait ressortir encore par une comparaison mystique.

Le scarabée, symbole du soleil, pond ses œufs au milieu d'une boule d'excréments qu'il a arrondie avec soin. C'est là son lieu de naissance, et c'est au scarabée que l'égyptien ressemble aujourd'hui. Cette comparaison plaît d'autant plus à notre auteur qu'elle rentre dans la masse des railleries, des sarcasmes dont son livre est rempli contre les traditions religieuses de l'Égypte.

« Il dit aussi : « Tu vas apparaître — celui qui fait mystère quelconque de dieu quelconque qui sort de sa main. Lui aussi, celui-là, est celui qui dit à savoir : « Apparais », au scarabée, pour qu'il sorte de son trou.

« Est-ce qu'il y a puissance pour le scarabée — lui, qui est le symbole du soleil, le dieu grand, celui-là, — de ne pas se tenir modestement tranquille là dedans, parce que là dedans il lui a dit d'être. — Et il n'est point à

mépriser, celui qui dépense toutes ses forces à son pays! »

Pour bien saisir, dans son âpreté, cette dernière phrase, lancée à titre de consolation sarcastique, il faut savoir que le scarabée roule pendant des journées entières la boule d'excréments dans laquelle il a mis ses œufs et semble dépenser à ce travail toutes ses forces. Il les use pour son pays, de la même façon que l'égyptien d'alors.

Tout ce livre est d'un nihilisme vraiment effrayant.

Pour l'auteur, déçu dans son patriotisme — nous le verrons dans un autre travail — il n'est plus de religion, plus de morale, plus d'espérance; tout se résume, comme pour Darwin, dans cette lutte pour la vie — et quelle vie! — dont il fait voir les dessous atroces chez tous les êtres.

L'abyme de notre âme appelle un autre abyme : et quand l'idée de Dieu disparaît, cet abyme ne saurait être que le néant et le désespoir. Le crime est, d'ailleurs, plus désirable que la vertu. Heureusement qu'une telle doctrine ne peut plaire à tous. Il y en a qui, à défaut d'une patrie terrestre, devenue peu agréable, il faut le reconnaître, rêvent encore et rêveront toujours une patrie céleste.

En Égypte, ils étaient encore nombreux, ceux-là. Le christianisme s'en empara par grandes masses et, disons-le, comme Phibfhor, dont nous possédons les Maximes à peu près contemporaines, ces chrétiens-là n'avaient pas moins d'horreur que les nihilistes du koufi, « pour « les grands brigands étrangers », qui opprimaient leur pays et « en « faisaient venir toute la

nourriture dans leurs mains ». Aussi, avec « le petit chacal » également, ils n'avaient plus pour le vieux culte que du mépris et ils disaient de l'artisan d'iniquité :

« Il était parvenu aux temples en y établissant les gens sans vergogne en puissance...

Et ailleurs, à propos du méchant auquel ils souhaitent le retournement de sa chance :

« Celui qui grandit sa langue (qui pérore) dans le temple, à cause de son orgueil, on le laissera alors, à cause de sa misère. »

A propos du temple :

« Que soit détruit le grand temple, à cause de ses grands qui ne sont pas d'accord.

« Ne point laisser passer la fange (l'abomination) de celui qui vient comme son délégué.

« Le temple sans paix, ses dieux l'ont déserté pour faire une chapelle à Dieu, à cause de son esprit (de l'esprit de paix).

En effet, des dieux jusque-là adorés par le vulgaire, les Egyptiens dont on parlait éloquemment dans un chapitre (1) ailleurs cité par nous, avaient passé à Dieu.

Tout ce chapitre de Théodicée, nous l'avons vu, est admirable. Mais non moins admirables sont tous les autres, contenant la plus pure morale, la plus fine philosophie spiritualiste, la plus éthérée des mystiques; fort analogues, d'ailleurs, disons-le, à celle des anciens croyants d'Égypte.

Mais ceux-ci n'avaient pas tous disparu. Ils réclamaient aussi leur part au soleil et protestaient avec

(1) Voir la leçon précédente p. 157 et suiv.

indignation contre les néophytes, qui voulaient détruire leurs vieux sanctuaires.

Ces sanctuaires n'étaient-ils pas pour eux le symbole et l'asyle de la vieille patrie, si glorieuse, des Pharaons, dont ils relataient les hauts faits. Les dieux, qui avaient suscité tant de héros, n'en susciteraient-ils pas d'autres? — et en attendant ne puniraient-ils pas sévèrement dans l'autre vie, les apostats.

L'autre vie, c'était le cœur même de la religion égyptienne; et les rites funéraires le principal devoir, qu'avec la pratique de la morale, elle imposait.

Aussi une mère payenne dont le fils s'était converti, était devenu prêtre chrétien et avait refusé d'accomplir ces rites pour son père, s'écriait-elle : « Le dieu que tu t'es fabriqué, tue. Va mourir loin du dromos d'Isis, car je ne reconnais pas mon œuvre.

« Tu t'es fait connaître. Tu as bu le vin de la demeure de la nécropole, de la catacombe où l'on prie Osiris être bon (*ounnofre*) et tu as fait outrage à Isis. Tu as bu le vin des périples, des dieux et des déesses. Par impiété, ta femme appelle la déesse Hathor... (ici une lacune ne nous permet pas d'apprécier l'injure qui doit être atroce). Et toi tu as dit ceci : « Hathor a fini sa domination sur le pays. Frappez-la sur le ventre et sur les mamelles ».

« Tu as chanté. Les gens chantent. Mais tu verras ! Il passe, l'homme, et il se réveille avec Osiris de son sommeil à l'état d'âme. Tu as chassé les manes dehors en ce qui concerne l'offrande du commencement de l'année ; et tu as bu avec les impurs.

« Il est aussi pour toi, le dieu Osiris. Tu passeras à

l'heure du départ en ses demeures funèbres, entre les mains des chasseurs d'âmes. Tu es ivre : mais ils te réveilleront ! Leurs agents entraînent l'homme au feu.....

« Tu as ordonné de ne point faire parole pour chercher l'argent à déposer pour les diverses offrandes de l'ensevelissement de ton père, devenu un autre Osiris — ô misérable ! — pour son don devant le roi de la nécropole ! Qu'on te le rende !

« Il a tout fait pour que les chefs de la nécropole reçoivent mal leurs vivres, pour restreindre leurs clients... Elle-même, sa mère, il l'a chassée en dehors du nome. Qu'on le fasse savoir ! »

C'est au milieu de ces discussions et de ces luttes que sombrait l'antique Égypte, devenue Romaine, comme devait sombrer un jour l'Égypte chrétienne, dont la religion monophysite était persécutée à la veille de l'invasion arabe et musulmane.

Cette Egypte là aussi disparut presque entière, par suite de cette logique des choses qui rattache d'une façon intime la foi à la patrie. Qui veut détruire l'une réussit quelquefois à détruire l'autre.

« Dii hoc... avertant ! »

N° 1. PL. I.

M. PIERRA-REVILLOUT

LA

L'
deve
tain
sista
étai
Le
pré
la
lib

(
no
su
be
pe
pe
pe
d
d
c
E
V

VII

LA POLYCHROMIE ÉGYPTIENNE

L'étude de la polychromie dans l'art antique est devenue tout à fait à la mode depuis un certain nombre d'années. En dépit de quelques résistances, on admet maintenant généralement qu'elle était pratiquée jusque dans la sculpture grecque. Le savant M. Collignon (1), de l'Institut, a fort bien précisé l'état de la question dans un petit livre de la Bibliothèque d'art et d'archéologie, fondée à la librairie Leroux par feu mon vieil ami, M. de Ronchaud.

(1) Parmi ces très intéressantes études d'art grec de M. Collignon, nous citerons une de ses lectures à l'Institut pendant sa présidence. Le sujet en était un vase grec représentant une scène funéraire. Un tombeau en occupait le centre et de chaque côté on voyait une série de personnages en deuil. Chose curieuse ! Ce vase étant rond, l'artiste avait peint les parois obliques du tombeau, etc., suivant une double perspective calculée d'après le point de vue des personnages situés soit à droite, soit à gauche. M. Collignon, à cette occasion, a mis en lumière des textes qui commentent pour ainsi dire ce procédé d'art inconnu ou inaperçu jusqu'à présent. Certains arguments, qui ne sont peut-être pas encore tout à fait démonstratifs, me font supposer que parfois les Egyptiens ont procédé de même. Il y a tant d'analogies entre la peinture grecque et la peinture égyptienne !

Comme il le dit très bien, cette polychromie de la sculpture grecque soulève de réelles difficultés — particulièrement en ce qui touche ces admirables statues de marbre de Paros que l'héllénisme nous a laissées. Certes, il le reconnaît, sous le ciseau de Scopas et de Praxitèle le marbre prenait assez de vie pour traduire, par le seul effet d'un modelé, les transports passionnés de la « Ménade au chevreau ou la beauté parfaite de la Cnidienne. Et n'est-ce pas une idée barbare que de prétendre voiler, même sous la coloration la plus légère, les exquises délicatesses du marbre travaillé par le ciseau des grands maîtres grecs ? ».

Et quand il affirme dans ses conclusions (p. 94) : « la polychromie grecque est avant tout conventionnelle : elle n'a jamais abdiqué ce caractère » quand il dit précédemment (p. 34) : « Ainsi coloriée, la statue a-t-elle pris l'apparence de la vie? Est-ce un sentiment réaliste qui a dicté le choix et l'application des couleurs? En aucune manière. Rester dans la convention, etc. », la question n'est pas du tout simplifiée.

On tendrait à accuser de mauvais goût ces maîtres illustres auxquels nous avons emprunté nos plus ardentes aspirations vers le grand art.

N'aurait-on affaire dans tout l'art grec, comme on veut maintenant nous le faire supposer, qu'à des traditions pour ainsi dire liturgiques, obstinément conservées pendant bien des siècles? « L'esthétique naïve qui associe la couleur à la forme » serait-elle aussi intimement liée aux anciennes « idées grecques d'après lesquelles la statue du dieu est vraiment animée

par une puissance divine? » Ces « idoles qui sont des êtres vivants » auraient-elles amené l'usage général des couleurs de fantaisie imaginées par la fable et qu'auraient scrupuleusement conservées, même pour des œuvres nullement religieuses, un Phidias et un Praxitèle, s'obstinant ainsi à des tons faux et contre nature pour lesquels ils auraient sollicité eux-mêmes l'aide de certains imagiers coloristes?

Tels sont les problèmes qu'on soulève et les conclusions auxquelles on veut nous acculer, en se basant sur certains comptes de dépenses, certaines traces de peintures observées même sur des œuvres de l'époque classique.

Tous les faits allégués ne sont certes pas niables. Peut-être cependant veut-on en tirer des conclusions trop générales.

Il est bien certain — les statues peintes de l'Acropole suffiraient à le prouver — que l'art primitif des Grecs avait sous ce rapport des analogies profondes avec l'art des Égyptiens.

Il est bien certain — et les nouveaux faits allégués l'établissent — que le convenu, d'origine peut-être mythologique, a eu dans les deux pays un rôle fort analogue.

Seulement, pas plus en Grèce qu'en Égypte, le convenu n'a été la chose absolument dominante dans les questions d'art.

Primitivement, ce qu'on a essayé d'imiter partout, c'est la nature.

Cette imitation de la nature a été poussée très loin par les grands artistes de l'Ancien Empire. En Égypte

le convenu est d'époque secondaire. La chose est naturelle ; et il me semble qu'il a dû en être semblablement en Grèce, où d'ailleurs, reconnaissons-le, l'art des périodes archaïques était beaucoup moins avancé qu'en Égypte et où, par conséquent, l'imitation primitive de la nature était plus imparfaite. En Égypte aussi, à l'époque classique du convenu, ce convenu a été réservé à certain art hiératico-officiel, usité surtout dans les temples : et même alors on eut, à côté de cela, un art de cabinet dans lequel s'exerçaient souvent les artistes épris de la nature et de son imitation consciencieuse vraiment artistique.

Je suis convaincu que, par la même destination, s'explique en Grèce le parallélisme de splendides statues de marbre, pour lesquelles la peinture, au moins totale (1), serait une hérésie, et de statues peintes, faites d'après d'antiques traditions, pour un but religieux. Ajoutons que les grands artistes grecs ont imité parfois les statues complètement polychromes de l'Égypte — nous le savons d'après les auteurs — et cela en se servant, comme en Égypte, soit de la polychromie naturelle des matières employées, soit d'une polychromie savante, pour laquelle des peintres et des sculpteurs du même niveau (2) devaient chercher à copier les tons de la nature et à faire œuvre grande, sans aucun

(1) M. Collignon a fort bien montré d'ailleurs que parfois, selon un procédé que nous relèverons en Égypte, on ne peignait que les yeux et les lèvres en gardant le ton de marbre pour les chairs.

(2) « Comme on demandait à Praxitèle quelles étaient celles de ses statues qu'il estimait le plus : « celles, répondit-il, auxquelles le peintre Nicias a mis la main » (Collignon, p. 56.) Voir aussi ce que M. Collignon dit avec raison des Tanagra.

barbouillage inspiré par le convenu mythologique. Qu'aucune de ces œuvres *vraies* tant admirées des anciens ne nous soit parvenue complète : je l'avoue; mais il me semble impossible d'expliquer autrement ce qu'ils ont dit.

Quoi qu'on veuille maintenant prétendre, nos maîtres les Grecs étaient au moins aussi intelligents que nous et quand ils sortaient de traditions religieuses consacrées, le faux devait les choquer comme nous.

Mais ceci n'est pas, pourra-t-on prétendre, de ma compétence professionnelle. Je le reconnais. Ne parlons donc que de l'Egypte, sur laquelle quarante ans d'expérience et d'études dont trente-sept au Musée du Louvre (1) me donnent quelque droit d'avoir une opinion. Cette opinion, j'ai pu la mûrir, du reste, d'une façon spéciale en ce qui touche la polychromie.

En effet, dès 1888, M. Kaempfen, Directeur des musées nationaux, m'avait officiellement chargé de rédiger, à l'occasion de l'Exposition de 1889, deux catalogues sommaires : l'un de la sculpture, l'autre de la peinture égyptiennes, catalogues urgents qui m'ont empêché de prendre cette année là aucune espèce de congé.

Je les ai rédigés très consciencieusement en notant, pour celui de la peinture, les plus minutieux détails relatifs à la polychromie des statues, bas-reliefs ou simples tableaux sans reliefs, avec l'indication de la place occupée dans le Musée du Louvre par chaque monument.

(1) C'est avant 1870 que j'ai commencé à remplir les fonctions d'attaché libre à ce Musée, au personnel duquel j'appartiens officiellement depuis 1872.

Malheureusement quand j'eus terminé mon œuvre, pour des raisons se rapportant, paraît-il, aux travaux de l'imprimeur, on ne confia aux presses que la notice de la sculpture et on me rendit celle de la peinture que j'ai toujours en ma possession. La malchance ne se borna pas là; car peu de temps après, toute l'antique classification du Musée Égyptien, l'organisation de Mariette et de Rougé, que j'avais tenu à toujours conserver, fut bouleversée, ce qui rend bien inutile mon ancien numérotage en quelque sorte topographique (1); mon travail n'en reste pas moins utile, je crois, et c'est de lui que je compte surtout me servir dans mon étude sur la polychromie égyptienne.

Cette étude se divisera en deux parties : l'une plus théorique et de généralités; l'autre plus pratique, plus terre à terre, quant à l'étude des faits et à l'examen des méthodes.

(1) Ce n'est pas le seul de mes catalogues pour lequel j'aie eu ce peu de chance. Feu mon ami M. de Ronchaud, directeur des musées nationaux, m'avait chargé de la rédaction d'un grand catalogue des manuscrits et papyrus égyptiens. Ce catalogue devait comprendre beaucoup de planches et de fac similés. J'avais proposé pour les faire un de mes élèves, M. Legrain (actuellement inspecteur des Musées d'Égypte) qui était aussi élève distingué de l'Ecole des Beaux-Arts. M. de Ronchaud fit venir devant moi M. Legrain pour lui confier ce travail, qui devait être rétribué à un certain tarif. Mais, après la mort de M. de Ronchaud, on refusa de remplir ses engagements verbaux et je dus payer, contre reçu, 500 francs de ma bourse à M. Legrain. Dans ces conditions, j'abandonnai le travail commencé par moi.

I

L'histoire de la polychromie se rattache intimement à celle même de la sculpture.

C'est là une question dont je me suis occupé à bien des reprises. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de faire, à ce point de vue, un renvoi à une de mes anciennes leçons prononcées à l'Ecole du Louvre et intitulée : Le moyen âge de l'époque Pharaonique.

En effet, tandis que dans l'ancienne période, dans l'Ancien Empire, on s'appliquait à l'imitation scrupuleuse de la nature, le convenu, tant pour la peinture que pour la sculpture, se rattache surtout à un moyen âge dans l'Egypte Pharaonique.

Cela ne veut pas dire cependant que quelques unes des données sur lesquelles repose ce convenu ne dérivent pas de certaines traditions d'un art primitif ou plutôt de certaines maladresses qui sont inhérentes à cet art.

Pour la tête humaine, il est bien plus facile à un apprenti de la dessiner de profil que de face; et d'une autre part, le corps et ses mouvements, perdent beaucoup de leur ampleur et de leurs détails dans le profil.

Pour les bas-reliefs, on en vint donc en Egypte à faire prendre au modèle une posture contournée, qui n'est pas physiquement impossible : (mon frère le docteur et moi nous avons fait bien des expériences pour nous en assurer), mais qui n'est pas naturelle. Evidemment les grands artistes, s'inspirant de la nature vraie, renoncèrent à de tels procédés dans l'art de cabinet;

mais ceux-ci restèrent de tradition dans l'art officiel, parce qu'ils étaient censés mieux mettre en valeur les dieux et les rois qu'on voulait surtout représenter.

La statue resta exempte d'un pareil convenu pour la pose générale, mais on y remarque parfois certains autres convenus de détails — et cela dès la grande époque de l'Ancien Empire. J'ai fait mention tout à l'heure de notre admirable scribe accroupi. Eh bien! ses pieds n'ont que deux doigts. Cela tient à cette circonstance même qu'il est accroupi et que, dans cette posture, si le modèle a le pied à demi retourné sur lui-même, deux doigts sont surtout visibles. Il y a donc là un certain impressionnisme intentionnel, peut-être exagéré, mais qui n'enlève rien à l'admiration profonde que cause l'ensemble.

Dans cette même statue du scribe accroupi, deux procédés ont été parallèlement employés pour imiter le coloris de la nature.

D'une part, pour l'œil, l'incrustation de certaines matières déjà colorées par elles-mêmes. Cette incrustation qu'a plus tard imitée Phidias dans son Athéna du Parthénon, nous en avons beaucoup d'exemples dans les statues grecques encore existantes. Ainsi que l'a dit M. Collignon, « des yeux d'émail enchâssés entre les paupières, parfois sertis entre deux feuilles de bronze dont les bords barbelés imitent la frange des cils, voilà des détails qu'on observe plus d'une fois dans les œuvres archaïques. »

A côté de l'incrustation, on remarque, dans notre scribe, la couleur blanche pour les vêtements, noire pour les cheveux, rougeâtre pour la peau.

M. PIERRA-REVILLOUT.

Évidemment, sous ce rapport encore, on a essayé d'imiter, le plus possible, les tons de la nature.

Mais, me dira-t-on, les lèvres ne sont pas détachées en rose plus vif sur le ton des chairs. Aucune coloration spéciale ne se remarque aux pommettes, etc. La chose est vraie. Mais pour un homme généralement exposé presque nu au soleil brûlant d'Égypte, et travaillant sans cesse dans cette fournaise, même quand il prend en note, comme scribe, les divers biens de la terre qu'il doit inspecter, ces distinctions sont-elles bien nettes ?

Encore ici, il faut partir de l'impressionisme primitif (nécessairement limité, du reste) de ces vieux et grands artistes. Ce qui domine toujours pour eux, c'est l'ensemble : et pour cet ensemble, pour l'impression profonde qui en résulte, ils n'ont jamais été dépassés, ni même atteints par personne dans l'antiquité : pas même par les Grecs. Oui, au risque de faire frémir certains partisans forcenés de l'hellénisme, je dirai que jamais les Grecs n'ont compris la face humaine, dont ils ont sculpté si exactement pourtant les contours. Il n'y a ni vie, ni expression, ni pensée, dans les têtes de leurs statues les plus belles, tandis que tout cela déborde dans les œuvres de l'Ancien Empire égyptien. L'Apollon du Belvédère a l'air d'un vulgaire imbécile, et l'on nous dirait que notre scribe accroupi compose l'admirable code de morale, contenu dans le papyrus Prisse (1), et dont un de ses contemporains est l'auteur, qu'on n'en serait pas étonné.

(1) Je l'ai récemment traduit et commenté dans le dixième volume de la *Revue égyptologique*.

La couleur uniforme adoptée pour les chairs par l'artiste du scribe accroupi et les autres artistes éminents de l'ancien empire est restée de tradition en Égypte dans la peinture officielle de l'époque du convenu.

Les hommes furent généralement peints en rougeâtre; les femmes, moins exposées au soleil, en jaunâtre; souvent même, on accentua les tons traditionnels en peignant les femmes en jaune ocre, comme les hommes en rouge franc, et les morts, soit en vert émeraude remplaçant les tons verdâtres qu'on rencontre souvent sur les cadavres non momifiés, soit en noir, ton que donne le bitume aux momies.

La mythologie s'empara de ce fait : et Osiris, le grand mort devenu le juge des morts, fut souvent aussi peint en vert ou en noir.

Le convenu n'est généralement, il faut bien l'avouer, qu'une déformation traditionnelle du réel. Si l'on retrouve ce convenu dans les colorations irréelles de certains dieux de la Grèce à l'époque archaïque, ainsi que l'a fait remarquer M. Collignon (1), c'est, je n'en doute pas, par semblable cause.

(1) Voy. p. 14 « Qui ne connaît aujourd'hui la tête de l'un des triples bustes de Typhon, « la barbe bleue » pour la désigner sous son sobriquet populaire. Avec sa barbe et ses cheveux bleus, ses gros yeux au globe jaunâtre, à l'iris vert, creusé d'un trou noir qui figure la pupille, cette tête paraîtrait un défi au bon sens si nous ne savions que le peintre est resté de parti pris dans la pure convention ». Mais cette pure convention, traitée en caricature, reposait cependant sur une distinction imagée réelle. Certaines chevelures noires sont dites bleues encore maintenant; les yeux bilieux sont jaunâtres et l'iris verdâtre donne lieu au proverbe populaire comtois affirmant que les yeux verts mènent en Enfer.

Il arrive souvent aussi que le convenu est une moyenne, fausse naturellement comme toutes les moyennes, et qui pour l'art, constitue une véritable hérésie.

Cette hérésie était générale et même obligatoire en Égypte dans l'art officiel de la période que nous avons appelée un moyen âge. En effet, le canon des proportions, que Léonard de Vinci voulait imposer à tous les peintres et dont la fausseté a été démontrée par les recherches d'un illustre Membre de l'Académie de médecine, inventeur de la science de l'anthropométrie, le canon des proportions était devenu obligatoire pour toutes les statues. Cette obligation, Platon la traduisait en disant : « Il est défendu, en Égypte, aux peintres et aux artistes qui font des figures et autres objets semblables de rien innover ni de s'écarter en rien des lois du pays... » et il ajoute (ce qui n'est exact que pour une période déterminée de l'art égyptien et non pour dix mille ans) : « si on y veut prendre garde, on trouvera des ouvrages de peinture et de sculpture faits depuis dix mille ans, qui ne sont ni plus ni moins beaux que ceux d'aujourd'hui et qui ont été travaillées suivant les mêmes règles. » Ces règles, Diodore veut nous les expliquer en disant que les Égyptiens divisent le corps en 21 parties 1/4 et règlent là dessus toute la symétrie de l'œuvre. De son coté, Hérodote nous affirmait qu'en se basant sur le canon des proportions, on faisait la tête d'une statue à une extrémité de la vallée du Nil, la tête à une autre, le torse à une autre, etc.

Le fait allégué par Hérodote a été prouvé par certaines statues, admirables d'ailleurs, qui se composaient de diverses parties rajustées après coup et qui ont été trouvées par M. Legrain dans ses récentes fouilles de Karnak, si importantes à tous les points de vue. Au Musée du Louvre, nous avons aussi acheté dernièrement, un prétendu buste d'Aménophis IV, ou Khuenaten, dont la tête avait été semblablement rajustée après coup. Un peu en dessous des épaules, on trouve une nouvelle coupe transversale antique, qui séparait la partie, qu'on a voulu considérer comme un buste, des autres parties de la statue. Ce buste, déjà très lourd, tenait, d'ailleurs, au reste par son propre poids.

On comprend l'avantage d'une telle méthode pour les énormes colosses dont l'Égypte est si prodigue et qui ne sont pas toujours aussi monolithes qu'ils le paraissent. Nous citerons ceux d'Aménophis III ou Memnon, parmi lesquels se trouvait la statue chantante vénérée par Hadrien, et dont Letronne a publié les inscriptions grecques, une autre dont le Louvre possède les pieds, etc. On sait qu'une ancienne réparation maladroite, portant sur les fissures, a fait cesser les chants de Memnon.

Quant à l'affirmation de Diodore, relative à l'exécution pratique du canon des proportions, elle est également établie par d'autres preuves non moins positives. Lors de l'Exposition universelle de 1878, mon ami Mariette avait apporté une série de sculptures, particulièrement de têtes égyptiennes mises au carreau, comme l'avait dit Diodore, par des lignes

horizontales et verticales ; cela ne s'explique bien que par un canon, qui peut être a pu varier, du moins dans sa décomposition linéaire théorique, puisque, si pour la plupart des figures, la division est en quatre, pour l'une elle est en trois. Mariette (1), qui, d'ailleurs inclinait pour l'opinion de Diodore, concluait cependant en disant : « le problème reste en suspens » ; nous serions, pour notre part, maintenant, plus affirmatif. En effet, de telles figurines ne sont pas très rares et le mesurage proportionnel indiqué par le maître sculpteur permettait d'exécuter le travail matériel de ces statues, décoratives ou officielles, que nous a décrites Hérodote et dont nous constatons la parfaite ressemblance.

Les figures, également de convention, résultaient aussi d'une moyenne représentant assez bien, à la vérité, le type ethnique, mais fort mal la ressemblance exacte du personnage, — cette ressemblance si réaliste et si vraie que nous admirons, soit dans les chefs-d'œuvre de l'Ancien Empire, soit dans ceux de ce que j'ai appelé la renaissance égyptienne.

Les Égyptiens avaient, en effet, une rare faculté d'abstraction, leur permettant aisément de dégager les types, les universaux de notre moyen âge et de Platon.

La manière dont leurs artistes ont saisi les quatre

(1) Voir sur ces questions la notice intitulée : « Exposition universelle de 1878. — La galerie de l'Égypte ancienne à l'exposition universelle du Trocadéro. Description sommaire par Auguste Mariette bey, membre de l'Institut, commissaire général de l'Égypte à l'Exposition » p. 49 et pp. 65 à 70.

diffère de Ramsès II que par le nom. Qu'on examine, au contraire, leurs momies. Il n'y a pas la moindre analogie entre leurs traits. Ainsi que l'avait supposé mon illustre maître M. E. de Rougé, d'après les textes seuls, Ramsès II n'était pas de race pure. Il appartenait en partie à une race non égyptienne, celle de ces rois pasteurs dont l'ère se retrouve de son temps dans la stèle de l'an 400 et dont les divinités furent l'objet d'un culte familial, aussi bien que l'Amon thébain.

Or, en fait, sa face que nous pouvons contempler dans les photographies de sa momie (avec son nez fortement busqué et ses autres traits qui l'ont fait comparer par mon ami de Ronchaud à un vieux général alsacien) le rattache évidemment à la race sémitique. Toute différente est la figure de Seti Ier, à nez droit, toute égyptienne dans son ensemble.

Évidemment les artistes qui ont fait les images de ces vieux rois avaient assez le sentiment de la ligne pour s'apercevoir de ce fait et, s'ils n'en ont pas tenu compte, c'est qu'ils ne le devaient pas dans les représentations officielles. Cela est si vrai que, nous le constaterons bientôt, pour leur propre plaisir ou celui des autres, dans l'art de cabinet, ils donnaient, par exemple, à Ramsès II, au nez busqué, son véritable caractère.

Tout ce que nous avons dit au sujet du canon des proportions et du canon des figurations est également vrai pour le canon des couleurs, c'est-à-dire pour les teintes plates.

En masse, la teinte plate rougeâtre, et sans distinctions bien nettes de nuances, était vraie pour les hommes, toujours exposés, nous l'avons dit, au grand

N° 4.

N° 3.

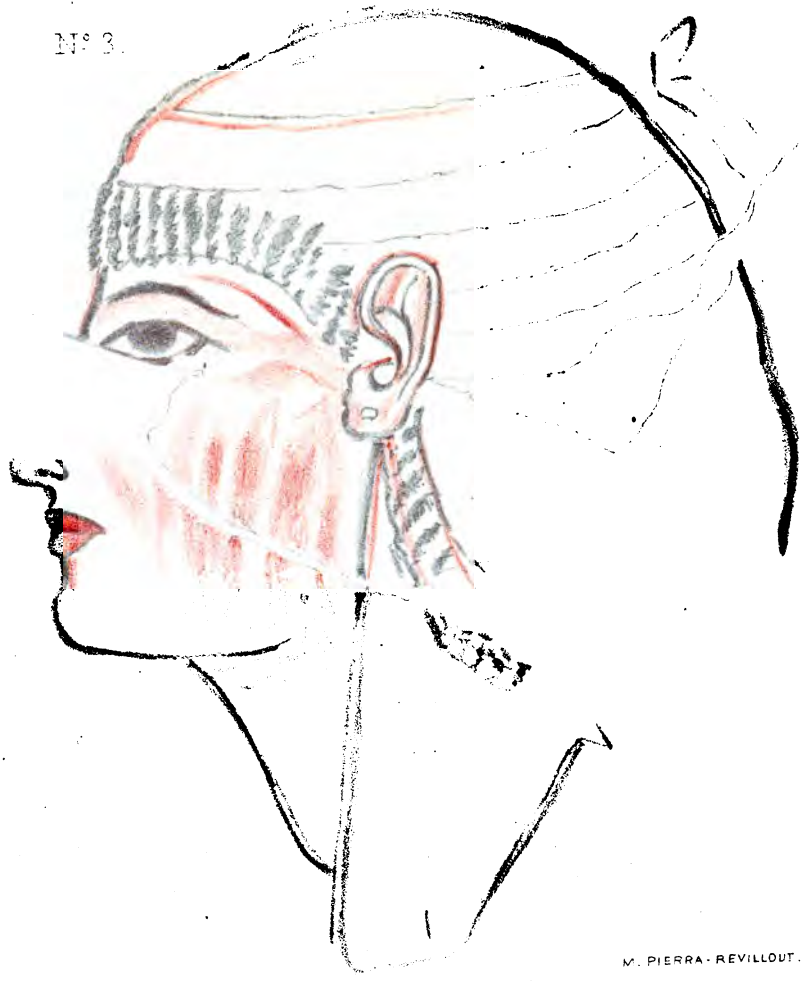

PL. III.

M. PIERRA-REVILLOUT.

soleil. La teinte plate jaunâtre était vraie pour les femmes, tenues plus à l'ombre et dont le coloris est en Égypte, somme toute, un peu uniforme. Le canon s'établit donc tout naturellement comme procédé de simplification primesautière. Mais quand on entrait dans le détail et qu'on voulait rendre exactement la tonalité pour une œuvre d'amateur, il fallait rompre avec ces traditions de l'art décoratif et, nous le verrons, c'est ce qu'on a réellement fait.

La seule trace du convenu qui subsiste alors souvent dans des peintures, c'est celle qui touche à l'œil dit de face sur une tête de profil. Et encore faut-il faire la même remarque que pour les bas-reliefs d'art officiel dont nous avons parlé précédemment à propos d'une pose contournée non physiquement impossible. J'ai fait quelques expériences pour l'œil dont la prunelle noire se détache presque au milieu d'une sclérotique blanche dans une face de profil. Eh bien ! avec un grand effort à la vérité on peut arriver à donner à l'œil cet aspect. Il suffit, par exemple, de fixer, d'un seul œil et sans changer la pose de la tête une personne placée soit à votre droite soit à votre gauche. Le regard assez étrange se rapproche singulièrement de celui que nous offrent les peintures dont nous parlons. Pour tout le reste, c'est la nature qu'on imite directement : et je ne désespère même pas de trouver des peintures de profil dans lesquelles ce vestige ultime du convenu officiel aura disparu.

En attendant, exposons rapidement les résultats de nos recherches déjà obtenus, en étudiant pratiquement la polychromie dans la peinture égyptienne.

II

Nous avons dit plus haut que la norme générale était de peindre les Égyptiens en rouge et les Égyptiennes en jaune. Souvent cependant — et je n'en donnerai pas ici des exemples dont la liste serait trop longue — les hommes et les femmes ont également les chairs peintes en rouge ou peintes en jaune. Souvent aussi on les peint en blanc, de préférence pour les femmes, mais quelquefois aussi pour les hommes, surtout il est vrai quand il s'agit de grands personnages s'exposant peu, sans abri, aux ardeurs du soleil : beaucoup moins même que les femmes du peuple, dont le teint était généralement bistre et jaunâtre sans avoir les tons profonds et rougeâtre des hommes. Les rois n'avaient-ils pas, par exemple, leurs flabellifères attitrés, leurs porte-ombrelles : et leur *sedia gestatoria* (que les papes ont empruntée à ces Pharaons) n'était-elle pas souvent surmontée dans la pratique d'une sorte de dais ? Dans une plus étroite mesure, les grands de la cour imitaient, autant qu'ils le pouvaient, leur souverain. Leur teint restait donc plus blanchâtre et ils aimaient à être représentés ainsi. Souvent même ils ne se contentaient pas de cette première ressemblance avec leur nature particulière. Ils voulaient que dans des peintures, non officielles et décoratives, à la vérité, dans ce que nous avons appelé la peinture de cabinet, leurs artistes poussassent plus loin l'imitation, en donnant à leurs lèvres la couleur rose, à leurs yeux leur nuance exacte, etc.

Dans le catalogue encore inédit de la peinture et de la polychromie égyptiennes au Musée du Louvre que j'ai rédigé en 1888 par ordre de M. Kaempfien, directeur des Musées nationaux, je relève par exemple la notice suivante d'un monument dont j'ai exposé la reproduction devant vos yeux (1).

« N° 25, groupe du prophète d'Amon Hornekht et sa sœur et femme, la supérieure des recluses d'Amon Tai (voir le n° 62 de mon catalogue de la sculpture). Les chairs sont en blanc. Les cils et les sourcils ont été peints en noir ; les lèvres en rose ; les yeux ont la prunelle peinte en noir, l'iris en bleu, le sclérotique en blanc. Le mari et la femme ont de longues robes à courtes manches (XIXe dynastie) ».

Le détail des yeux bleus devait être très rare chez les Égyptiens. Nous en avons cependant rencontré plusieurs autres exemples. Quant aux lèvres en rose sur un teint blanc mat, nous en avons d'assez nombreux modèles dans la peinture de cabinet ou d'amateur. Nous citerons encore le n° 31 de notre même catalogue de la peinture, relatif à un grand prêtre de Memphis et portant :

« Statue peinte du prince héritier Eiri du temps de Séti II (voir notre catalogue de la sculpture sous le n° 105). Les lèvres sont peintes en rose, les chairs en blanc, les cheveux, les sourcils, la mèche princière et les prunelles des yeux en noir. »

Nous citerons enfin la charte de donation faite sur

(1) Voir planche première n° 1. Cette lecture a été faite, il y a deux ans, à l'Académie des Inscriptions. A cette circonstance se rapporte le discours direct ici et plus loin encore à diverses reprises.

papyrus au temple d'Amon par le roi Ramsès III. Comme beaucoup de chartes analogues ou de livres pieux sur parchemin de notre moyen âge, celle-ci porte — et cela à trois reprises — l'image du donateur.

Une fois avec la couronne blanche ou plutôt la couronne jaune du sud, il adore les dieux Thébains, Amon, Maut et Chons.

Une autre fois, avec la même couronne du sud, il adore les dieux Horkhuti, seigneur du ciel, Tum, seigneur d'Héliopolis, Jusas, régente d'Héliopolis et Hathor, dame d'Hotep himt.

Une troisième fois, avec le simple Klaft, surmonté du serpent uraeus, il adore les dieux Memphites, Ptah du mur blanc, Sekhet l'aimée de Ptah, et Nofretum, protecteur des deux terres.

Dans ce triple hommage rendu, comme autrefois par Horemhebi etc., aux divinités des trois sanctuaires principalement vénérés en Égypte et dont les députés seuls constituaient le tribunal suprême des 30 juges, le roi Ramsès III est toujours figuré avec les chairs blanches et les lèvres roses.

J'ai fait mettre, dans cette salle, devant vos yeux, un de ces portraits, fort hiératique pourtant d'allures.

Évidemment, le teint blanc devait être fort apprécié (peut-être vu sa rareté dans le pays), par les Égyptiens.

A ce goût se rapportent diverses représentations dont il faut que j'indique brièvement l'origine.

De tout temps, en Égypte, à côté des pieux croyants espérant tout de la vie d'outre tombe et des béatitudes suprêmes, il y a eu des impies qui n'espéraient à rien dans l'au-delà et dont les compositions littéraires sont

arrivées jusqu'à nous. L'une de ces compositions, la chanson du harpiste du roi Antef, a inspiré l'une des parties d'un intéressant tripytque, rédigé par un jeune universitaire égyptologue et helléniste de vrai mérite qui s'est aussi révélé poète, M. Jules Baillet, ancien élève de la mission archéologique du Caire. Ce triptyque est intitulé : « La vie est brève », avec les sous-titres :

1° *La chanson du roi Antouf*
(3000 ans av. J.-C.).

2° *Le glas de Serapion l'anachorète.*
(ve siècle de notre ère).

3° *Accents modernes.*
(xxe siècle).

La chanson du roi Antef se termine, dans la version de M. Baillet, par ces deux distiques :

— 1 —

« Ecarte les soucis, suis les sentiers battus;
Pare-toi de lin blanc; oins de parfums ta tête;
Caresse de tes yeux les bouquets de lotus;
Ordonne, à tes banquets, danses et chants de fête;
Enlace de tes bras le buste de ta sœur;
A toi tous les baisers; à toi l'amour sans trêve;
Jouis des jours; suis tes désirs; cède à ton cœur;
Prends du bon temps, ô roi, la vie est brève.

— 2 —

Profite des soleils que tu vois luire encor;
Ne perds pas un moment de la douce existence;
On n'emporte avec soi ni plaisirs ni trésors,
Lorsqu'on part pour gagner la terre du silence.

Bientôt, qui sait? la mort arrêtera tes pas;
Tu t'étendras au lit dont nul ne se relève;
Tu vogueras aux bords d'où l'on ne revient pas.
Prends du bon temps, ô roi, la vie est brève.

C'est dans la même série d'idées que certains Égyptiens se faisaient passer, au dire d'Hérodote, dans les repas joyeux, certaines figurations de sépulture. Plusieurs de ces représentations nous sont parvenues et elles sont inspirées, il faut le dire, par des tendances peu chastes. Le mort représenté dans un cercueil, était habituellement une morte, qu'on peignait nue et dont l'image devait être séduisante le plus possible. Aussi, avait-on l'habitude de lui donner des chairs blanches avec des lèvres roses, etc.

Voici, par exemple, comment mon catalogue inédit de peinture décrivait le n° 1113.

« Petit modèle de sépulture en stuc comprenant :

« 1° une jeune femme entièrement nue ayant les chairs peintes en blanc, les lèvres en rose, les cheveux les sourcils et les cils en noir; les yeux en noir et blanc; le nombril en rose; le bas-ventre recouvert par une fleur noire de lotus. Elle a un collier et des bracelets peints en brun et rouge et un lien brun pour attacher ses cheveux.

« 2° un cercueil blanc ouvert la renfermant et qui ne paraît pas avoir jamais eu de partie supérieure. Ce cercueil semble être de la classe de ceux dont parle Hérodote et qu'on faisait circuler dans les festins pour rappeler la brièveté de la vie. »

Nous avons plusieurs petits monuments de ce genre, entre autres le cercueil n° 1114 contenant une femme

nue dont les chairs sont également peintes en blanc, mais avec un couvercle sur lequel est peinte en rouge et plus ornée la même femme. L'inscription demande à Osiris toute abondance et tout repos, sans spécifier aucun nom de défunte, ce qui montre bien le but indiqué précédemment.

Dans le n° 1111 nous avons affaire à la figuration en terre de la partie supérieure d'un cercueil. Les chairs sont peintes en blanc, les lèvres en rose, les sourcils et les cils en noir, les yeux en noir et blanc ; les cheveux sont d'un blond châtain ; le plastron blanc rouge et brun. La femme est habillée, comme toujours quand il s'agit de l'extérieur du cercueil. En dedans le modèle enseveli était nu, tandis que d'ordinaire les momies ou les représentions de momies sont couvertes de bandelettes. Il ne s'agit pas, en effet, dans ces « memento, homo, quia pulvis es » d'une intention pieuse. Loin de là !

Quand, exceptionnellement, c'est l'*homo* proprement dit qu'on veut figurer lui même, pour lui mieux rappeler sa destinée, on le vêt et la coloration des chairs perd de son éclat. Il en est ainsi :

Dans le n° 1109, pour une sépulture analogue à celle que nous avons décrite en premier lieu, mais qui, cette fois, porte un nom : celui du portier Raa. Elle comprend une statuette en forme de momie à chairs jaunes, à lèvres roses, yeux peints en noir et blanc, cheveux, sourcils, cils en noir, plastron en rouge, vert, noir et jaune, tablier en jaune, robe en blanc, enfermée en un petit cercueil portant des deux cotés, en vert, la représentation des quatre génies funéraires ; 2° dans le n° 1112

contenant un modèle du même genre au nom du *Dja* Apui. Les chairs sont peintes en rouge; les sourcils et les cils en noir; la conjonctive des yeux est jaunâtre (peinte avec de l'ocre jaune); l'iris et la prunelle semblent de nuances diverses dans les tons gris et noir; la coiffure est noire et blanche, avec ornements rouges et verts.

Dans ces deux cas, l'intention visée paraît être différente. Il s'agit bien de rappeler le souvenir d'un parent mort à ses héritiers ou successeurs. On sait que selon la tradition grecque, le roi Sasychis avait porté une loi d'après laquelle ceux qui voulaient emprunter mettaient en gage la momie de leur père. Peut-être, au moins à une certaine époque, avait-on pensé que l'image funéraire, analogue à celle que les Romains portaient dans les processions du culte familial, pouvait remplacer dans ce but la momie réelle, avec un pareil déshonneur pour qui ne la rachéterait pas. Je ne propose cette hypothèse que sous toutes réserves.

Pour en revenir à la question des lèvres roses, on en a de nombreux exemples dans ces statuettes funéraires.

Nous citerons : les n°s 1028 et 1029 de notre catalogue, qui n'ont guère que ce détail de remarquable; le n° 1034 statuette de la dame Djehorro. Chairs peintes en jaune rose; lèvres roses; sourcils et cils noirs; yeux noirs et blancs, coiffure verte, vêtement blanc. Le n° 1022, statuette de Pahir, gardien du palais de Ramsès II. Les chairs sont peintes en blanc; les yeux en noir et blanc; les lèvres et les ouvertures des narines en rose; les paupières supérieures et les

oreilles en blanc légèrement rosé. Le n° 1018, statuette d'un gardien des portes du Pharaon, nommé Ankhroaa. Les chairs sont peintes en jaune très clair; les cheveux, les sourcils et les cils en noir et blanc; les lèvres en rose; le collier en rouge, bleu, blanc et vert, la robe en blanc avec tablier vert. Le n° 1020, statuette de la pallacide ou chanteuse du temple d'Amon et de Thot Urnuro. Ses chairs sont peintes en jaune; ses lèvres en rose; ses cheveux, ses sourcils et ses cils en noir; ses yeux en noir et blanc. Elle porte des boucles d'oreilles vertes, un collier (d'or) jaune avec émaux verts et rouges; une robe blanche avec tablier jaune. Des rubans jaunes, rouges et verts lient ses cheveux. Le n° 1149, statuette du scribe des comptes des céréales d'Amon Tai. Les chairs sont peintes en rose, les lèvres en rouge violet, les yeux en noir et blanc; les cheveux frisés, les cils et les sourcils en noir; le collier (corail) en rouge; les étoffes en blanc. Le n° 1118, statuette en bois de la dame Nohem. Les chairs sont laissées de la couleur du bois, les lèvres peintes en rose; les mains rosées; les yeux en noir et blanc; les sourcils et les cils en noir; le collier en rouge. Le n° 1130, statuette de la pallacide d'Amon Pepiaa. Les chairs sont peintes en jaune; les lèvres en rose; les yeux en noir et blanc; les cheveux, les cils et les sourcils en noir; le collier et les bracelets en rouge, les étoffes en blanc. Le n° 915, statuette en pierre de Shettat dont les lèvres sont peintes en rose. Le n° 894, statuette en albâtre de la chanteuse Thot neb Sesennu Urruro. Les sourcils, les cils, les prunelles sont peints en noir; les lèvres en rose; la coiffure le collier, les bracelets, et le vêtement sont garnis d'or-

nements bleus. Le n° 1188, figure d'enfant, peinte avec chairs rouges, yeux noirs et blancs; sourcils, cils et cheveux noirs. Les lèvres sont d'un rouge plus foncé que le reste de la figure.

Il faut noter que les colorations en jaune (pour les femmes surtout), en rouge (pour les hommes surtout), en blanc pour certaines femmes et certains personnages masculins, ne sortant guère, que nous avons indiquées pour les chairs, ne sont pas les seules. Nous avons souvent rencontré dans les peintures non officielles et de cabinet un ton *chair* de rose très clair (1). Nous citerons, en dehors du n° 1149 signalé pour les lèvres roses, le cartonnage d'une momie de femme qui porte le n° 1189 et les statuettes portant les n°s 1244, 1136, 1126, 1138. Nous signalerons aussi notre n° 517. Il s'agit d'un très intéressant revêtement peint d'un tombeau représentant une jeune femme à robe transparente faisant des offrandes sur un autel et deux musiciennes jouant de la flûte et de la harpe. Derrière la seconde musicienne, se tient une petite fille qui la tient par sa robe si légère et tend, dans un sens opposé, son autre main, avec une offrande, vers une autre figure féminine peinte en jaune. Au-dessus d'elle un homme se dirige du même côté qu'elle, c'est-à-dire à l'opposite des musiciennes. Devant les musiciennes, il y a un monceau d'offrandes, des pains, une cuisse de bœuf, des fruits, des fleurs, des vases remplis de vin et de bière, etc. Sous la première de ces trois femmes, il y

(1) Dans la stèle (1400) de la chanteuse du temple d'Amon Mertamen, les chairs sont, au contraire, brunes.

avait un autre registre analogue; car on aperçoit le sommet d'une harpe. L'inscription longitudinale dit que ces femmes « font un jour heureux devant Se (an) un ro.... ». L'inscription horizontale ajoute que « les offrandes sont offertes dans la demeure d'éternité à l'éclat de chaque jour ».

Les chairs des trois jeunes filles sont peintes en rose; elles portent : 1° un bonnet jaune surmonté d'une couronne rouge à perles bleues; 2° un collier et des bracelets bleus, blancs et rouges; 3° un mantelet jaune; 4° une robe transparente blanche, à travers laquelle on distingue toutes les formes, comme cela est dit dans le roman de Setna. La petite fille a le même costume, si ce n'est que le cône est remplacé, sur la tête, par un ruban. L'homme a les chairs d'un rouge foncé; et il porte une *shenti* blanche. La morte à laquelle la petite fait une offrande a les chairs jaunes. Parmi les offrandes, la cuisse de bœuf est peinte en rouge; les pains en blanc; une sorte de gâteau soufflé en jaune; les offrandes végétales en vert et jaune; d'autres en rouge orangé et en diverses nuances de jaune et de rouge. Les vases sont peints en vert, blanc et jaune. Le bois de la harpe est figuré en couleur bois (style de la XVIIIe dynastie) ».

J'ai catalogué sous les n°s 830 et 831 deux toiles peintes représentant le prêtre Chonsu et sa femme nommée Taia. Le mari a les chairs peintes en rouge, etc. Pour la femme les chairs sont peintes en un rose beaucoup plus clair que les chairs du mari. Les cheveux bouclés, les sourcils et les cils sont en noirs; les yeux en noir et blanc; la robe très transparente et lais-

sant entrevoir les chairs roses sous un ton blanchi; la coiffure en cône (analogue à celle de Chonsu) est en rouge bleu et blanc. Le collier qu'on aperçoit encore sous les boucles noires des cheveux est peint en rouge, vert, bleu et blanc, représentant les nuances de diverses pierres précieuses. Taia, d'une main, porte des fleurs bleues et vertes et, de l'autre main, à ongles blancs, elle relève un pli de son vêtement. Les pieds sont nus toujours dessinés à la sanguine, peints en rose, avec ongles blancs. La chaise est noire avec parties blanches.

Mais où l'imitation de la nature l'emporte évidemment le mieux, c'est dans différents objets polychromes dont je dois parler en dernier lieu et dont j'ai exposé les copies à l'Académie.

Ici nous n'avons pas l'ombre d'un doute sur la distinction voulue qui a été faite entre l'art de cabinet et l'art officiel. En effet, plusieurs d'entre eux ont été exécutés par les artistes mêmes qui venaient de sculpter et de peindre en teintes plates les œuvres les plus officielles qu'on puisse rêver, les bas-reliefs, également polychromes, des tombeaux des rois. Ces artistes, à leurs moments perdus, avant la clôture définitive de la demeure officielle du souverain, c'est-à-dire pendant qu'ils y travaillaient encore, se sont amusés à faire sur de simples cailloux pris au hasard, des portraits réels, vivement sentis et où, à l'exception de la tradition relative aux yeux dont j'ai parlé tout à l'heure, ils s'inspiraient uniquement de la nature et des colorations vraies poussées jusqu'aux moindres nuances. Qu'on me permette encore de citer

textuellement un des numéros de mon catalogue inédit de 1888 (1).

« N° 568, peinture sur pierre représentant un roi, à nez busqué, à yeux en amande, couronné de la couronne du sud. Ici la peinture est conçue tout à fait à la moderne. Ce n'est pas une peinture plate et uniforme. Déjà pour les n°s 25 et 31, qui sont des sculptures peintes, nous avons noté les lèvres peintes en rose d'un autre ton que celui des chairs. Ici il en est de même. Mais, en outre, le milieu des joues est d'un rose chair beaucoup plus tendre, tandis que le reste de la joue, le nez, le menton, le front sont soit presque blancs, soit d'un rose sans cesse nuancé. Les plis du cou sont aussi marqués par des nuances ombrées. Bref, c'est la nature même qu'on imite, en laissant toute convention. Il va sans dire que les sourcils et les cils sont peints en noir, les yeux en noir et blanc, mais avec une ombre projetée sur le coin de l'œil, une autre ombre projetée se trouve sur le front au-dessous de la couronne du sud.

« Derrière le caillou est un uraeus peint en jaune et rose. Le type du roi représenté paraît être celui de Ramsès II à peine adolescent Sa momie montre qu'il avait un nez très busqué (XIXe dynastie) ».

Ce caillou paraît venir du tombeau de Seti Ier alors que le roi Ramsès II était très jeune. En effet c'est aussi dans des tombeau royaux, encore inviolés, que M. Daressy a retrouvé deux autres cailloux analogues qu'il m'a signalés pendant ma mission en Egypte en

(1) Voir planche 2 n° 2.

1889 c'est-à-dire l'année qui a suivi la confection de mon catalogue de peinture. M. Daressy m'en avait alors remis deux très beaux fac-similé que j'ai égarés. Sur ma demande, il vient de m'en renvoyer un autre pour l'un des deux seulement. Mais, dans l'intervalle, le caillou paraît avoir perdu quelque peu de sa fraîcheur. Voici, dans la lettre qui accompagne ce nouvel envoi, le passage qui y est relatif.

« Je n'ai vu que deux (sic) monuments avec essai de peintures; ce sont celles que vous connaissiez déjà et il ne nous est pas parvenu d'autres exemplaires d'objets semblables. L'un est la tête tracée en rouge et noir sur un bloc de calcaire que j'ai trouvé en déblayant la tombe de Ramsès VI à Bab el Molouk.

« L'autre est une image de la déesse Isis peinte sur un coffret à Canope, provenant de la tombe de Sonnet'em a Deir el Medineh (XXe dynastie) et qui est au nom de la dame Isis.

« Je vous envoie par ce même courrier un calque de ces deux peintures (1). »

(1) Dans une lettre du 19 juillet 1890 et trop louangeuse pour que je la reproduise en entier M. Daressy me signalait pour la première fois ce nouvel exemple si conforme à mes enseignements. « Je ne sais si dans votre rapide visite à notre Musée vous avez noté pour votre histoire de la peinture un coffret funéraire à vernis jaune de la dame Isis (XXe dynastie) contemporaine par conséquent des *deux* ostraca que je vous ai montrés. Sur les faces de ce coffret sont représentés les génies funéraires et les déesses protectrices des canopes sauf Isis et Neith. Les divinités sont peintes à teintes plates, mais, pour ces deux déesses, le trait bordant toutes les parties en chair est rouge, noir pour les vêtements. La bouche est indiquée en noir au milieu des lèvres peintes en roux ; les yeux tracés en rouge ont été repassés en noir; un coup de pinceaux en forme de V a la prétention de faire ressortir la pommette;

Comme dans le caillou représentant Ramsès II, celui du tombeau de Ramsès VI (1) représente un jeune homme, cette fois coiffé d'un simple claft, dont les lèvres sont rouges, les joues, les oreilles, les narines et les plis du cou roses sur le fond blanc ou blanchâtre qui indique généralement ici les chairs. Les yeux offrent les mêmes particularités que pour Ramsès II (2). Dans l'autre facsimilé (3), Isis a aussi les lèvres rouges, les joues et le menton rosés. D'autres traces roses se voient sur les épaules, les seins et les bras. Ailleurs, la peau est représentée blanche. Ajoutons que la déesse a un claft bleu bordé de jaune avec une sorte de couronne blanche, un ruban rouge qui l'attache, un collier d'or jaune, de doubles bracelets rouges et bleus en haut et en bas des bras. Un simple jupon rouge soutenu par des bretelles de même couleur au bas des seins, (comme dans notre mode empire) et par une ceinture blanche. Les pieds sont nus.

Ici il s'agit encore d'une figure vraiment humaine. Mais c'est à une figure mythologique que nous avons affaire dans un objet décrit en 1888 dans mon catalogue de la peinture égyptienne.

« Voici quelle était alors ma notice :

« N° 51510 : manche en bois surmonté d'une tête de femme à double face. Cette tête de femme, à

enfin à l'épaule, aux bras, aux pieds une teinte rouge est étendue à la partie antérieure supérieure. L'esquisse suivante vous aidera à comprendre ma description. »

Je me contente ici de la seconde copie de M. Daressy.

(1) Voir planche 3, n° 3.

(2) Voir planche 3, n° 4.

(3) Voir planche 4, n° 5.

oreilles de vache, au lieu de représenter Hathor, représente, comme le prouve la coiffure spéciale aussi bien que l'inscription, Anouké dame d'Eléphantine, régente des dieux, œil de Ra, invoquée par le *Setem* de la demeure de vérité, Pashet. »

« Les cheveux, les sourcils, les cils sont peints en noir, les yeux ont la prunelle peinte en noir, l'iris en bleu, la sclérotique en blanc, comme nous l'avons vu pour la statue d'Hornekt et de Tai. Les cils sont figurés par une bande noire, les sourcils et les cheveux sont également noirs. Les lèvres sont peintes en rose. Les chairs, légèrement rosées aux joues et au menton, sont généralement peintes en blanc très jaunâtre. La coiffure est divisée en parties rouges. C'est (avec le Ramsès de la salle historique) un nouvel exemple de la peinture nuancée en imitation de la nature ».

Je dois ajouter, au point de vue technique, que sur cet objet de bois, les yeux et les sourcils ont été rapportés, comme on le remarque pour certaines statues de pierre de l'Ancien Empire et pour certaines statues de bronze. On avait creusé d'avance dans le bois la place où l'on devait intercaler soit la pâte noirâtre figurant les sourcils et dont une partie est tombée sur l'une des faces, soit l'encadrement figurant les cils, bien que prolongé au delà de l'œil, encadrement qui contenait les pâtes colorées destinées à l'œil. Il n'y a guère de collections égyptiennes ou de vitrines de marchand qui ne contiennent de semblables yeux séparés et ainsi contenus dans des encadrements de bronze prêts à être utilisés par le fabricant de statuettes. Mais, dans un objet de bois, cet emploi est remarquable.

PL. IV.

repré-
si bien
régente
de la

nts en
iris en
ons vu
igurés
x sont
e. Les
, sont
coif-
amsès
nture

ur cet
ortés,
pierre
onze.
l'on
rcils
, soit
é au
pâtes
ions
tien-
lans
r le
cet

UNIV. OF CALIFORNIA

Un mot encore au sujet des figures mythologiques. Nous avons dit précédemment que, comme en Grèce, la polychromie de ces figures suivait souvent certaines traditions artificielles. Ainsi, parmi les dieux funéraires, Osiris est fréquemment peint en vert. C'était le dieu des morts par excellence, parce qu'il avait été le dieu mort, et on lui avait donné une teinte devant représenter la décomposition des cadavres. (Voir nos n°s 1400, 1399, 1414, 1412, 1418, 522, 1350, 1353, 1348, 1303, 1316, etc.)

Les mêmes raisons n'existaient pas pour Isis veillant sur Osiris mort et pourtant parfois, s'identifiant à son mari, elle est aussi peinte en vert. (Voir le n° 1316, le n° 1355 où Isis a les chairs vertes et Osiris les chairs bleues). D'ordinaire, Isis a les chairs jaunes, comme toutes les femmes vivantes. Les quatre génies funéraires, n'étant pas morts eux-mêmes, ont sur les mêmes représentations mythologiques les chairs rouges, comme les hommes. C'est exceptionnellement qu'ils sont peints en vert. Les dieux Horus, Thot, Anubis, Tum, Ra, Horkhuti, etc, ont les chairs rouges, à côté d'Osiris à chairs vertes. Les déesses Nephthis et Neit ont, comme Isis, les chairs jaunes. La déesse Tiau de l'enfer ou de l'hémisphère inférieur, a, à côté d'elle, les chairs vertes (1240).

Ajoutons que comme il n'est pas de règle sans exception, Osiris et Horus, accompagnés d'Isis et de Nephthys, ont parfois les chairs jaunes, comme elles (1363), que, dans d'autres cas, c'est Isis qui a les chairs rouges (1396 et 1415).

Mais, je n'en finirais plus si je voulais entrer dans

tous les détails et je préfère renvoyer pour cela à mon catalogue de peinture qui, j'espère, paraîtra un jour.

Ce que je puis dire en ce moment, c'est que le sujet de la polychromie devrait être patiemment étudié de même partout, non seulement au point de vue de l'art, non seulement au point de vue de la mythologie, mais au point de vue des costumes, de la technique, des arts d'habillement ou d'orfévrerie et des coutumes, etc. L'économie politique de l'Égypte doit être étudiée par ce côté, tout autant que par celui des documents juridiques, administratifs et littéraires, qui ont été l'occupation favorite de ma vie entière.

TABLE

I. Le roman de chevalerie et les chansons de geste dans l'Ancienne Égypte..... 1
II. L'Égypte ancienne et le roman historique..... 31
III. L'apologue dans l'Ancienne Égypte..... 67
IV. Le moyen âge de l'Égypte Pharaonique dans l'art et dans les mœurs..... 99
V. Le mouvement sapiential chez les égyptiens et chez les hébreux, et les influences réciproques..... 129
VI. La religion et le patriotisme dans l'ancienne Égypte..... 165
VII. La polychromie égyptienne..... 193

3588

HISTOIRE ET INSTITUTIONS DE L'ÉGYPTE

AMELINEAU (E.). Essai sur l'évolution historique et philosophique des idées morales dans l'Égypte ancienne. In-8°..... 8 fr.
— Résumé de l'histoire d'Égypte, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, précédé d'une étude sur les mœurs, les idées, les sciences, les arts et l'administration dans l'ancienne Égypte. In-18, illustré. 3 fr. 50.
— La morale égyptienne, quinze siècles avant notre ère. In-8°..... 10 fr.
BOUCHÉ-LECLERCQ, de l'Institut. Histoire des Lagides. Les Institutions de l'Egypte ptolémaïque. 4 volumes in-8..... 36 fr.
BOULARD (Louis). Les instructions écrites du magistrat au juge commissaire dans l'Égypte romaine. In-8°..... 5 fr.
GAYET (A.). Le costume en Égypte, du IIIe au XIIIe siècle. In-18, 120 fig. 2 fr.
MALLET (D.). Les premiers établissements des Grecs en Égypte (VIe et VIIe siècles). In-4°, illustré..... 30 fr.
MORET (A.). Du caractère religieux de la royauté pharaonique. In-8°, illustré..... 15 fr.
— Le rituel du culte divin journalier en Égypte. In-8°..... 15 fr.
NAVILLE (Ed.). La religion des anciens Égyptiens. In-18..... 3 fr. 50
PATURET (G). La condition juridique de la femme dans l'ancienne Égypte. In-8°..... 6 fr.
REVILLOUT (Eug.). L'état des personnes, en droit égyptien. In-8°..... 10 fr.
— Les obligations en droit égyptien. In-8°..... 10 fr.
— La propriété, ses démembrements, la possession et leurs transmissions en droit égyptien. In-8°..... 25 fr.
— La créance et le droit commercial dans l'antiquité. In-8°..... 10 fr.
— Le procès d'Hermias, d'après les papyrus grecs et démotiques. 2 fasc. in-4..... 35 fr.
— L'ancienne Égypte, d'après les papyrus et les monuments.
Tome I. Le roman de chevalerie et les chansons de geste. — Le roman historique. — L'apologue. — Le moyen âge en Égypte. — La polychromie dans l'art égyptien, etc. In-8°, planches en couleur..... 7 fr. 50
— Tomes II et III. La femme dans l'antiquité égyptienne. 2 volumes In-8° Chacun..... 7 fr. 50
— Tome IV. Le Papyrus moral de Leide. Texte démotique transcrit en hiéroglyphes, avec traduction française et commentaire. In-8°..... 7 fr. 50
ZOGHEB (A. Max de). L'Égypte ancienne, aperçu sur son histoire, ses mœurs et sa religion. In-8°, illustré..... 5 fr.

PAPYRUS

CORPUS PAPYRORUM AEGYPTI. (E. Revillout, éditeur). — Tome I. Papyrus démotiques du Louvre, 4 fascicules in-4°, 33 planches..... 80 fr.
— Tome II. Papyrus démotiques du British Museum. Fasc. I. In-4°, 7 planches..... 18 fr.
— Tome III. Papyrus grecs du Louvre. Le plaidoyer d'Hypéride contre Athénogène. In-4°, 15 planches en héliogravure..... 40 fr.
PAPYRUS TH. REINACH. Papyrus grecs et démotiques recueillis en Égypte, et publiés par Th. Reinach, avec le concours de W. Spiegelberg et S. de Ricci, Gr. In-8°, 17 planches..... 16 fr.
PAPYRUS GRECS, publiés sous la direction de Pierre Jouguet, avec la collaboration de P. Collart, J. Lesquier, M. Xoual. Fascicule 1. Papyrus ptolémaïques. Souscription au tome I qui comprendra 4 fascicules..... 25 fr.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon, Gamon, boulevard Carnot, 23.

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW

AN INITIAL FINE OF 25 CENTS
WILL BE ASSESSED FOR FAILURE TO RETURN
THIS BOOK ON THE DATE DUE. THE PENALTY
WILL INCREASE TO 50 CENTS ON THE FOURTH
DAY AND TO $1.00 ON THE SEVENTH DAY
OVERDUE.

JAN 9 1942

SAN DIEGO
INTERLIBRARY LOAN
SEP 25 1978

REC. CIR. OCT 20 '78

LIBRARY USE ONLY
DEC 5
CIRCULATION DEPT.

RECEIVED BY
DEC 5 1985
CIRCULATION DEPT.

LD 21-100m-7,'40(6936s)

YC 47182

558438

DT61
R38
v.1

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY